

Gallo, étude et préconisations – Rapport du groupe de travail

AUTOSAISINE

Galo : etudd e recomandd – Raport du comitè de travâlh

SÉZINN EN PROPR

Gallaoueg, s'tudiadenn hag erbedadennoù – Danevell ar s'trollad labour

EMSEZIZ



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn



RANNVRO
BREIZH
KUZUL-RANNVRO BREIZH
283 ball ar Jeneral Patton – CS 21101 – 35 711 Roazhon cedex 7
Pgz : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.breizh.bzh

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
TÉL : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne
www.bretagne.bzh



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn



Rapport adopté à l'unanimité en session
du Conseil culturel de Bretagne le 6 juin 2015



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Sommaire

SOMMAIRE	3
RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION.....	7
PRÉAMBULE : UN DIAGNOSTIC À AFFINER POUR FAIRE PROGRESSER LES POLITIQUES PUBLIQUES	10
1. DES USAGES ENCORE MAL CONNUS.....	10
2. DE QUOI LE GALLO EST-IL LE NOM ?	14
1ÈRE PARTIE : DIVERSITÉ ET FRAGILITÉ DES PRATIQUES DU GALLO	25
1. UNE VISIBILITÉ FAIBLE DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE.....	26
2. UNE NÉCESSAIRE REVALORISATION DANS LES MÉDIAS.....	29
3. DES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES EN RECHERCHE DE VISIBILITÉ	38
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE : DES ENJEUX CULTURELS ET LINGUISTIQUES	65
2È PARTIE : UNE POLITIQUE PUBLIQUE À ENVISAGER SOUS L'ANGLE DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE	66
1. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE POUR RENFORCER LES PRATIQUES	67
2. RENFORCER L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET LA TRANSMISSION LINGUISTIQUE.....	83
3. AMPLIFIER LA PLACE DU GALLO AU SEIN DES POLITIQUES CULTURELLES.....	104
4. ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DU GALLO DANS L'ESPACE PUBLIC.....	111
CONCLUSION	118
ANNEXES	121
ANNEXE 1 : RÉCAPITULATIF DES PRÉCONISATIONS	121
ANNEXE 2 : CHARTE ET LABEL « DU GALO, DAM YAN, DAM VÈR ! »	127
ANNEXE 3 : CAHIER DES CHARGES DU GROUPE DE TRAVAIL	141
ANNEXE 4 : COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL.....	142
ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE.....	143
ANNEXE 6 : INTERVENANTS EXTÉRIEURS SOLlicitÉS	145
ANNEXE 7 : LISTE DES ASSOCIATIONS ET DES STRUCTURES ŒUVRANT POUR LE GALLO	146
ANNEXE 8 : LISTE DES STRUCTURES UTILISANT LE GALLO DANS LEUR COMMUNICATION.....	154
TABLE DES MATIÈRES	159

Résumé

Le gallo reconnu comme langue de Bretagne par le Conseil régional en 2004, n'est pas un objet aisément préhensible par les politiques publiques, en raison d'usages méconnus, d'une écriture non stabilisée, d'une appellation hétérogène (patois, gallo), ou d'une difficulté récurrente à identifier les spécificités culturelles d'un « pays gallo », correspondant en Bretagne à la Haute-Bretagne. Encore méconnu du point de vue scientifique, le gallo est une langue de l'intime, de la connivence.

Ses pratiques sont diverses et fragiles. Sa visibilité est faible dans l'espace public comme dans la communication marchande ou dans les médias. Au-delà de sa valeur intrinsèque en tant qu'élément culturel linguistique, son utilité sociale est sous-estimée et sous-exploitée, malgré des opportunités dans les secteurs comme l'action culturelle et la création artistique ou celui des services à la personne. Pour autant, des pratiques culturelles perdurent, comme en témoigne le succès non démenti par le temps de grandes manifestations qui le valorisent. Le collectage a permis d'identifier en Haute-Bretagne, un patrimoine culturel immatériel spécifique mais sa transmission peine. Le sujet est à envisager simultanément sous l'angle des politiques culturelles et linguistiques.

Il s'agit, dans le cadre de la politique linguistique, aujourd'hui principalement investi par la Région, d'améliorer la connaissance de la langue pour en développer les usages, de la documenter, de l'inventorier, d'en faciliter la découverte par une meilleure coordination des moyens, dans le cadre d'une stratégie sociétale. La codification demeure incontournable. L'enseignement et la formation sont à prioriser, dans un contexte difficile compte tenu notamment de sa proximité avec le français. Différents espaces peuvent être exploités : l'université, les structures d'accueil de la petite enfance, le temps périscolaire, pour mieux investir l'école. L'Education Nationale, malgré des tentatives, n'en facilite pas l'entrée. Dans le domaine de l'enseignement pour adulte, l'offre est diverse mais fragile, et peine à rencontrer une demande pourtant parfois non satisfaite.

Dans le cadre des politiques culturelles, la Région a mis en place les outils qui devraient permettre un développement du gallo dans ce secteur mais la dimension linguistique du projet ne fait pas l'objet d'une approche spécifique. Les départements se sont emparés du sujet de manière inégale.

C'est probablement au croisement de ces deux types de politiques que se situent les principales opportunités, en développant l'approche patrimoniale des langues et la préoccupation linguistique au sein des projets culturels. En parallèle, c'est la visibilité du gallo dans l'espace public qui conditionnera sa survie. Quoiqu'il en soit, les politiques publiques ne peuvent être seules à l'œuvre pour préserver et développer l'usage du gallo. Cette réappropriation dépend avant tout des dynamiques générées par les citoyens eux-mêmes, de l'initiative sociale.

Deux outils structurants pourraient concentrer les efforts à produire : d'une part la promotion de la charte et label « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » (Du gallo, oui bien sûr !), en tant que support d'engagement public et privé, à développer en synergie avec la charte « Ya d'ar brezhoneg » (Oui à la langue bretonne) ; d'autre part, la mise en place d'une coordination entre acteurs, sans préjuger de son statut, permettra de mutualiser les efforts en faveur du gallo.

Introduction

"Les deux langues de ce pays-ci, le breton et le gallo, sont deux bijoux sans prix".

Paul Féval, *Châteaupauvre, Voyage au dernier pays breton*, Paris, Paul Ollendorff éditeur, 1895, p. 206

Le 5 avril 2014, le Conseil culturel de Bretagne a décidé en autosaisine et à l'unanimité de ses membres réunis en assemblée plénière de consacrer une étude à la prise en compte du gallo dans les politiques publiques¹. Un groupe de travail de 16 membres a été institué afin d'en coordonner la rédaction². Ce rapport est issu des réflexions, des synthèses documentaires³ et des auditions⁴ qu'il a menées. Il s'adresse principalement aux élus du Conseil régional de Bretagne que le Conseil culturel de Bretagne a pour vocation de conseiller « *sur toutes questions traitant de l'identité culturelle de la Bretagne et de son rayonnement* »⁵.

Cette initiative du Conseil culturel vise à permettre à la Région Bretagne de progresser encore dans sa prise en compte des spécificités culturelles et linguistiques du territoire breton et de sa population. Inscrite dans une logique constructive, elle ne saurait débiter autrement qu'en soulignant le volontarisme du Conseil régional en matière de politique culturelle et linguistique au cours de la dernière décennie. Cet engagement préalable de la collectivité, s'il est perfectible, doit être reconnu. Il ne s'agit pas d'exonérer les autres partenaires publics de leurs responsabilités. L'État, signataire de la Convention UNESCO sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles de 2005⁶, qui implique la « *reconnaissance de l'égalité de dignité* » et le « *respect de toutes les cultures* », et régi par une Constitution qui énonce que « *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France* »⁷, demeure détenteur de la plupart des leviers permettant de concrétiser ces engagements. Il définit également, sur le plan des compétences comme sur celui des moyens financiers, l'essentiel de la capacité des collectivités à mettre en œuvre des politiques publiques. Les communes, leurs regroupements, les départements sont tout aussi à même d'exploiter les vertus sociales, culturelles et économiques de politiques favorisant la reconnaissance, la valorisation, la transmission des langues et cultures locales. Au-delà des institutions et des politiques publiques, comme pour toute langue, seule la société civile peut en réalité permettre la préservation et le développement du gallo. Les politiques publiques peuvent soutenir les initiatives citoyennes, voire en impulser, mais ne sauraient s'y substituer. Tous demeurent donc libres de s'inspirer de cette étude.

Pourquoi des politiques publiques devraient-elles s'intéresser au gallo en Bretagne, en 2015 ?

Des réponses de principe s'imposent :

Le gallo est une langue, à ce titre elle est concernée par les politiques publiques en faveur des langues.

1 Voir l'annexe n°3 : Cahier des charges du Groupe de travail.

2 Voir l'annexe n°4 : Composition du groupe de travail.

3 Voir l'annexe n°5 : Bibliographie.

4 Voir l'annexe n°6 : Liste des intervenants extérieurs sollicités.

5 Délibération du Conseil régional de Bretagne en date du 27 mars 2009.

6 2e principe directeur de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2005.

7 Article 75-1, créé par la loi constitutionnelle n°2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la Ve République, art. 40.

Dans la mesure où le gallo est un outil d'usage, un système de signes linguistiques qui permet la communication entre acteurs sociaux, et l'identification comme marqueur identitaire individuel et collectif, il est considéré comme une langue, bien que souvent dénommé « patois » par ses locuteurs. Il désigne la langue romane du domaine d'oïl parlée en Haute-Bretagne qui s'est développée de manière parallèle au français. Le terme « gallo » vient du breton gall, signifiant « français et/ou étranger », issu d'un radical celtique⁸ employé à l'origine par les Bretons de l'ouest pour désigner ceux de l'est qui parlaient une langue différente apparentée au français⁹. Il est employé pour la première fois en 1358, dans un acte du duc Jean IV destiné à son trésorier Georges Gicquel : « *nostre general recepveur en Bretaigne gallou, salut.* ». Dès le 12^e siècle, *Le Roman d'Aiquin*, chanson de geste bretonne et le *Livre des Manières* d'Étienne de Fougères, emploient quelques termes propres au gallo¹⁰.

La première mention du gallo dans les politiques publiques apparaît dans la Charte culturelle de Bretagne en 1977. En 1983, le gallo devient une option facultative orale du baccalauréat, et du concours de recrutement des professeurs des écoles en 1994 (avant d'en être supprimé en 2002¹¹). Enfin, depuis 2004, le Conseil régional de Bretagne reconnaît « *officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne* » et que « *le pluralisme linguistique de la Bretagne est ancien et constitutif de son identité* »¹².

Au gallo correspondent une aire et des pratiques culturelles.

L'appellation « Bretagne gallo » ou son homonyme « Haute-Bretagne » se rencontrent régulièrement dans les textes dès le Moyen Âge, définissant ainsi deux aires linguistiques en Bretagne, coïncidant avec la distinction actuelle entre Haute et Basse Bretagne. Par ailleurs des pratiques culturelles spécifiques caractérisent le gallo : chants, contes, danses, théâtre... qui transmettent et enrichissent, grâce à un corpus essentiellement oral, un patrimoine culturel immatériel riche et diversifié dont l'expression trouve un ancrage territorial de longue date dans les manifestations de culture populaire, telle la Bogue d'Or.

L'intervention publique est ici donc légitime. Elle est d'ailleurs déjà à l'œuvre à la Région Bretagne au travers de sa politique linguistique depuis 2004, qui « *fixe des objectifs dans le domaine de la transmission des langues de Bretagne et de leur présence dans la vie de tous les jours* »¹³ et de la Charte d'utilisation des langues de Bretagne dans le fonctionnement et les politiques de la Région avec ses traductions concrètes : traduction d'éditos, création d'un logo en gallo, répondeur, cartes de vœux, d'invitation, de visite bilingues, etc., et l'adoption d'une signalétique trilingue (lycées et Hôtel de Courcy à Rennes, lieu de ses réunions plénières, depuis novembre 2014).

Cette intervention publique est-elle pour autant en phase avec les besoins ?

La première partie de ce rapport, dédiée à l'identification des pratiques et usages actuels du gallo, à sa place dans la vie sociale, culturelle et économique en Bretagne, montrera qu'ils sont divers et fragiles et aussi que des préalables fondamentaux font défaut pour faire progresser ces politiques publiques.

La seconde partie du rapport sera consacrée aux principaux leviers susceptibles de permettre aux politiques publiques en faveur du gallo de produire les effets recherchés.

8 BOUREL, Claude, *Dictionnaire de gallo*, Rue des Scribes, 2004.

9 D'HERVÉ, Gildas, *Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo*, Marges linguistiques - Numéro 10, CREDILIF, Université de Rennes 2, Novembre 2005 <http://www.marges-linguistiques.com>.

10 http://fr.wikipedia.org/wiki/Gallo#cite_note-40 et http://www.cndp.fr/crdp-rennes/crdp/crdp_dossiers/dossiers/gallo/langue/langue2.htm.

11 D'HERVÉ, Gildas, *op. cit.*

12 Conseil régional de Bretagne, *Plan de politique linguistique*, Conseil régional de Bretagne, décembre 2004.

13 Conseil régional de Bretagne, *Rapport d'actualisation de la politique linguistique*, 2012.

Le groupe de travail tentera donc, au travers de ce rapport et notamment au travers des préconisations qui le jalonnent (dont un tableau de synthèse est proposé page 121), d'apporter des éléments de réponse à ces questions : comment prendre en compte le gallo et ses spécificités de manière équitable mais surtout pertinente au sein des politiques sans se contenter d'une simple déclinaison de la politique mise en place en faveur de la langue bretonne ? Quelles sont les mesures susceptibles d'être mise en place à court, moyen et long termes, dans une logique de co-construction, en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs ?

Préambule : un diagnostic à affiner pour faire progresser les politiques publiques

Des interrogations subsistent sur les préalables fondamentaux pour mettre en place des politiques publiques concertées en faveur du gallo : les pratiques et les usages du gallo demeurent relativement méconnus.

1. Des usages encore mal connus

Comment engager ou renforcer une politique publique en faveur d'une langue sans connaître précisément son usage par la population concernée ?

Le manque d'études et de sondages réguliers limite l'analyse et empêche d'avoir des données fiables sur le long terme. Il ne permet pas de percevoir clairement l'évolution de la pratique du gallo, sur le plan quantitatif (nombre de locuteurs actifs et passifs) et la manière dont il est employé au quotidien.

Seuls deux sondages ont été réalisés et proposent des résultats très différents : par l'INSEE en 1999 (en Bretagne administrative) et par TMO Région / Bretagne Culture Diversité en 2013 (sur la Bretagne historique).

Selon la synthèse des résultats 2014 du « baromètre identité culturelle de la Bretagne », « 5 % des habitants de la Bretagne (à cinq départements) déclarent parler très bien ou assez bien le gallo alors qu'en 1999, l'INSEE évaluait le taux de locuteurs du gallo [sur une base déclarative] à 1,3 %¹⁴ de la population de la Bretagne (à quatre départements). La différence est considérable et mérite réflexion. En outre, 8 % des habitants de la Bretagne (à cinq départements) disent comprendre très bien ou assez bien le gallo »¹⁵.

14 Source : Insee - Enquête *Etude de l'histoire familiale*, 1999 et LE BOËTTÉ, Isabelle, *Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission*, Octant. Janvier 2003. N° 92, pp. 18-22. [Article relatif à l'enquête population famille de 1999, disponible au téléchargement sur <http://tiny.cc/p8acax>].

15 BCD Sevenadurioù / TMO Régions, *Baromètre identité culturelle de la Bretagne, résultat de l'enquête téléphonique*, janvier 2014, p. 4.



Carte des variantes linguistiques en Bretagne

Réalisation : Mikael Bodlore-Penlaez / Geobreizh.com pour BCD/ Sevenadurioù © 2015

L'INSEE donnait en 1999 un nombre de locuteurs gallésants autour de 20 000. Ce chiffre est contesté par les acteurs du gallo, il est probablement en deçà de la réalité... Mais il faut bien se rendre compte que la quantité n'a finalement que peu d'importance. L'intérêt des enquêtes est surtout de mesurer et d'observer la dynamique de la langue, son évolution dans le temps, les tendances, avec des mesures régulières en posant toujours les mêmes questions afin de connaître si la situation s'améliore ou non.

Ce n'est pas tant le niveau de connaissance d'une langue qui compte, c'est la pratique et surtout d'avoir une communauté linguistique engagée en faveur de la langue, pour favoriser son usage. Dit autrement il ne faut pas se focaliser sur le nombre de locuteurs déclarés du breton ou du gallo, des locuteurs bien souvent passifs, mais sur la communauté des locuteurs actifs.

Fulup JACQ, Directeur de l'Office Public de la langue bretonne, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

Aucune étude aujourd'hui ne permet d'évaluer de manière certaine et régulière le nombre de locuteurs actifs, leur profil, et plus encore l'évolution et la fréquence de cette pratique. En revanche les études universitaires ont tendance à montrer que le gallo est plutôt employé dans les cercles restreints : amis proches et famille... A ce titre, elle peut être considérée comme « *une langue de connivence* »¹⁶.

Enfin, l'étude INSEE de 1999¹⁷ montre que les générations les plus jeunes pratiquent moins le gallo que leurs aînés ; la transmission familiale s'essouffle. En 2014, 81% des jeunes de 15 à 29 en Bretagne administrative disent ne pas comprendre le gallo et 87% ne pas le parler¹⁸. Selon le sondage réalisé par TMO Régions et Bretagne Culture Diversité en 2014, 16% des plus de 70 ans pratiquent (parlent ou comprennent) le gallo pour seulement 1% des 15-24 ans...¹⁹

Mais quelque soient les chiffres, la tendance semble préoccupante, ce qui a amené l'UNESCO à classer le gallo (comme le breton) parmi les langues sérieusement en danger (sur une échelle comprenant cinq degrés : vulnérable, en danger, sérieusement en danger, en situation critique, éteinte)²⁰.

Ces lacunes sur les usages et les questionnements qui en découlent nous obligent à trouver un certain nombre de réponses par exemple au travers de sondages réguliers, qui, au-delà des questions évidentes sur les locuteurs, leur connaissance de la langue et leurs pratiques, pourraient porter sur la transmission et la perception de la langue. Il serait aussi intéressant de mieux cerner les attentes des locuteurs et d'approfondir la question de la visibilité publique du gallo, en particulier sous sa forme orale dans la vie publique et culturelle.

16 TRASSARD, Jean-Loup, *L'homme des haies*, Éditions Gallimard, 2012, 256 p.

17 INSEE, Enquête *Etude de l'histoire familiale*, 1999 et LE BOËTTÉ, Isabelle, *Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission*, Octant. Janvier 2003. N° 92, pp. 18-22. [Article relatif à l'enquête population famille de 1999, disponible au téléchargement sur <http://tiny.cc/p8acax>].

18 Bertègn Galèzz, *Les jeunes bretons (15-29 ans) et le gallo, à partir de l'enquête observatoire* « Les jeunes bretons et leur stratégie d'information » réalisée par le réseau Information Jeunesse Bretagne en 2013.

19 BCD Sevenadurioù / TMO Régions, *Baromètre identité culturelle de la Bretagne, résultat de l'enquête téléphonique*, janvier 2014, p. 4.

20 UNESCO, Atlas interactif UNESCO des langues en danger dans le monde <http://www.unesco.org/culture/languages-atlas/index.php?hl=fr&page=atlasmap>.

→ **Objectif n°1** : Encourager une prise en compte plus concertée du gallo au sein des politiques culturelles et linguistiques de la Région.

Action 1.1 : Déterminer avec les acteurs culturels les meilleures incitations à mettre en place au sein de la politique culturelle pour renforcer l'usage du gallo par les acteurs subventionnés.

Action 1.2 : Intégrer un référent gallo au sein des services de la Région.

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

2. De quoi le gallo est-il le nom ?

2.1 La reconnaissance du gallo par les locuteurs eux-mêmes : « gallo » ou bien « patois » ?

Avant de parvenir à quantifier le nombre de locuteurs du gallo, il faut prendre en compte le fait que les locuteurs eux-mêmes n'appellent pas tous cette langue « gallo ». Ce terme d'abord employé par les brittophones était peu utilisé par les gallésants - même s'il est connu depuis longtemps - qui pouvaient y voir une connotation péjorative. Appelé également « langue gallèse » ou « britto-roman », le terme de « patois » a été pendant longtemps préféré et le demeure pour certains. Le « gallo » reste une dénomination relativement récente.

« Gallo » ici, « patois » là, « sot breton » auparavant, la langue n'est elle-même pas clairement identifiée dans le langage courant. Objet peu valorisé malgré son caractère constitutif de l'identité bretonne, il n'a pas fait l'objet d'une revendication sociale aussi forte que la langue bretonne et continue d'en souffrir. Son écriture même demeure en cours d'unification. Pour autant son usage intime, familial, lui confère une valeur affective importante. *« La proximité / familiarité avec le français est admise par tous mais n'est pas interprétée de la même manière. Aujourd'hui les linguistes romanistes (Henriette Walter, Bernard Cerquiglini, Jean-Paul Chauveau...) s'accordent pour dire que le gallo est une des langues d'oïl. Ces questions de qualification et de nomination sont bien sûr importantes sur le plan symbolique mais aussi en matière de politique linguistique »*²¹.

Qu'est-ce-qu'une langue ? Dans l'histoire, des patois dotés d'une armée ont été consacrés comme langues. Là encore, on a donc pu construire des hiérarchies avec d'un côté les langues, les vraies, et rejeter les autres patois »... Le breton est une langue, évidemment. Sans armée, certes, mais grâce à un intense travail depuis deux siècles... Le gallo aussi est une langue, c'est un outil d'usage. Même si son écriture est plus récente, elle existe. Il y a tous les éléments de transmission, de diffusion du savoir...

Jean-Michel LE BOULANGER, Vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de la culture et des pratiques culturelles, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

21 QUIMBERT, Charles, MOREL, Vincent, *Rapport sur la culture gallèse en Haute-Bretagne*, Dastum, 2008.



Carte des langues d'oïl

© Mikael Bodlore-Penlaez / Geobreizh.com pour BCD/ Sevenadurioù, 2014

Francis Manzano explique que « *longtemps qualifiée de "patois", c'est-à-dire de langage grossier, en particulier propre aux paysans, cette langue est en réalité, dès l'origine, une continuation régionale du latin tardif (ou bas latin), comme l'occitan, le catalan, le corse ou le français et les autres langues romanes, mais non du français déformé, comme on l'a trop souvent dit* »²². Le terme de « gallo » est réaffirmé depuis les années 80 par les associations et les universitaires. Mais aujourd'hui encore, le terme de « patois » reste très répandu dans la population, sans connotation péjorative²³. Cependant, « *la cote de cette langue s'est améliorée en quelques années [...]. On sait aujourd'hui que la grande vigueur d'un mouvement associatif puissant et la réhabilitation symbolique par l'école publique y sont pour beaucoup. Par ce phénomène de culture populaire rurale, anciens et plus jeunes se sont rapprochés, mais cela ne signifie pas pour autant que la langue n'est pas en régression* »²⁴.

La dénomination « gallo » serait entendue comme une imposition d'une langue quasiment perçue comme étrangère, urbaine et intellectuelle. Le patois, considéré comme péjoratif à Rennes est perçu au contraire de manière positive à Fougères.

Clément FERRÉ, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

²² Collectif, *Manifeste des Universitaires et des Chercheurs en faveur des langues d'oïl*, 2000

²³ LE COQ, André, *L'enseignement du gallo*, TREMA, 2009.

²⁴ MANZANO, Francis, *Dix ans d'étude du gallo aux Cahiers de Sociolinguistique*, Cahiers de sociolinguistique, 2007/1 (n° 12), Presses Universitaires de Rennes, http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=CSL_0701_0031#re9no9.

Si le terme de « patois » n'est pas dévalorisant pour nombre de locuteurs, au contraire le terme de « gallo », dans lequel ils ne se reconnaissent pas, leur semble imposé par les milieux intellectuels et urbains. Cette considération tend à s'estomper avec la reconnaissance institutionnelle et politique de la langue.

L'opposition patois / gallo, est produite par les institutions, notamment au travers de l'école. Les locuteurs ne font pas la distinction : ils répondent patois et non gallo à Fougères !... Le terme de gallo est utilisé par les universitaires et les associations. Il est également employé à la frontière avec la Basse-Bretagne ou la Normandie. C'est-à-dire que le « patois » est identifié comme synonyme de « notre langue » et « gallo » comme « leur langue ». « Eux » entendu comme l'élite urbaine et intellectuelle dont les intérêts ne rejoignent pas « les nôtres ». [...] Les enquêtes menées à Fougères montrent au contraire que le patois est quelque chose de positif, reflet d'une culture locale. Le patois est perçu à Fougères comme une langue d'interconnaissance, une langue parlée avec des gens identifiés comme des proches.

Clément FERRÉ, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

En 1979, la question avait été posée : qu'est-ce que le gallo pour vous ? La réponse faisait état d'une zone mais pas d'un parler. Questembert, Pipriac, étaient non bretonnants donc gallo... Dans les années 80, la pensée globale de la population était que le gallo était un parler patois, mais non significatif : un parler français avec quelques mots locaux. Aujourd'hui on observe une évolution des mentalités.

Le gallo est un terme intellectuel qui ne correspond pas au parler local : le patois ; ce qui pose un problème d'identification : qui s'identifie comme locuteur ? On note tout de même une évolution, une appropriation du terme. La redécouverte du gallo permet de créer du lien.

Fabienne MABON, coordinatrice du Groupement culturel breton des pays de Vilaine, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

Le gallo n'est pas une langue unifiée : comme le breton, elle se décline en plusieurs dialectes sur différents territoires. Au sein de communes, même voisines, les prononciations divergent.

En outre, le gallo véhicule encore de nombreux lieux communs : une langue de « vieux », rurale, issue d'un mauvais français... Ces clichés perdurent. Les principales associations et les politiques publiques mises en place depuis une dizaine d'années, en faveur de la langue, tentent de tordre le cou à ces clichés. La reconnaissance par la Région Bretagne en 2004, comme langue régionale au même titre que le breton a nettement favorisé le changement de perception, par les politiques publiques et par les locuteurs eux-mêmes.

Préconisation

→ **Objectif n°3** : Mieux faire connaître le gallo comme l'une des deux langues de Bretagne.

Action 3.1 : Sensibiliser les collectivités locales au pluralisme culturel et linguistique de la région et les encourager à mieux intégrer le gallo dans leurs politiques publiques, en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

Action 3.2 : Développer la signalétique bi ou tri-lingue en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » auprès des collectivités locales

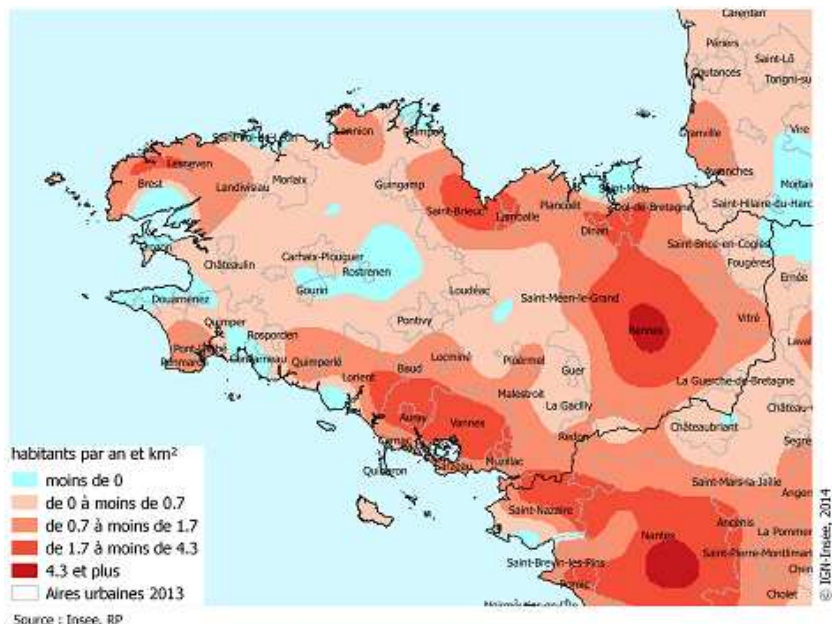
Où le gallo est une langue unifiée (discours issue du mythe de purisme linguistique), de fait réservée à une frange urbaine et éduquée de la population, ou bien « le gallo » n'existe pas réellement et n'est qu'une construction discursive masquant la diversité sociolinguistique.

Le gallo est ainsi considéré plus comme un sociolecte (c'est-à-dire une variété de langue propre à un groupe social, dite aussi dialecte social par ceux qui emploient dialecte au sens large) qu'une langue, c'est-à-dire une pratique linguistique inhérente à un groupe social déterminé. Le profil type des locuteurs dans les représentations est une personne dite âgée, travaillant dans le secteur primaire, vivant et/ou travaillant en milieu identifié comme rural. Le stéréotype est que le gallo est une langue de « vieux » véhiculant certains clichés comme un niveau intellectuel moindre. Or ce stéréotype générationnel tient depuis un siècle... ce qui sous-entend que le gallo ne serait parlé que par des anciens depuis un siècle !

Clément FERRÉ, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

2.2 Qu'est-ce que le « pays gallo » ?

Traditionnellement, on distingue Haute et Basse Bretagne, l'une à l'est, gallésante, l'autre à l'ouest, brittophone. Le « pays » gallo recouvrirait alors peu ou prou la Haute-Bretagne : elle s'étend à l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, à la majeure partie de Loire-Atlantique et à la partie orientale des Côtes-d'Armor et du Morbihan. A l'ouest, la limite linguistique est celle du breton. Elle a été dressée assez précisément par Paul Sébillot à la fin du 19^e siècle et va à peu près de Plouha au Nord à la presqu'île de Rhuys et au Pays de Guérande au Sud. Au Nord, à l'est et au Sud, le gallo est bordé par d'autres langues d'oïl : le normand, le mançais, l'angevin et le poitevin saintongeais. Pendant longtemps le gallo a été associé à un territoire et non à une langue. Il marque encore aujourd'hui un ancrage territorial fort, identifié à la Haute-Bretagne.



Variation du nombre d'habitants entre 2006 et 2011
© IGN, Insee, 2014 source : Insee

Mais cette dualité est/ouest apparente n'est sans doute pas aussi rigide que par le passé. De plus en plus de bas-bretons viennent s'installer en Haute-Bretagne par exemple, même si les mobilités en sens inverse ne sont pas rares non plus. Rennes Métropole comptait en 1999, 364 000 habitants, 405 000 habitants 10 ans plus tard. L'aire d'influence de Rennes atteint 675 000 habitants en 2010 tandis qu'elle ne comptait que 606 000 habitants en 1999. Le succès remporté par l'enseignement du breton en école élémentaire dans le Pays de Rennes s'explique aussi par ces mouvements de populations.

Cette répartition territoriale peut-elle aujourd'hui fonder une politique sur le gallo ? Nous venons de le voir, il existe une incertitude sur la langue, se pose donc la question d'un territoire opérant. Mais de la même manière qu'il n'y a pas une langue identifiée, le pays gallo n'est pas clairement reconnu... Il est composé de plusieurs zones constituant un territoire non unifié. Par ailleurs, l'existence de zones bretonnantes et le développement du breton en Haute-Bretagne rendent la lecture plus complexe (Cf. Carte des variantes linguistiques en Bretagne, p.9). L'« identité » galloise se dessinerait alors en creux.

En effet, un certain complexe identitaire a été mis en avant par plusieurs chercheurs : « *les locuteurs du gallo se perçoivent souvent comme plongés dans un vide identitaire honteux. Cette « double identité négative » amènera certains locuteurs à se dénommer comme étant des Sots Bretons, en référence à l'appellation de Hauts-Bretons. Aujourd'hui encore, nombreux sont les jeunes d'environnement familial gallois qui entreprennent une démarche d'apprentissage du breton car ils ne considèrent pas le gallo comme étant un vecteur identitaire suffisamment valorisant* »²⁵.

André Le Coq explique que le gallo a subi à la fois de la part du français, une domination « officielle » mais aussi une domination plus insidieuse de la part de sa voisine celtique : la langue bretonne qui est vécue par la majorité des galloisants comme étant le gage d'une « bretonnité » incontestable²⁶.

En 2004, dans une démarche constructive et symbolique forte, le Conseil régional de Bretagne reconnaît « *officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne* » et que « *le pluralisme linguistique de la Bretagne est ancien et constitutif de son identité* »²⁷.

Préconisation

→ **Objectif n°3** : Mieux faire connaître le gallo comme l'une des deux langues de Bretagne.

Action 3.1 : Sensibiliser les collectivités locales au pluralisme culturel et linguistique de la région et les encourager à mieux intégrer le gallo dans leurs politiques publiques, en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

Action 3.2 : Développer la signalétique bi ou tri-lingue en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » auprès des collectivités locales

25 D'HERVE, Gildas, CREDILIF, *Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo*, Marges linguistiques - Numéro 10, Novembre 2005, Université de Rennes 2, <http://www.marges-linguistiques.com>.

26 LE COQ, André, *L'enseignement du gallo*, TREMA, 2009.

27 Conseil régional de Bretagne, *Plan de politique linguistique*, Conseil régional de Bretagne, décembre 2004.



Carte du pays gallo et de ses variantes linguistiques
 Réalisation : Mikael Bodlore-Penlaez / Geobreizh.com pour BCD/ Sevenadurioù © 2015

2.3 Une appropriation difficile de l'oralité par les politiques publiques

Troisième élément susceptible de constituer une difficulté pour les politiques publiques à destination du gallo : sa nature intrinsèquement orale. De plus, le gallo regroupe différents dialectes, avec des prononciations différentes (voir carte page 17).

La langue galloise ne possède pas encore d'orthographe unifiée. Cette écriture ne peut être un préalable à toute action publique, mais elle reste une étape cruciale dans le développement du gallo.

Les travaux sur la codification orthographique du gallo sont relativement récents. Le premier effort de codification de l'orthographe du gallo a été entrepris par « l'Association des Amis du parler gallo » en 1977. Le principe de la nécessité d'un système spécifique a émergé seulement depuis les années 1980 avec la publication de l'ouvrage *Écrire le gallo* d'Alan J. Raude. Depuis, d'autres systèmes ont vu le jour²⁸, comme l'ELG (Ecrire en gallo) et l'Aneit (« Aujourd'hui », utilisé par Bertègn Galèzz) qui s'appuient sur une démarche étymologique,

28 <http://fr.wikipedia.org/wiki/Gallo>.

le MOGA (contraction de *Motier de galo*²⁹) en 2007 et l'ABCD (des initiales de ses inventeurs : Régis Auffray, André Bienvenu, André Le Coq et Patrice Dréano) en 2009, avec une approche phonologique, le BAP (Bèll A Parfétae: « facile à prononcer correctement ») utilisé par l'Association L'Andon dou Galo... L'ELG a été choisi par exemple pour la signalétique bilingue français-gallo de la station de métro Charles-de-Gaulle à Rennes.

Aujourd'hui, deux tendances de système d'écriture se dégagent : l'une privilégie une orthographe unique qui peut se prononcer de différentes façons, en respectant les variétés régionales, tandis que l'autre propose d'écrire, au choix suivant les contextes, selon la prononciation dialectale ou dans une transcription unifiée (lisible elle aussi de plusieurs façons)³⁰ :

- L'ABCD est promu depuis 2009 par l'Association des enseignants de gallo. Il s'agit d'une écriture « globale » qui peut être lue de différentes manières. Plus qu'un système fini, il s'agit d'un ensemble de règles au sein desquelles l'utilisateur conserve la liberté de choisir entre différentes formes graphiques. C'est le système appliqué au sein de l'Éducation Nationale, chaque enseignant est totalement libre de ses choix orthographiques.
- Le Moga a été mis au point par Chubri en 2007. Il s'agit d'un système orthographique qui intègre à la fois les besoins d'écriture des variantes dialectales et les besoins liés aux usages standard (comme le fait une orthographe globale). Le site web de Chubri, ses publications et ses cours du soir utilisent ces codifications.

Le faible niveau de codification du gallo a souvent constitué un frein important pour l'intervention des collectivités en sa faveur car les politiques publiques semblent démunies face à l'oralité lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'une forme écrite. C'est le cas notamment de la Région Bretagne. Alors même que nous sommes issus de civilisations orales, nous avons perdu les savoir-faire de base pour faire place à l'oralité dans la vie sociale. Cependant, les travaux sur la codification orthographique ont connu des progrès importants depuis une dizaine d'années et facilitent déjà des progrès dans l'usage public du gallo.

Suite à la démarche volontariste du Conseil régional, d'intégrer le gallo dans la signalétique et la communication internes, un groupe de travail (Association des enseignants de gallo, Bertègn Galèzz et Chubri) sur la traduction et la terminologie gallèses a été mis en place début 2013 pour contourner cette difficulté et répondre aux exigences des politiques publiques. Ces travaux ont favorisé des convergences orthographiques, notamment au sein de deux des trois associations parties prenantes. Bertègn Galèzz utilise régulièrement la trame de règles qui en est ressortie et Chubri a introduit une partie des ces règles dans sa mise à jour du Moga publiée en 2013.

La langue gallèse était absente du discours, de la communication de la Région. C'est un constat. On a donc engagé autour d'un groupe de travail, une démarche pour qu'un premier pas soit fait dans la communication de la Région, dans la symbolique de cette communication. La suite dépend du jeu des acteurs, de l'accompagnement susceptible d'être fait par la Région.

L'expérience du Groupe de Travail sur le gallo (communication) mis en place par la Région donnait une première impression de morcellement avec des associations en désaccord ou non unies. Depuis, des progrès ont été réalisés...

Jean-Michel LE BOULANGER, Vice-président du Conseil régional de Bretagne chargé de la culture et des pratiques culturelles, entretien du 4 septembre 2014 à Rennes

29 Dictionnaire français – gallo et gallo – français, rédigé par Bèrtran Ôbrée et publié par Bèrtègn Galèzz en 1995.

30 Association des Enseignants de Gallo, *L'écriture ABCD*, 2009, p. 5 et ÔBREE, Bèrtran *Lire et écrire avec le Moga*, Chubri, septembre 2007.

Il reste que les efforts des associations en la matière sont freinés par le très faible nombre de travaux universitaires touchant à la linguistique du gallo depuis les travaux dialectologiques des années 1970-1980 qui ont permis de prendre en compte la cartographie dialectale dans les orthographes utilisées par Bèrtran Ôbrée dans le *Motier de galo* en 1995³¹ et par Régis Auffray dans le *Petit Matao* en 2007³².

L'investissement des universités sur la codification orthographique du gallo est faible. Des linguistes de l'Université de Nantes ont accompagné à plusieurs reprises les recherches orthographiques de Bèrtran Ôbrée depuis une vingtaine d'années. En amont de la rédaction du *Motier de galo*, le phonologue et dialectologue J.-L. Léonard a apporté de précieux conseils méthodologiques, notamment en préconisant de réaliser au préalable des enquêtes orales pour analyser la phonologie du gallo³³ et de prendre en compte une part du matériel orthographique du français tout en évitant les ambiguïtés possibles pour les sons spécifiques du gallo. Plus tard, lors de la formalisation du Moga en 2007, Jean-Pierre Angoujard³⁴ a apporté des éclairages sur la compréhension de certains faits syntaxiques et phonologiques qui posaient des difficultés d'écriture : « z » du pluriel, voyelle d'appui ou « e caduc », « r » syllabique... Enfin, depuis 2012, des contacts sont en cours avec Ali Tifrit³⁵ et Nicolas Guilliot³⁶ dans le cadre de la mise à jour de plusieurs points orthographiques.

Du côté des auteurs d'ouvrages sur les parlers locaux ou de chroniques dans des revues, l'usage de systèmes orthographiques est minoritaire ; chaque auteur a tendance à écrire à sa manière. L'usage d'un système orthographique est plus récurrent pour les auteurs d'ouvrages de vulgarisation du gallo (à l'échelle de la Haute-Bretagne).

Malgré ces progrès relativement importants en matière de codification orthographique au regard des décennies antérieures, **des difficultés persistent** :

La nécessité d'utiliser un système orthographique commun est loin de faire l'unanimité au sein des associations locales et des locuteurs. Il reste un important travail de sensibilisation et de formation à réaliser dans ce domaine, notamment pour lever des malentendus tels que la confusion entre langue standard et orthographe commune. On peut standardiser sans uniformiser :

- Une langue standard est une variété de la langue (ayant ni plus ni moins de valeur que les dialectes) facilement utilisable par des institutions, des médias, des locuteurs (choix du vocabulaire et des formes syntaxiques par exemple).
- La normalisation graphique (orthographe commune), peut calquer la codification orthographique sur le modèle dominant en cherchant à écrire les mots d'une seule manière voire en cherchant à promouvoir une seule prononciation, ou peut prendre le parti de gérer à la fois les besoins de créer une forme standard de la langue (une forme "interdialectale" ou "supradialectale") et en même temps d'écrire en respectant les variations dialectales.

31 Dictionnaire français – gallo et gallo – français, rédigé par Bèrtran Ôbrée et publié par Bertègn Galèzz en 1995.

32 AUFFRAY, Régis, *Le Petit Matao*, éditions Rue des Scribes, 2007.

33 Il a notamment mis en évidence l'existence de voyelles longues à diphtongaison et de consonnes syllabiques, des faits peu repérés jusqu'alors.

34 Professeur de linguistique émérite de l'Université de Nantes.

35 Maître de conférences à l'université de Nantes en phonologie au sein du laboratoire de Linguistique (LLING).

36 Maître de conférences à l'université de Nantes en psycholinguistique et phonologie au sein du laboratoire de Linguistique (LLING).

L'absence de travaux universitaires sur la linguistique du gallo complique la convergence orthographique. En effet, il manque aujourd'hui une analyse suffisamment partagée de la phonologie du gallo et des variations dialectales. Une normalisation de l'orthographe du gallo qui respecte les spécificités linguistiques locales est possible. Elle nécessite une approche concertée du sujet entre les différentes associations sur la base des ces travaux universitaires aujourd'hui insuffisants³⁷.

Préconisation

→ **Objectif n°5** : Soutenir les initiatives de codification orthographique.

Action 5.1 : Pérenniser le groupe de travail mis en place par la Région autour des questions de traduction et de terminologie pour répondre à la demande publique/politique.

Action 5.2 : Mettre en place un plan d'action/partenariat avec les Universités pour accompagner les associations dans leurs travaux de codification orthographique et définir les priorités de recherche en sciences de l'enseignement, en linguistique et en socio-linguistique.

Action 5.3 : Créer une base de données lexicographique disponible en ligne.

2.4 L'épineux sujet de la transmission familiale

Nous avons, certes, toujours affaire à une dévaluation classique concernant les langues régionales de France (locuteurs sous-éduqués, langue dérivée bâtarde de la langue nationale) liée à leur identification spatiale; sous évaluée (l'espace rural), mais il est intéressant de signaler un renversement du stigmat, en ce sens que le gallo est également valorisé (langue de proximité, langue moins formelle que la langue nationale stimulant l'imaginaire, langue respectable).

Clément FERRÉ, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2, entretien du 4 septembre 2014 à Rennes

Le quatrième obstacle éventuel pour une politique publique est qu'il est difficile pour une collectivité d'intervenir sur la sphère de l'intime.

Le gallo est aujourd'hui une langue que l'on pratique avec des personnes que l'on connaît, une langue associée à la sphère privée. C'est une force, car il véhicule à ce titre des valeurs positives : confiance, connivence, proximité... Cela peut aussi constituer une faiblesse dans le cadre d'une expression publique : le niveau de langage semble parfois familier, son irruption dans la signalétique publique surprend souvent, laissant l'impression d'un « mauvais français ». C'est aussi un obstacle conséquent pour les politiques publiques, qui dans nos sociétés n'ont pas vocation à régir la sphère de l'intime, et peinent quoiqu'il en soit à l'impacter.

C'est la mise à mal des schémas de transmission familiale du gallo qui le place en danger. Nul besoin d'une analyse sociologique poussée pour comprendre les difficultés en question. Non prise en charge par l'école, la langue gallèse était apprise par le biais de la pratique au sein de la famille. Les veillées, les travaux collectifs, en particulier en milieu rural et dans le secteur agricole, constituaient des moments privilégiés d'apprentissage, par le chant ou le conte notamment. L'individualisation des modes de vie, et plus spécifiquement des loisirs, fragilise ce type de transmission. Le jeu sur écran plutôt que la veillée familiale.

La difficulté à trouver des emplois près de chez soi en milieu rural accroît les temps de déplacement domicile – travail, là encore au détriment des moments « en famille ». Le temps à l'inverse libéré par la réduction de la durée de travail comme par l'augmentation de l'espérance de vie ne compense pas ces phénomènes : dans le même mouvement, la pratique culturelle est souvent devenue divertissement, consommation individuelle de produits déconnectés d'une réalité locale, au profit de dynamiques internationales, de standards mondialisés.

Les politiques publiques à destination du gallo ne sauraient faire l'impasse sur cette question de la transmission familiale, aujourd'hui peu documentée et analysée. Elles ne sauraient non plus s'y résumer, tant les dynamiques qui la fragilisent sont puissantes. On perçoit déjà ici la nécessité de combiner les efforts relevant d'une politique linguistique à ceux d'une politique culturelle.

Les professionnels de santé rencontrés témoignent des effets pragmatiques de la compréhension ou de la pratique du gallo/patois. Les patients sont globalement enthousiasmés lorsque le gallo/patois est pris pour objet de discussion (où le français et le patois peuvent être mélangés sans distinction faite par le linguiste), ravis d'être compris (ce qui semble évident) et enjoués lorsqu'un personnel s'exprime en gallo/patois.

Clément FERRÉ, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2, entretien du 4 septembre 2014 à Rennes

Préconisations

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

→ **Objectif n°12** : Encourager la communication professionnelle en gallo.

Action 12.1 : Élaborer un argumentaire et faire connaître les intérêts de la communication en gallo, avec ses atouts et ses faiblesses, avec les réseaux d'entreprises (CCI, Produit en Bretagne, réseau de la Marque Bretagne...) en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

1ere PARTIE : Diversité et fragilité des pratiques du gallo

« C'est le fait de la diversité qui doit être sauvé, non le contenu historique que chaque époque lui a donné et qu'aucune ne saurait perpétuer au-delà d'elle-même ».

Claude Lévi-Strauss, extrait de *Race et histoire*, p.66

Des incertitudes importantes demeurent sur la pratique effective du gallo, à commencer par le nombre de locuteurs actifs. De même, aucune étude ne propose une analyse sur la place du gallo dans la vie économique et sociale. Trois points seront ici abordés pour illustrer la fragilité et la diversité des pratiques du gallo :

- Une visibilité faible dans l'économie régionale ;
- La nécessaire revalorisation dans les médias ;
- Des pratiques culturelles et artistiques diversifiées en recherche de visibilité.

1. Une visibilité faible dans l'économie régionale

Le gallo pâtit d'une difficile reconnaissance dans la vie économique et sociale. Aujourd'hui, il n'est pas un facteur d'emploi ni un argument de recrutement. Cette compétence n'est pas reconnue ou suffisamment valorisée par les employeurs dans les différents secteurs : marchand, social ou culturel. Pourtant dans le secteur du service à la personne, cette compétence prend tout son sens et dans la culture, le champ de pratique est assez large. De ce fait, peu d'emplois sont associés au gallo. Seules quelques associations permettent de valoriser cette compétence dans ces secteurs. Contrairement au breton, dont les formations longues de Stumdi débouchent souvent sur des concrétisations d'emplois, le gallo ne suscite pas encore, sauf rares exceptions, de situations professionnelles pérennes.

Aucune étude tant au plan quantitatif que qualitatif n'a été réalisée concernant la place du gallo dans la vie économique du pays gallo (de Haute-Bretagne), ni sur son utilisation dans l'entreprise, ni sur la demande d'employeurs au niveau du recrutement de leurs employés. Les données fiables et chiffrées pour proposer une vision précise de la place du gallo dans l'économie et la vie sociale en dehors du domaine culturel manquent donc. Néanmoins, le groupe de travail a pu mettre en valeur des engagements souvent méconnus.

1.1 Une quasi absence dans la communication des entreprises...

Seule une quarantaine d'entreprises mettent en avant la langue gallèse dans leurs supports de communication ou pour dénommer leurs produits (voir liste en Annexe 6) comme "Clic ta bérquette" (association de producteurs locaux du pays de Ploërmel), "Le dret en Goule" (producteur de cidre sur le pays de Lamballe); "Drao" (brasserie à Mélesse); "Lait Berbis du Broutay" (producteur de brebis à la Croix-Hélléan), "Miron Mirette" (créations artistiques en gallo), etc. Cela prouve un certain intérêt pour faire connaître, vendre leurs produits sans que cela débouche sur des offres d'emploi utilisant totalement ou même partiellement le gallo³⁸.

Quant à elle, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne (CCI Bretagne) ne possède aucune donnée sur le sujet³⁹, et l'association Produit en Bretagne ne compte a priori aucune marque adhérente ni aucun produit mettant en avant la langue gallèse. Le gallo n'apparaît pas comme un levier de performance ou de valeur ajoutée pour l'instant dans la communication des entreprises. Ce qui contraste fortement avec le succès croissant de la langue bretonne au sein de Produit en Bretagne qui lui dédie un groupe de travail⁴⁰.

Enfin, la base de données de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle), recense neuf marques utilisant les termes « gallo » ou « gallèse »⁴¹ :

- La mézon du cârouj-maison des jeux gallo-bretons ;
- Le clos gallo ;
- Charcuterie artisanale du pays gallo (capg) ;
- Gallo'p.a.d.e. ;

38 Contribution d'Annie Maudet.

39 Information de la Direction Information Économique et Prospective de la CCI Bretagne, en date du 6 février 2015.

40 Communication orale de Malo Bouëssel du Bourg, directeur de Produit en Bretagne.

41 Consultation de la base de données de l'INPI, le 6 février 2015 : http://bases-marques.inpi.fr/Typo3_INPI_Marques/marques_resultats_liste.html.

- Gallo'bus ;
- Les prés natur'les produits laitiers du pays gallo ;
- Le p'tit gallo ;
- Les vaches au gallo ;
- La maison gallèse.

Préconisation

→ **Objectif n°12** : Encourager la communication professionnelle en gallo.

Action 12.1 : Élaborer un argumentaire et faire connaître les intérêts de la communication en gallo, avec ses atouts et ses faiblesses, avec les réseaux d'entreprises (CCI, Produit en Bretagne, réseau de la Marque Bretagne...) en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

1.2 ... mais des opportunités à saisir dans les secteurs de la culture et de l'aide à la personne

Si pour l'instant, le gallo reste peu présent dans la communication des entreprises, des opportunités existent dans les secteurs culturel et d'aide à la personne.

Le Comité des acteurs de la culture gallèse recense 60 associations ayant des activités en rapport direct avec la culture gallèse mais peu ont des salariés utilisant le gallo dans le cadre de leur travail. Ce sont des associations culturelles telles Bertègn Galèzz, Chubri, la Granjagoul, Plum'FM, La Jaupitre, le Centre Marc Le Bris, l'Association des enseignants de gallo (Éducation Nationale et Enseignement privé confessionnel d'Ille-et-Vilaine et Morbihan, en primaire)...⁴²

La soixantaine d'associations recensées ayant une activité essentiellement culturelle utilisent toutes le gallo soit dans leur nom, leur communication, leur animation mais sans créer pour autant des emplois rémunérés en dehors de ces associations. Leur objet est de faire vivre la culture gallèse, sans impact sensible sur le secteur salarié.

Les Assemblées Gallèses organisent depuis 34 ans un festival de musique gallèse et depuis 2007 un ou deux séjours en Centre de Vacances-Loisir avec Hébergement (CVLH) à Plumieux (22) pendant une semaine en juillet. L'association embauche dans ce cadre, trois ou cinq directeurs et animateurs s'exprimant en gallo pour encadrer le ou les deux groupes de jeunes entre 7 et 15 ans. Il s'agit d'un emploi temporaire. Les BAFA et BAFD nécessaires ont tous été obtenus en langue française.

Le domaine des jeux traditionnels ne fait pas exception, même si la Jaupitre, le CRSMR Bretagne (Comité Régional des Sports en Milieu Rural), la Falsab (Confédération des jeux et des sports traditionnels de Bretagne) utilisent des affiches, des règles de jeu en gallo dont les traductions ont été faites par des bénévoles⁴³.

⁴² Contribution d'Annie Maudet.

⁴³ Idem.

Les aides à la personne pourraient constituer un secteur au sein duquel le gallo représenterait une compétence recherchée mais que ce soit les aides à domicile dans les ADMR (aide à domicile en milieu rural), ou les personnels travaillant dans les différentes maisons d'accueil pour personnes âgées, les employés ne sont pas recrutés selon un profil d'utilisation du gallo en complément de leur compétence paramédicale, aide-soignant, travailleur social. Aucune annonce de Pôle-Emploi ne fait référence à une compétence linguistique mise en avant par un recruteur⁴⁴.

Les détails de soin sont importants (nourriture, langue, activités, etc.) et prennent de plus en plus de place dans le processus de soin car ils participent au bien-être des patients ou des résidents. L'aspect technique reste certes la base du travail de soin, mais celui-ci ne peut faire sens pour le/la patient(e) que *via* le langage (notamment verbal) et permet l'apaisement de la personne hospitalisée.

Clément FERRÉ, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2, entretien du 4 septembre 2014 à Rennes

Préconisations

→ **Objectif n°13** : Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.

Action°13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).

Action°13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.

Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.

→ **Objectif n°14** : Développer et mieux diffuser les offres d'emploi prenant en compte le gallo.

Action 14.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 14.2 : Centraliser les offres d'emploi prenant en compte le gallo par une structure ressource, sur un même site.

2. Une nécessaire revalorisation dans les médias

Le développement du gallo dans la sphère médiatique est un enjeu fondamental pour sa reconnaissance, pour la sensibilisation de tous à cette langue porteuse de pratiques culturelles qui lui sont propres.

La visibilité du gallo dans la sphère médiatique reste largement perfectible. Plusieurs freins sont invoqués quant au manque de visibilité : la méconnaissance qui induit des *a priori* comme une image « vieillotte » (en contradiction avec les stratégies des médias pour leurs secteurs cibles) ; le manque de captations de contenus culturels diffusables ; l'absence d'une personne ou d'une structure ressource capable d'orienter les demandes de contenus et de diffusion ; le manque de sensibilisation ; le manque d'animateurs et le manque de formations professionnelles...

Face à ces constats et afin de répondre au mieux aux objectifs poursuivis, trois leviers peuvent être actionnés : **rendre plus visible le gallo** (langue et pratiques culturelles) dans la sphère médiatique, **développer la sensibilisation** dès le plus jeune âge via les médias, et enfin **favoriser leur accompagnement méthodologique** et le financement de ces démarches. Ces leviers ont tout leur rôle à jouer dans l'éradication d'un sentiment d'infériorité.

Il ressort des échanges avec les acteurs du gallo des constats de manque de visibilité, de valorisation et de relais de leur action dans les médias sur les domaines de l'enseignement, de la création artistique, de l'événementiel (remise des prix du gallo, semaine des langues par exemple)⁴⁵.

Pourtant, le gallo n'a pas uniquement pour vocation de faire rire ou de parler du fait linguistique en Bretagne. Il existe dans les différents médias, des émissions ou des chroniques consacrées à l'actualité (*Le Galo nowiao* sur Plum'FM ; *Les Caoseries a Matao* par André Le Coq dans L'Hebdomadaire d'Armor ; *Au cul d'la tonne* par Hervé Drouard dans l'hebdomadaire *La Mée* (44)) ou à la musique (*Du brut drer l'us* sur Plum'FM ; *Chaod-ferdi* : émission spécialisée dans la cold wave sur Plum'FM) ou encore à la littérature (*Le Toupichon* sur Plum'Fm ; l'adaptation radiophonique en gallo du roman de Paul Féval *Chateaupauvre* sur RCF de Saint-Brieuc).

45 Contribution d'Anne-Marie Pelhate.

→ **Objectif n°10** : Renforcer la présence médiatique du gallo.

Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.

2.1 Radio publiques, associatives et privées : une offre insuffisante ?

Les sociétés publiques de radiodiffusion « assurent la promotion de la langue française et mettent en valeur le patrimoine culturel et linguistique dans sa diversité régionale et locale »⁴⁶. Par ailleurs, comme le rappelle l'Unesco, « l'accès équitable à une gamme riche et diversifiée d'expressions culturelles provenant du monde entier et l'accès des cultures aux moyens d'expression et de diffusion constituent des éléments importants pour mettre en valeur la diversité culturelle et encourager la compréhension mutuelle »⁴⁷.

Les médias ont un rôle fondamental en tant que vecteur de communication des pratiques linguistiques, en faisant entendre et en diffusant du gallo, mais aussi en tant que diffuseur de pratiques culturelles du pays gallo. La radiodiffusion est un médium qui pourrait être encore plus facilement approprié par les acteurs culturels et les responsables des radios, car le gallo véhicule des pratiques culturelles et un patrimoine culturel immatériel essentiellement tournés vers l'oralité.

2.1.1 Radio publique

La charte de Radio France souligne une obligation de service public par rapport à la diffusion de programmes en langues régionales : Radio France « favorise l'expression régionale sur ses antennes décentralisées sur l'ensemble du territoire »⁴⁸ et « veille à ce que les stations locales contribuent à l'expression des langues régionales »⁴⁹. Le CSA rappelle que « les dispositions de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ne s'opposent pas à l'usage par voie audiovisuelle des langues régionales de France »⁵⁰.

Selon Gilles Bonbonny, Directeur de France Bleu Armorique, l'image du gallo n'est pas attrayante et n'est pas associée à une image « jeune » : « « Tout en étant une richesse culturelle la langue gallèse a mon sens est peu parlée dans les zones urbaines et surtout employée en milieu rural. Son expression radiophonique sur des formats longs peut être problématique pour un média qui cherche aussi à rayonner auprès d'un public à priori non

46 Loi n°2000-719 du 1^{er} août 2000 modifiant la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

47 UNESCO, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, Article 2 – Principes directeurs, 20 octobre 2005.

48 Article 44, III, Loi n°2000-719 du 1^{er} août 2000 modifiant la loi n°86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

49 Décret du 13 novembre 1987 portant approbation des cahiers des missions et des charges de la Société Radio France, JO, 15/11/1987, p. 13326.

50 Recommandation du Conseil supérieur de l'audiovisuel relative à l'emploi de la langue française par voie audiovisuelle du 18 janvier 2005 (assemblée plénière).

gallésant et parfois plus jeune, ce qui est un des objectifs de France Bleu Armorique. La présentation du gallo lors des émissions doit donner envie d'apprendre la langue et surtout ne pas être répulsive pour les jeunes »⁵¹.

Par ailleurs, l'emploi des langues régionales doit se faire de manière décroisée afin d'éviter le phénomène de ghetto. Peut-être faut-il plus s'inspirer de *Frequenza Amora* (Corse) qui propose facilement des allers-retours dans les émissions entre français et corse ?

A l'heure actuelle, sur France Bleu Armorique, il existe une chronique présentée par Roger le Contou et Fred le Disou (diffusée à 6h20) malgré un projet d'arrêt en 2013. Une chronique en gallo animée par Alinn Metayer (billet d'humeur) a également été diffusée mais n'existe plus faute de disponibilité de l'animatrice.

Un renouvellement reste à définir mais un manque de personne-ressource et d'interlocuteurs gallésants est perceptible au sein de l'équipe (journalistes, animateurs) pour prendre en charge ces nouveaux programmes⁵².

Préconisations

→ **Objectif n°7** : Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.

Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.

Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle ? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB) ? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique ? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne ?).

Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.

Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).

Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des gallésants.

→ **Objectif n°10** : Renforcer la présence médiatique du gallo.

Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.

51 Gilles Bonbonny, Directeur de France Bleu Armorique, entretien du 4 septembre 2014.

52 Contribution d'Anne-Marie Pelhate.

2.1.2 Radios associatives

Globalement, l'offre de gallo au sein des radios associatives de Bretagne demeure assez faible. Elle n'a pas permis à ce jour de constituer un réseau de radios investies dans le gallo. La principale radio diffusant des programmes en gallo est Plum'FM qui a su rejoindre, en tant que partenaire, le réseau Brudañ ha skignañ (« Emettre et diffuser »), qui fédère les radios associatives brittophones (Arvorig Fm, Radio Bro Gwened, Radio Kerne et Radio Kreiz Breizh). Toutefois, l'absence de réseau spécifique au gallo est vécue comme une difficulté.

Plum'FM est une radio associative locale basée à Sérent. La radio née à l'IME de Plumelec en 1990, a embauché un animateur en charge des programmes en gallo dès 2004 (Matao Rollo). A l'heure actuelle, deux salariés (un Equivalent Temps Plein) et une dizaine de bénévoles travaillent à la création de programmes en gallo et à leur diffusion. Actuellement, près de 1h30 de programmes en gallo sont diffusés par semaine en moyenne sur les ondes, sur internet et via un système de podcast (via www.plumfm.net et radiobreizh.net). **C'est la radio qui diffuse le plus de programmes en gallo.** La qualité et la diversité des formats et des programmes sont recherchées (chronique, émission musicale, agenda, talk show, etc.). Des émissions en breton produites par Radio Kerne et Bro Gwened sont également diffusées.

Aujourd'hui Plum' FM emploie 7 salariés (soit 5 emplois équivalent temps plein) et 60 bénévoles animent aussi l'antenne. La radio possède un budget de 190 000 € environ et est financée par le FSER (Fonds de soutien à l'expression radiophonique de 70 000 €), la Région (25 400 €), etc. Elle s'autofinance à hauteur de 50 000 € grâce notamment à des ateliers pédagogiques et éducatifs dans les écoles ou des structures spécialisées... La radio ne propose pas de publicité. Elle diffuse 12 heures de gallo par semaine. En 2006, **1 400 auditeurs/jour** écoutaient le 102.1 (Source Médiamétrie). Depuis octobre 2005, Plum'FM émet en direct sur Internet (**plus de 4000 visiteurs** par mois en moyenne sur le site). Le système de Podcasts permet également d'écouter les émissions en différé sur le site ouvrant de nouvelles possibilités pour nos auditeurs...

Anthony SERAZIN, ancien Directeur de Plum'FM, Directeur de la Compagnie Orange Givrée, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

La radio est soutenue notamment par le Conseil régional à hauteur de 25 400 € pour son action sur les langues de Bretagne (augmentation de 5 400 € en 2013).

Une partie des programmes en gallo produite par Plum'FM est diffusée également sur d'autres radios associatives (à leur demande) : **Radio Soleil** (pays de Fougères), **Radio Laser** (pays des Vallons de Vilaine et Rennes), **Radio Bro Gwened** (Morbihan) et **Radio Catholique Francophone (RCF) Clarté** (pays de Saint-Brieuc)⁵³. Depuis 2013, l'antenne RCF de Saint-Brieuc diffuse une émission en gallo hebdomadaire, et a notamment travaillé et diffusé l'adaptation radiophonique en gallo du roman de Paul Féval *Chateaupauvre*.

Une des meilleures solutions serait de développer la radio afin de faciliter la sensibilisation et l'appropriation. Une radio locale manque en effet sur le territoire. Plum' FM avait tenté d'avoir une antenne sur Redon, les élus avaient été rencontrés mais le projet n'a pas été retenu par le CSA, ni très porté politiquement...

Fabienne MABON, coordinatrice du Groupement culturel breton des pays de Vilaine, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

53 Contribution d'Anne-Marie Pelhate.

Des demandes ont émergé de radios associatives (Radio Laser, Radio Sing Sing, etc.) souhaitant développer des programmes en gallo **mais n'ont pas été suivies d'effet à cause du manque de personne-ressource ou formée au gallo.**

Préconisations

→ **Objectif n°7 :** Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.

Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.

Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle ? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB) ? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique ? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne ?).

Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.

Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).

Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des galloisants.

→ **Objectif n°10 :** Renforcer la présence médiatique du gallo.

Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.

2.2 Télévisions : des programmes inexistantes en gallo

Il n'existe pas de programmes télévisuels réguliers en gallo.

La première émission en gallo a été diffusée en 2007 sur la chaîne locale Armor TV et présentée par Matao Rollo. Le programme n'a pas continué faute de disponibilité de l'animateur. Fred le *contou* et Roger le *disou* ont présenté pendant quelques années un bulletin météo décalé sur TV Rennes (de 2008 à 2012). Elle a été arrêtée suite à un manque de disponibilité des animateurs. Une émission culinaire tout en gallo a été produite (Lipous) par Gwengolo Filmou. Aucun programme en gallo n'a a priori jamais été proposé sur les chaînes publiques...

En revanche, TV Rennes a exprimé le souhait de développer les émissions en gallo mais se retrouve bloqué face à un manque d'animateurs compétents et de producteurs volontaires.

Une table ronde sur les médias a été organisée par Chubri en partenariat avec la Région Bretagne, en octobre 2009⁵⁴. Les objectifs de cette table ronde étaient de :

- favoriser des rencontres entre acteurs de l'audiovisuel et acteurs du gallo,
- favoriser ainsi des coopérations futures,
- favoriser la définition et l'expression des besoins d'accompagnement par les politiques publiques en vue du développement du gallo dans l'audiovisuel.

Ces échanges ont permis de constater le manque de moyen humain et la nécessité d'une structure relais/ressource pour répondre aux demandes de contenus des médias.

Ceci dit, le Projet Audiovisuel Breton, relayée par le Pacte d'Avenir pour la Bretagne, offre des perspectives nouvelles grâce à « *la possibilité d'expérimenter une offre audiovisuelle régionalisée en Bretagne* »⁵⁵. En effet, le Projet Audiovisuel Breton a pour « *objectif de coopérer autour de la production mutualisée de contenus audiovisuels, de leur diffusion et de leur médiation, en concertation avec les acteurs de la vie sociale, culturelle, linguistique et économique de Bretagne* »⁵⁶.

54 Contribution d'Anne-Marie Pelhate.

55 Pacte d'Avenir pour la Bretagne, signé le 13 décembre 2013 entre le Préfet de région et le Président du Conseil régional, en présence du Premier Ministre.

56 Protocole d'accord du Projet Audiovisuel Breton, article 1.

→ **Objectif n°7** : Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.

Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.

Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle ? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB) ? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique ? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne ?).

Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.

Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).

Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des gallésants.

→ **Objectif n°10** : Renforcer la présence médiatique du gallo.

Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.

2.3 Presse et internet : une production en gallo faible malgré des demandes

L'absence de normalisation écrite du gallo complique probablement sa diffusion dans la presse et sur internet. A notre connaissance, aucune étude n'a été menée sur le lectorat (attentes, habitudes des lecteurs) de ces contenus en langue gallèse. Il est donc difficile pour le moment d'évaluer l'impact de cette diffusion auprès des lecteurs.

La production en gallo reste assez faible dans la presse écrite. On compte aujourd'hui six chroniques régulières en gallo dans les journaux locaux, réalisées par des particuliers :

- André Le Coq publie *les Caoseries a Matao*, des chroniques sur l'actualité, dans *L'Hebdomadaire d'Armor* ;
- Maryvonne Limon publie une rubrique hebdomadaire *Assis-té, mets du suc!* dans le *Courrier Indépendant* ;

- Une chronique en gallo sur l'actualité *Au cul d'la tonne* écrite par Hervé Drouard est publiée dans l'hebdomadaire *La Mée* (44) ;
- Depuis 2013, Daniel Giraudon écrit une chronique dans l'édition du dimanche de Ouest France : *le galo come on l'caoze* (aussi diffusée sur Plum'FM) ;
- Chronique *En gallo dans le texte* par Bèrtran Ôbrée dans le trimestriel du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine *NousVousIlle* ;
- Chronique dans l'hebdomadaire en breton *Ya !* (Fabien Lécuyer, Régis Auffray et Patrick Deriano).

Il semble également que des demandes d'articles en gallo ont été formulées par divers journaux locaux (Télégramme Dinan, les infos, etc.) mais n'ont pas abouti faute d'interlocuteurs ou de mise en relation avec les auteurs possibles⁵⁷.

Le gallo manque de visibilité sur internet et dans le monde numérique en général. Internet reste un espace encore relativement peu approprié par les acteurs du gallo pour diffuser et transmettre la langue et la culture gallèses. Si un portail pour les associations gallésantes existe (www.pays-gallo.net), il ne présente aujourd'hui que quatre associations (Les Assemblies Gallaises, Les Enseignants de gallo, Les Préchou, Pouëvr et Seu).

On note cependant la présence de nombreux blogs en gallo (<http://louvigne-du-desert.over-blog.com> ; <http://fleurdeblenoir.canalblog.com> ; <http://dretengoule.over-blog.com> ; <http://mitaw.over-blog.com>, par exemple). Deux sites de presse proposent des articles en gallo (7seizh.info et l'Agence Bretagne Presse) tandis que d'autres sites, plus généralistes, ont décliné leur communication en version bilingue :

- Chubri : www.chubri.org,
- Bertègn Galèzz : <http://www.bertegn-galezz.bzh>,
- www.maclasseengallo.net,
- <http://pays-gallo.net> (héberge plusieurs sites en gallo),

Ou trilingue :

- Radio Breizh (<http://www.radiobreizh.net>),
- Dihun Breizh (www.dihunbreizh.com),
- Kendalc'h (<http://www.kendalch.com/>), etc.

Si la présence du gallo à l'écrit sur internet reste relativement marginale, de nombreux contenus sonores sont déjà disponibles en ligne, et mériteraient une valorisation plus spécifique. Les bases de données de Dastum, de l'Institut National de l'Audiovisuel, dont les contenus peuvent être repérés depuis Bretania, le portail des cultures de Bretagne, proposent par exemple des chants, des contes, des récits en gallo.

⁵⁷ Contribution d'Anne-Marie Pelhate.

→ **Objectif n°7** : Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.

Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.

Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle ? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB)? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique ? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne ?).

Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.

Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).

Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des gallésants.

→ **Objectif n°10** : Renforcer la présence médiatique du gallo.

Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.

3. Des pratiques culturelles et artistiques en recherche de visibilité

Les langues sont étroitement associées aux pratiques culturelles. Les pratiques culturelles ici concernées s'appuient sur un corpus traditionnel en gallo. Elles sont variées et créatives. Elles trouvent leur espace d'expression de manière quasi exclusive au travers de manifestations pérennes ancrées sur un territoire sur lequel elles trouvent un écho populaire important. En revanche, la création pâtit de faibles relais médiatiques et manque de visibilité dans le secteur culturel.

Je ne sais pas ce qu'est la culture bretonne... pas plus que la culture galloise. Et je n'ai pas envie de le savoir. Définir ce qu'est la culture bretonne reviendrait à territorialiser, à faire le jeu de la hiérarchisation des cultures. Toutes les cultures enracinées touchent à des formes d'universel, comme à du contemporain. Les cultures galloises ont leur niveau d'exigence et leur universalité. Il y a des formes de cultures et des pratiques culturelles en gallo ou autour des cultures galloises qui sont équivalentes à d'autres.

Jean-Michel LE BOULANGER, Vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé de la culture et des pratiques culturelles, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

3.1 Le patrimoine culturel immatériel en Haute-Bretagne : diversité et transmission

Le territoire de la Haute-Bretagne correspond peu ou prou au pays gallo qui se caractérise par une langue porteuse de pratiques culturelles. Quelles sont, justement, ces pratiques qui, d'un point de vue culturel, pourraient singulariser le pays gallo ? Ces pratiques sont-elles en danger et qui concernent-elles encore ? Les politiques à l'œuvre en matière de PCI répondent-elles parfaitement aux nécessités de sauvegarde et de valorisation de ces pratiques ?

L'Unesco définit « par *“patrimoine culturel immatériel” les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine* »⁵⁸. Le patrimoine culturel immatériel ne peut donc être patrimoine que lorsqu'il est reconnu comme tel par les communautés, groupes et individus qui le créent, l'entretiennent et le transmettent ; personne ne peut décider à leur place si une expression ou pratique donnée fait partie de leur patrimoine⁵⁹.

Plus spécifiquement, comme l'expliquent Charles Quimbert et Vincent Morel, « *il ne faut surtout pas réduire la culture galloise à la langue galloise comme il ne faut pas réduire la question de la langue à la seule question de l'écriture. La richesse des manifestations*

58 Unesco, Article 2 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

59 <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00002>.

culturelles et populaires de ces quarante dernières années montre un réel enracinement des pratiques chantées et instrumentales qui a bien souvent recréé du lien entre les générations et développé une véritable économie. C'est à l'ensemble de ce mouvement que l'on doit, aujourd'hui, la possibilité d'évoquer une culture gallèse encore présente. Plus fondamentalement encore, l'oralité qui caractérise les cultures traditionnelles permet la rencontre avec d'autres univers musicaux (du Jazz aux musiques actuelles), avec d'autres cultures et s'affiche comme un complément indispensable à toute formation. La culture gallèse, en ce sens, loin de regarder en arrière, devient un outil indispensable à la construction d'un avenir respectueux des diversités culturelles »⁶⁰.

Le patrimoine culturel immatériel est vivant par définition. Il se vit, évolue et se transmet grâce à des pratiques.



Carte des modes de Bretagne

Tirée de l'Atlas de Bretagne / Atlas Breizh (Mikael Bodlore-Penlaez & Divi Kervella, Coop Breizh, 2011)
Réalisation : Mikael Bodlore-Penlaez

Cette carte des modes de Bretagne exprime une diversité des pratiques culturelles. Elle est à mettre en regard avec la carte des variantes linguistiques page 9, avec laquelle on remarque de fortes analogies.

60 QUIMBERT, Charles, MOREL, Vincent, *Rapport sur la culture gallèse en Haute-Bretagne*, Dastum, 2008.

3.1.1 Collecte et transmission : des ponts à construire

Charles Quimbert et Vincent Morel définissent la collecte par « le fait d'enquêter auprès d'une personne pour savoir ce qu'elle connaît de chansons, de contes mais aussi de pratiques liées à la tradition. Le terme actuel d'enquête peut lui être synonyme au niveau méthodologique. Cette collecte fut au début l'apanage des gens lettrés qui portaient ainsi un regard sur les chansons du peuple (Paul Sébillot, Adolphe Orain, Lucien Decombe, Henri-Georges Dottin...), censé lui-même détenir une mémoire en lien avec une culture ancestrale non écrite, se transmettant oralement. Plusieurs d'entre eux se passionnèrent pour ce corpus et fournirent des travaux aujourd'hui incontournables.

Ce travail, cette investigation, s'est prolongée jusqu'à nos jours et a fait l'objet d'un regain d'intérêt dans les années soixante-dix en lien avec le renouveau des pratiques musicales et chantées. La démarche est cette fois bien différente et ce sont des amateurs passionnés et parfois des missions scientifiques (la première en Basse-Bretagne en 1939) qui parcourent le territoire. Les enquêtes sont beaucoup plus exhaustives avec une réelle démarche de terrain : porte à porte, visites de très nombreux interprètes, connaissance intime des populations concernées. Y sont associés dans les années soixante les noms de **Jean Tricoire** (pays de Châteaubriant), **d'Albert Poulain** (Pipriac, pays de Redon) et **d'Alain Le Noac'h** (pays de Loudéac). Les motivations diffèrent aussi ; il ne s'agit plus d'inventorier un corpus de chansons mais de se constituer aussi son propre répertoire et, très vite, de relancer une pratique. Les principales associations (**Dastum**, le **Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine**, **La Bouèze**, **Chom'tè** à Ploërmel) sont nées de ce mouvement qui s'est lui-même continué en motivant une nouvelle génération de collecteurs (Bourdin G. ; Hervieux G. ; Bonno, J. ; Le Mapihan M.N. ; Guillard P. ; Bardoul P. ; Quimbert C. ; Morel V. pour les principaux) et de chanteurs et donnant naissance à de nouvelles associations telles que **l'Epille**.



Un moment de collecte par Matlao Ghiton de Chubri, © Xavier Dubois-ArMen - Chubri rasèrri

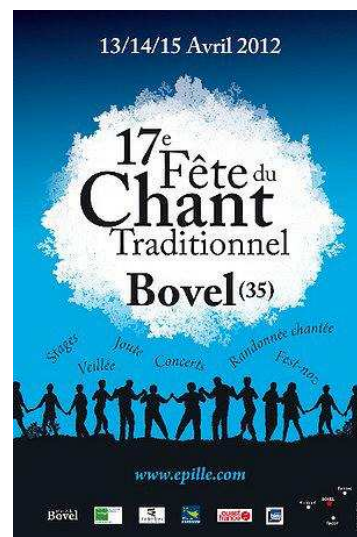
La collecte elle-même s'est avérée d'une richesse insoupçonnée et la question de la valorisation, de la transmission de ce patrimoine s'est faite entendre en plusieurs endroits du territoire, la plupart du temps en faisant le lien avec des pratiques encore existantes. Par ailleurs, un véritable engouement accompagnait ce renouveau. Au total, ce sont des milliers d'heures d'enregistrement que l'on doit au travail de ces associations et de ces bénévoles – environ 9 000 heures sont actuellement déposées à Dastum -, mais aussi la création d'un véritable tissu social redonnant une place à chaque tranche d'âge (combien d'anciens se sont ainsi sentis reconnus par l'intérêt que l'on pouvait porter à leurs savoirs) formant, une multitude de musiciens amateurs et professionnels pour quelques-uns »⁶¹.

Selon Marc Clériveret, la chanson de Haute-Bretagne se porte relativement bien même si les porteurs de traditions disparaissent. On compte encore quelques dizaines de pratiquants. La transmission, d'abord liée à l'activité des Cercles celtiques depuis le début des années 50, s'est développée dans les années 1970 – 1990 au travers de stages à l'initiative de Dastum, du Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine (GCBPV) ou de Ti Kendalc'h.

61 QUIMBERT, Charles, MOREL, op. cit.

Les premiers « cours » datent de 1992 (à Redon et au Sel-de-Bretagne) et sont en lien avec l'apparition des premiers Diplômes d'Etude d'enseignants de musique traditionnelle. Parallèlement, des écoles de musique traditionnelle se structurent en Ile-et-Vilaine (La Bouèze, le GCBPV, Les menhirs au Sel-de-Bretagne). Depuis une période plus récente, la démarche des élèves de l'EPCC « Le pont supérieur » (Etablissement public de coopération culturelle interrégional proposant des formations supérieures en danse, musique et théâtre)⁶² tentent de réinvestir et de vulgariser les travaux d'études et de collectes réalisés depuis 40 ans, souvent trop cloisonnés. Aussi les cours proposés en conservatoire démontrent également une reconnaissance de la musique traditionnelle.

Par ailleurs, il existe encore de nombreux « ateliers » de chants gallos. Un processus de réappropriation par les nouvelles générations est en cours même si la tendance des effectifs des jeunes apprenants est à la baisse depuis vingt ans et que de nombreux ponts restent à construire.



Exemples d'affiches de festivals de culture populaire en Haute-Bretagne

Les festivals de culture « traditionnelle » ou populaire ont joué un rôle essentiel dans le maintien ou la relance des pratiques culturelles chantées ou contées grâce à des manières différentes de les socialiser (La Bogue par exemple). D'autres initiatives voient le jour comme les veillées (à Bovel, à Pipriac, autour de Saint-Brieuc ou de Questembert), « les apéros chantés », à Rennes, tous les premiers mardi du mois à la *Quincaillerie Générale*, qui réunissent entre 20 et 80 personnes, avec une moyenne d'âge de 25 ans environ⁶³. Dans un autre registre, l'association La Jaupitre s'est employée à inventorier et diffuser les jeux et les sports spécifiques à la Bretagne en organisant des animations, des initiations et des interventions.

Toutes ces démarches sont nées de la volonté de valoriser les pratiques culturelles en pays gallo, de les identifier, de les réapproprier, et de les transmettre. Aussi, ces processus participent à la sensibilisation et à l'apprentissage du gallo, en particulier au travers de la danse et du chant. Afin de parfaire leur formation et mieux comprendre et intégrer le gallo

62 « Il propose des formations post-conservatoires et post-baccalauréat qui préparent au Diplôme National Supérieur Professionnel de musicien (DNSPM) et aux Diplômes d'Etat (DE) de professeur de danse et de professeur de musique. Ainsi sont accueillis les danseurs des esthétiques jazz, contemporain ou classique, les chefs d'ensemble vocal, les musiciens des musiques actuelles, ceux des musiques traditionnelles de l'aire bretonne et celtique, et enfin les instrumentistes classiques ». in www.lepontsuperieur.eu.

63 Entretien avec Marc Clériveret, le 9 mars 2015.

dans leurs pratiques artistiques, on observe que certains élèves pratiquant la musique traditionnelle de Haute-Bretagne s'inscrivent aux ateliers langue dont ceux proposés par Chubri.

3.1.2 Un corpus culturel diversifié

Les pratiques culturelles en Haute-Bretagne sont diversifiées. Le travail de récolement par différentes associations (Dastum, L'Epille, La Granjagoul...) le prouve. Des jeux, à la gastronomie jusqu'aux techniques de construction, des pratiques culturelles caractérisent des territoires de Haute-Bretagne...

Comme le rappellent Charles Quimbert et Vincent Morel, « la culture galloise ne saurait se résumer aux chansons, contes, danses et instruments de musique qui caractérisent son patrimoine artistique. Certaines pratiques y sont spécifiques et n'ont pas manqué d'être mises en valeur. Du jeu de palets sur planche qui semble emblématique de l'Ille-et-Vilaine et de l'est des Côtes-d'Armor aux galettes-saucisses encore bien présentes, on peut citer aussi les pratiques vestimentaires, les mobiliers paysans – spécificité des armoires du pays rennais ou du pays malouin - et bien d'autres thèmes qui caractérisent la vie d'un monde où l'agriculture ainsi que la pêche marquaient la vie économique. Tous ces critères sont pris en compte et valorisés dans les différents musées, écomusées du territoire.



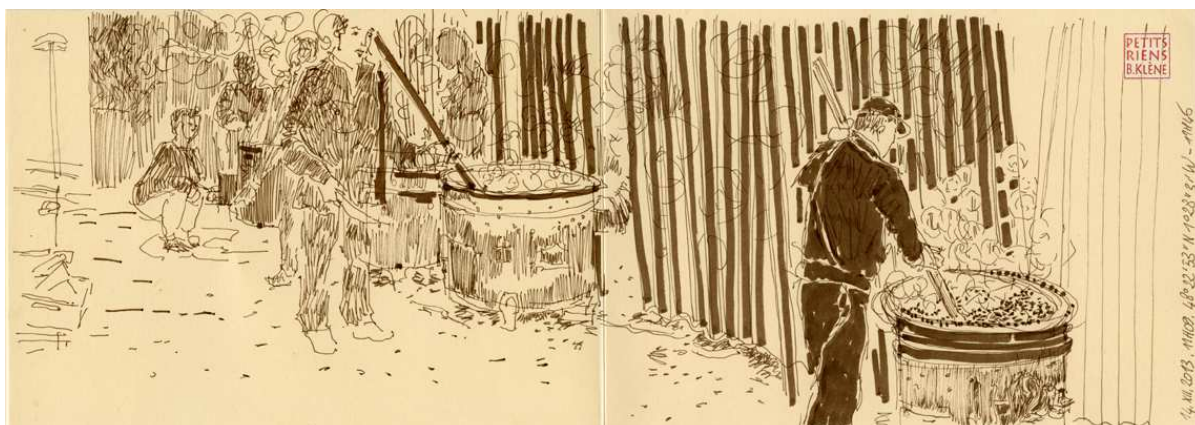
Fabrication du cidre de manière traditionnelle, dans un pressoir restauré lors de la Fête de la pomme du Rouget à Dol-de-Bretagne, © Dol-de-Bretagne, <http://www.dol-de-bretagne.fr>



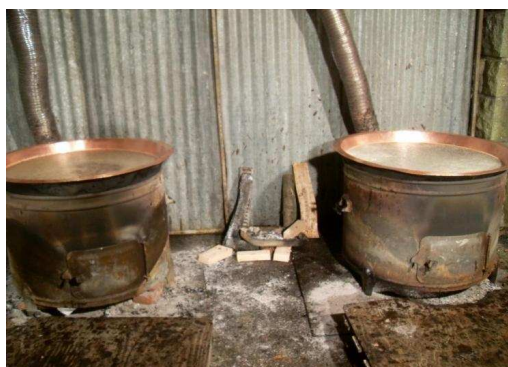
Affiche de la Fête des fruits d'automne à Peillac en 2008

Les ramaougeries de pommé illustrent bien en Ille-et-Vilaine une spécificité culturelle locale. Pendant l'automne, en Pays gallo, on ramaouge le pommé, une sorte de confiture de pomme cuite pendant plus de vingt-quatre heures sur feu de bois. Cette tradition était l'occasion d'un travail communautaire pendant deux ou trois jours propice à une animation au son de l'accordéon ou du violon, où le chant prenait tout naturellement sa place. Relancées voici une bonne vingtaine d'années dans le nord de l'Ille-et-Vilaine, ce sont plusieurs « fêtes du pommé » qui se déroulent aujourd'hui aux mois d'octobre-novembre, organisées par de nombreuses associations, du club de foot à l'école de musique »⁶⁴.

64 QUIMBERT, Charles, MOREL, *op. cit.*



Bénédicte Klène, chroni-croqueuse, La saga du pommé, dessin, encre de chine, 2014, ©Bénédicte Klène, <https://benedicteklene.wordpress.com/tag/ramaougerie/>



La cuisson du pommé, le cidre est chauffé
© Alois Robinard, <http://alan-robinard35.e-monsite.com/>



La fabrication du pommé, des morceaux de pommes sont ajoutées au cidre et au mou, © Alois Robinard, <http://alan-robinard35.e-monsite.com/>

Dernière phase de la fabrication du pommé, © Association Gallo Tonic, <http://gallotonic.pagesperso-orange.fr/GalloTonic20091010.htm>



D'autres pratiques se sont bien ancrées lors de ces moments de convivialité comme « brinder les joncs » qui consiste à « faire sonner les bassines », ces pelles en cuivre⁶⁵ où repose le cidre chaud mélangé au mou de pommes pour la fabrication du pommé.

« L'ensemble du pays garde en souvenir les fameux repas de boudin, les « pileries » de cidre, et autres travaux communautaires (émonderies, fileries, etc...) qui réunissaient tout le village durant les soirs d'automne. Certains secteurs sont marqués par des écosystèmes très spécifiques : Pays paludier (marais salants), Brière, vignoble nantais. Cette culture gallèse

⁶⁵ Ces pelles ou bassines en cuivre sont également utilisées sur d'autres territoires pour d'autres usages...

s'inscrivait dans une culture traditionnelle plus large se caractérisant par des modes d'échanges et de production bien spécifiques »⁶⁶ (pêche à la civelle par exemple).

Enfin, des techniques de construction comme la bauge (édification de murs avec un mélange de terre, d'eau et de fibres végétales voire animales mis en œuvre par empilement de mottes) caractérisent l'habitat du bassin rennais. La constitution autant que la mise en œuvre de ce matériau nécessite des techniques et des savoir-faire spécifiques tant pour la construction que pour la restauration d'édifices anciens. Ces techniques sont notamment enseignées aux professionnels et aux particuliers grâce à des stages ou des cours organisés par l'association Tiez Breizh. L'habitat en Haute-Bretagne est également remarquable par la diversité des couleurs des roches choisies et agencées (granite, grès, schiste), issues du substrat géologique très varié. Le schiste, débité en dalle par exemple, a permis son emploi sous forme de pali, utilisé autrefois dans les fermes pour séparer les espaces de vie, couvrir un puits, ou pour clôturer un champ, remployé aujourd'hui en bordure de jardin. L'essentage de châtaigner, aujourd'hui quasiment disparu, a pu spécifier à une certaine époque, une partie de l'habitat de Haute-Bretagne.



La Boulaie, exemple de mise en œuvre en terre selon la technique de la bauge, commune des Champs-Géraux, © Région Bretagne, Véronique Orain, 2010



Hangar en bauge à la Haie Rouge, commune de Saint-Rémy-du-Plain Rouge, © Région Bretagne, Camille Robillard, 2012

66 QUIMBERT, Charles, MOREL, *op. cit.*

3.1.3 La danse : des pratiques multiformes très liées aux pratiques chantées



Concours de danse à Gourin, © C. Goubil

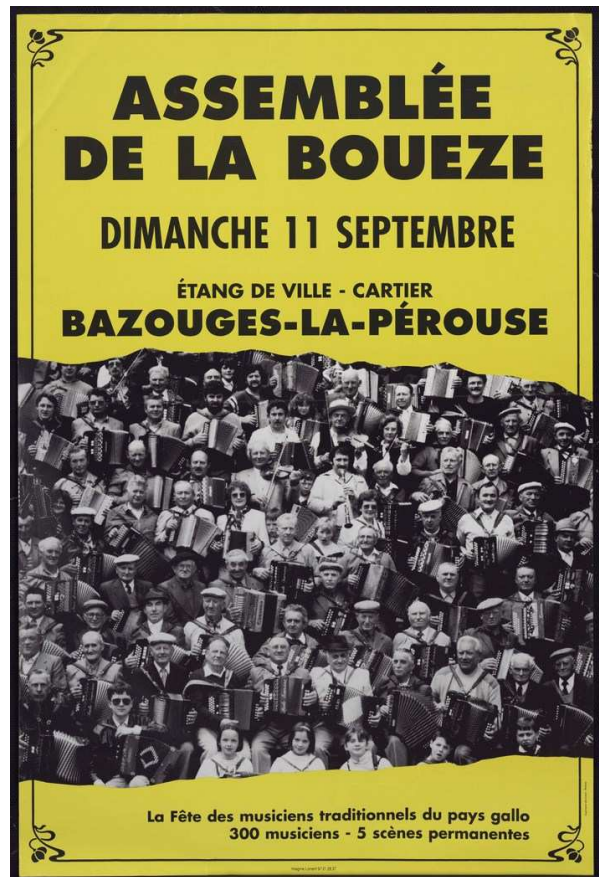


Cercle celtique de Cesson-Sévigné, © Warleur

Les danses traditionnelles ont subi au cours du 20^e siècle des évolutions dans leurs pratiques, en parallèle de la modernisation des campagnes. La constitution de cercles celtiques à la fin de la Seconde Guerre mondiale, du fest-noz actuel en 1954, des écoles de musique traditionnelle dès les années 70 puis les « groupes de danse de loisir » dans les années 90, pour ceux qui veulent apprendre à danser les danses bretonnes mais qui ne veulent pas faire de spectacles (en complément des cercles celtiques), permet la pérennisation et la transmission de ces pratiques.

Les pratiques dansées sont multiformes et sont accompagnées de pratiques chantées (« à la dizaine » ou au « tralala » par exemple) ou sonnées (accordéons, violons, vielles principalement). À l'ouest du pays Gallo, on pratique la ronde comme en Basse-Bretagne. À l'est, on pratique plus volontiers la contredanse et l'avant-deux comme en Anjou ou en Normandie. Ces deux danses sont pratiquées dans les 2/3 de la Haute-Bretagne⁶⁷.

« En Haute-Bretagne les danses en rond, issues des branles de la Renaissance, se sont fortement maintenues jusqu'à l'entre-deux-guerres tout le long de la frontière linguistique ainsi qu'en Pays paludier. Par la suite, la vitalité du fest-noz ou le succès des représentations scéniques (cercles celtiques) a parfois masqué l'existence de pratiques locales se perpétuant sans qu'elles ne doivent rien au revivalisme (rond de Saint-Vincent, la

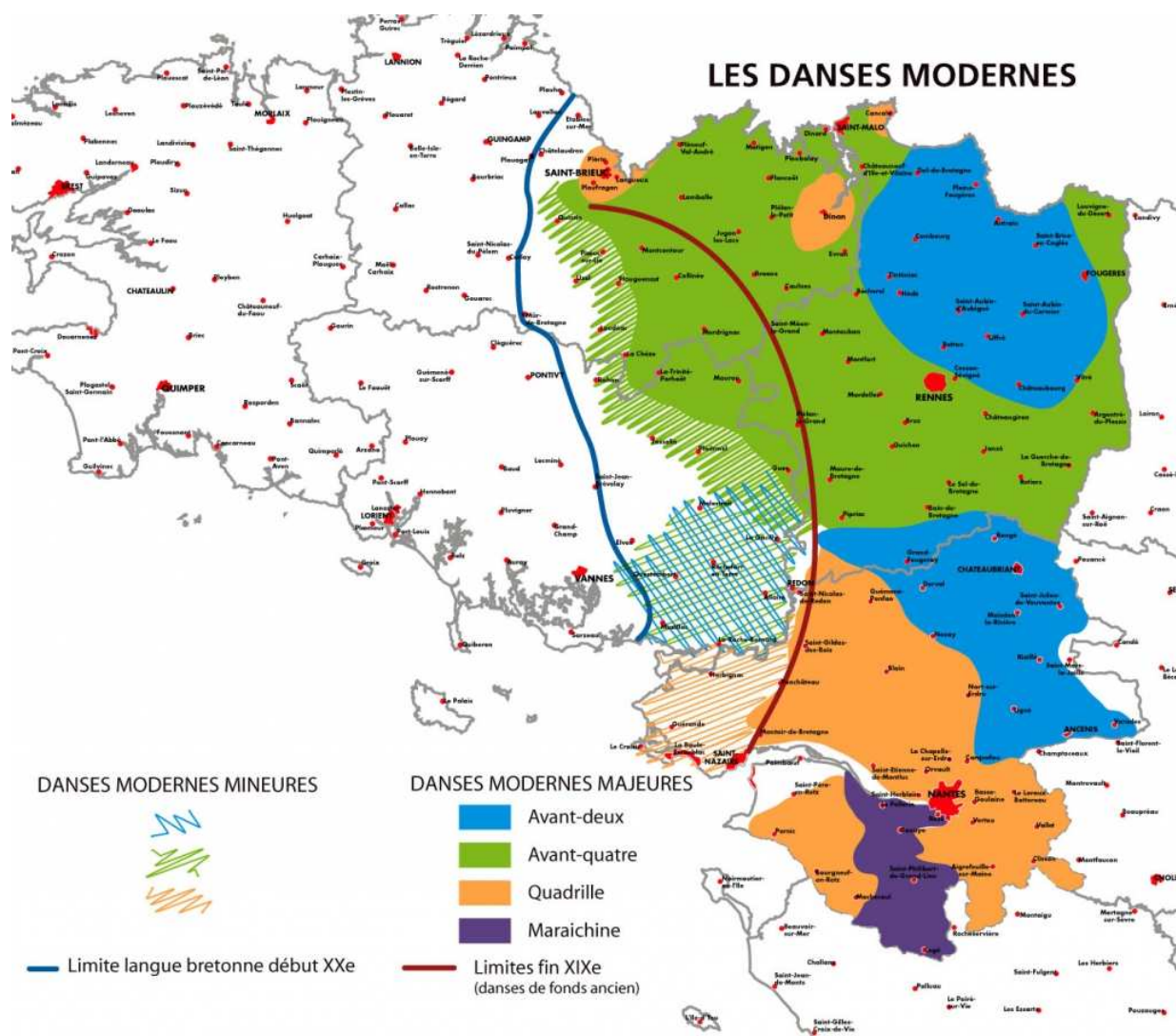


Affiche ancienne de la Fête de la Bouèze, sans date, © Dastum

67 Entretien avec Marc Clérvet, le 9 mars 2015

ridée en Morbihan gallo). On note ailleurs la persistance de chansons qui semblent pouvoir accompagner parfaitement ces danses (par exemple les airs à la marche sur Pipriac ou à répondre vers Guichen), ce qui témoigne peut-être d'un retrait relativement récent de ces pratiques »⁶⁸.

Aujourd'hui, l'intérêt se porte d'avantage vers la danse en rond depuis le renouveau du fest-noz à partir des années 1953-54, avec une recherche du « typiquement breton », tandis que l'avant-deux (longtemps connoté danse française) y reste une pratique minoritaire ; le fest-noz n'étant peut-être pas le plus propice ici à cette pratique⁶⁹. Pourtant La Bouèze, née en réaction à une Bretagne qui regardait uniquement vers l'Ouest et qui semblait oublier toute une pratique populaire, ainsi que les Cercles Celtiques de Châteaubriant et d'autres du pays de Saint-Brieuc perpétuent ces danses de Haute-Bretagne (avant-deux, contredanse etc.) encore très présentes dans les années 70, au son d'accordéonistes et de violonistes qui menaient le bal.



Proposition de carte de répartition des danses modernes en Haute-Bretagne, © Yves Leblanc

68 QUIMBERT, Charles, MOREL, *op. cit.*

69 Entretien avec Marc Clérvet, le 9 mars 2015.

3.1.4 La littérature orale en quête de devenir



Affiche de la Pomme d'Orange à Peillac

L'Association des enseignants de gallo définit la littérature orale par des « genres de forme courte comme les devinettes, les proverbes et les formulettes et d'autres formes plus narratives : contes, légendes, anecdote authentiques ou mensonges, chants »⁷⁰... Les chants et les contes ont pu être valorisés grâce à des festivals de culture populaire comme la Bogue d'Or à Redon depuis 1975. Cette émulation au travers de ces festivals, participe à leur pérennisation.

Les formes courtes dont « certaines ont des fonctions distractives et éducatives (devinettes, formulettes, contes) »⁷¹ peuvent servir de supports pédagogiques dans les cours de gallo. Mais encore une fois l'absence de programmes et d'une structure ressource de données pédagogiques est un frein à la diffusion de cette littérature orale.

3.1.4.1. Le chant : de la reconnaissance à la transmission

Le chant gallo collecté appartient à ce que l'on peut nommer la chanson populaire française de tradition orale. Les thèmes ne sont en rien spécifiques du pays gallo mais se rattachent à un corpus commun à toute la francophonie, ou du moins à ce qui concerne le parler roman. Il existe un continuum du français au gallo. Des chansons françaises sont interprétées avec des mots ou des tournures en gallo (« passages gallésés »), adaptées en fonction du public : densité (ou fréquence) des expressions gallèses, type de gallo⁷².

La première singularité est peut-être l'omniprésence du chant dans la vie quotidienne. Ainsi la chanson collectivement partagée, cette pratique omniprésente du chant ne se retrouve pas en Normandie par exemple⁷³.

Marc Clérivet explique que « l'appellation « Chant gallo » désigne la pratique actuelle de répertoires qui ont été chantés en pays Gallo, la zone d'expression romanophone (gallo) située à l'est de la Bretagne. Jusqu'à la seconde moitié du 20^e siècle, ces chansons ont appartenu à la tradition orale des milieux populaires du pays Gallo. Elles étaient liées au quotidien de populations principalement rurales, ou liées au monde rural. Un quotidien caractérisé par l'omniprésence d'une communauté d'entraide et de vie (travail collectif, veillées, etc.). Qu'il s'agisse des déplacements marchés, du travail quotidien (appels, menée des bêtes, accompagnement des tâches), dans la journée ou le soir à la veillée (travail manuel ou divertissements), la vie de



Affiche des Veillées organisées par la Bouèze à Vitry

70 Association des Enseignants de Gallo de l'Académie de Rennes, « Le Gallo, la langue romane de Bretagne, Langue, littérature orale, littérature contemporaine, musique », 16 p., sans date.

71 Ibidem.

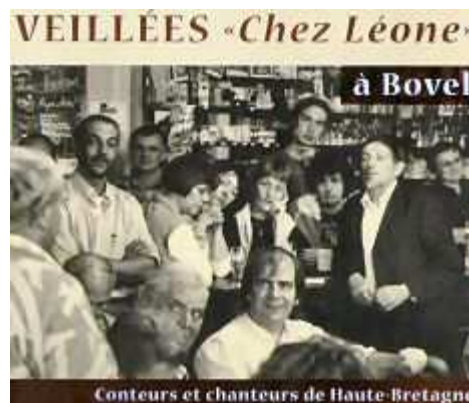
72 Entretien avec Marc Clérivet, le 9 mars 2015.

73 Idem.

toutes les générations était rythmée par les chants. Les profondes mutations des milieux ruraux de Bretagne, au cours du 20^e siècle, ont entraîné des changements sociaux et sociétaux et ont eu pour conséquence la disparition de ces pratiques chantées. Cependant, les répertoires, qui ont été collectés depuis le 19^e siècle jusqu'à ces dernières années, connaissent aujourd'hui de nouveaux contextes de vie :

- le fest-noz ou le bal,
- les veillées ou vèprées,
- les concours,
- les joutes chantées,
- les concerts, spectacles, ...

Ils sont aujourd'hui transmis hors de leur environnement d'origine dans des ateliers, cours ou stages. En parallèle, de nombreux fonds de collectes sont accessibles soit dans la base documentaire de Dastum, soit via les éditions de diverses associations (Dastum, l'Epille, de Ouip en Ouap, ...). Enfin, depuis maintenant plus d'une dizaine d'années, des cursus diplômants, complétant l'apprentissage de répertoires par un apport de technique vocale, de culture et formation musicale, ont été créés dans des structures de type école de musique ou Conservatoires.



Couverture de CD : « Veillées chez Léone – Conteurs et chanteurs de Haute-Bretagne », édité par L'Epille

Complainte, mélodies, chansons historiques, sur un métier, satiriques, grivoise, ces répertoires s'inscrivent dans les répertoires définis, étudiés et catalogués en leur temps par Patrice Coirault et Conrad Laforte. Ils peuvent être répertoriés et classés selon :

- leur forme,
- leur fonction,
- leur propos.

De par leur nature même, ils sont souvent proches sinon similaires de ceux recueillis dans l'ouest de la France et plus généralement dans une grande partie de l'espace francophone. En dehors des seuls critères géographiques tels l'origine des informateurs ou le lieu où les chansons étaient pratiquées, rien ni dans ses formes, ses mélodies et ses propos, ne distingue la chanson traditionnelle recueillie en Haute-Bretagne de celle collectée au Québec, en Normandie ou en Poitou. Vouloir singulariser la chanson gallèse n'a, dans l'absolu, pas grand sens si ce n'est, peut être, en observant certains éléments comme le style d'interprétation (usages systématiques de répétitions de phrases, de rythmes internes), la fonction mais aussi la façon de partager et de vivre la chanson en communauté (chant à répondre, reprise de refrain ...) ; un ensemble de détails qui, somme toute, confèrent une certaine sonorité particulière au « chant gallo » »⁷⁴.

Mais enfin, ces chansons « témoignent en effet d'une appropriation extraordinaire par les personnes de cette société rurale qui fait que l'on peut parler d'un « corpus vécu » comme sien (à l'égal d'un espace vécu) au-delà de tout critère objectif. Pour eux, point d'étude scientifique venant montrer que telle chanson se retrouve identique à mille kilomètres de distance c'est avant tout la chanson du père ou de la mère Untel qui était toujours chantée à telle occasion ou qui servait si bien à danser le rond ou l'avant-deux. En ce sens le chant, qui, on l'a vu était omniprésent, témoigne totalement de la culture gallèse, de la vitalité de cette dernière, et de l'identité des personnes pour qui il a tout représenté »⁷⁵.

74 Marc CLERIVET, mai 2014, <http://reseau-chant-gallo.jimdo.com/accueil/c-est-quoi-le-chant-gallo/>.

75 QUIMBERT, Charles, MOREL, Vincent, op. cit.

Le chant gallo traditionnel qui rythmait autrefois la vie quotidienne, a su trouver des espaces d'expression notamment dans les festivals comme le Carrefour de la Gallésie, La Truite du Ridor, la Fête du chant traditionnel à Bovel, etc. Par ailleurs, des groupes comme Manglo, Hamon Martin Quintet, Ôbrée Alie, Yann Dour, Tri Yann, La Mirlitantouille ou Katé Mé, se réapproprient le corpus traditionnel et le confronte aux musiques actuelles. Ce phénomène reste cependant relativement limité.

3.1.4.2. Le conte, une richesse encore insuffisamment exploitée

« Le conte n'existe que par le conteur »
Pierre-Jakez Hélias, *Le Quêteur de mémoire*



Albert Poulain, © Maison des cultures du monde,
<http://www.maisondesculturesdu monde.org/actualite/albert-poulain>

La littérature en gallo s'est longtemps exprimée à travers les contes. En Bretagne, les contes furent peu collectés avant les années 1870, jugés trop proches de ceux de Perrault ou de Grimm, l'intérêt se portant de préférence aux Gwerzioù. « La collecte du conte fut donc plus tardive et moins active que celle des chants. Le conte dut attendre le début des années 1980 pour être remis à l'honneur par une nouvelle génération de conteurs »⁷⁶. La collecte « scientifique » des contes de Haute-Bretagne est incarnée par Paul Sébillot (1843-1918), initié par François-Marie Luzel, qui contribua à une reconnaissance et à une diffusion nationale voire internationale. En revanche, peu d'informations sont recueillies sur les informateurs : « on ne dispose en définitive que de peu d'éléments sur les conditions d'apprentissage d'un répertoire et de sa transmission, sur les occasions et les manières de conter »⁷⁷. Cette collecte scientifique reprend à partir des années 1950, souvent avec une approche littéraire, et c'est seulement à partir des années 1970 que la prise en compte du contexte sera considérée comme partie intégrante du conte : « l'apprentissage, la

mémorisation, la transmission des contes se font selon un mode oral qui suppose des techniques spécifiques et un cadre particulier (veillées, etc.) »⁷⁸.

Durant plusieurs décennies, l'évolution des pratiques sociales et culturelles a modifié considérablement l'espace d'expression des conteurs : les moments dédiés à l'apprentissage et à la transmission se raréfient, les savoirs se perdent. Le mouvement de renouveau des années 1970, d'abord musical, touchera plus tardivement le conte. Il trouve un souffle nouveau grâce à la création de festivals de culture populaire comme La Bogue d'or en 1975 ou le Carrefour de la Gallésie en 1977. Charles Quimbert explique que « la radio, et peut-être le livre, semblent avoir détrôné plus rapidement



Eugénie Duval, conteuse, chanteuse, danseuse, de Haute-Bretagne, © Dastum / La Bouèze

76 <http://www.bretania.fr/EXPLOITATION/Bretania/le-conte-en-bretagne.aspx>

77 *Ibidem.*

78 *Ibidem.*

la place du conte dans la société rurale [que le chant]. Les collectes de la fin du 19^e siècle témoignent d'une richesse que l'on ne retrouvera plus après la Seconde Guerre mondiale. Là où l'on a pu relancer aisément une pratique chantée ou instrumentale le renouveau du conte est resté l'œuvre de quelques-uns. L'art du conte s'oppose sans doute encore plus franchement à l'univers de l'écrit et de l'audiovisuel qui nous forment dès l'enfance. La richesse de ce répertoire est cependant immense, son ancienneté plusieurs fois séculaire et son intérêt pédagogique, voire thérapeutique, de mieux en mieux reconnu.

Là encore le contenu du conte n'a rien de gallo mais la langue cette fois y trouve un terrain d'expression privilégié. Le conte était dit en gallo ou au minimum parsemé d'expressions locales, d'idiomatismes enjolivés de l'accent du conteur qui confère à son interprétation une couleur inimitable. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement pour des locuteurs qui ne parlaient, pour beaucoup, que fort peu le français »⁷⁹.

Aujourd'hui, les manifestations culturelles comme les festivals, les veillées, les heures du conte, etc., proposent un nouveau cadre aux pratiques contées en faisant appel à une nouvelle génération de conteurs, estimée de 30 à 40 professionnels ou bénévoles, qui s'attachent à maintenir et valoriser l'art verbal du conte comme Albert Poulain, Roland Guillou ou Marie Chiff'Mine. « Il y a en Haute-Bretagne une véritable émulation autour du conte qui n'existe nulle part ailleurs, et on le doit, non pas à l'implantation ancienne, mais à l'existence du concours de conte à la Bogue d'Or »⁸⁰.

3.1.4.3. Les formes courtes : devinettes et formulettes

Les devinettes appelées également « devinailles », sont de courtes énigmes formulées dans un style déroutant de façon à mettre l'interlocuteur dans l'embarras. On les posait pour se distraire au cours des veillées ou pendant les travaux collectifs⁸¹.

*Eun' petit maison
Qui n'a ni porte ni fnêtre
Et qu'est pleine dique'au faîte*

(Réponse : un œuf)

*Dur du d'ssus
Dur du d'ssous
Trois trous dans l'ventre
Deux cornes dans l'chu
Leun' dans la tête
Devine la bête*

(Réponse : le soufflet)

Pour désigner les doigts de la main

*Peïssot
Lich'pot
Maïter dai
Capitain
Le p'tit grain d'avaïne*

*Peïssot
Beurrot
Maïter dé
Capitain
Le p'tit diot*

Les formulettes sont des courtes pièces ou « diries » faites de phrases assonancées ou rimées que l'on prononce dans certaines circonstances : pour amuser les enfants, départager un jeu, conjurer certains éléments atmosphériques, demander une guérison ou affirmer une vérité générale.

79 QUIMBERT, Charles, MOREL, *op. cit.*

80 Contribution de Charles Quimbert.

81 Association des Enseignants de Gallo de l'Académie de Rennes, *op. cit.*

3.1.5 La musique traditionnelle : un processus d'appropriation en cours

Le processus d'appropriation de la musique traditionnelle est stimulé par une offre d'enseignement diversifiée et accessible, en particulier grâce aux écoles de musique associatives. Des passerelles vers les parcours professionnels sont en outre apparues. Il est possible de poursuivre ce cursus et de se professionnaliser grâce au "Pont Supérieur" qui propose des formations post-conservatoires et post-baccalauréat qui préparent au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) et au Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique⁸². Le manque de données sur le nombre d'élèves pratiquant les instruments traditionnels (le chiffre de 2 000 élèves est évoqué) empêche toute analyse quantitative précise mais le nombre de jeunes apprenants semble en diminution depuis une vingtaine d'années. Pourtant, il existe un maillage fort pour l'enseignement de la musique traditionnelle en Haute-Bretagne grâce au dynamisme d'associations comme La Bouèze, Le Groupement culturel breton des Pays de Vilaine, l'Ecole du Sel-de-Bretagne, actives sur plus de 50 communes, malgré des moyens limités⁸³.

Charles Quimbert et Vincent Morel expliquent qu' « *au début du 20^e siècle, des aires de répartition des instruments étaient bien délimitées. Leur influence a ensuite régressé et de nouvelles pratiques sont apparues comme l'accordéon. Aujourd'hui, on observe une réappropriation des instruments traditionnels* »⁸⁴.

82 Le Pont Supérieur, Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne – Pays de la Loire, <http://www.lepontsuperieur.eu/content/le-pole/presentation-14.php>.

83 Contribution de Bernard Hommerie.

84 QUIMBERT, Charles, MOREL, Vincent, *op. cit.* La description des instruments est également issue de leur rapport.



Carte de répartition des instruments de musique traditionnelle en Bretagne

Tirée de l'Atlas de Bretagne / Atlas Breizh (Mikael Bodlore-Penlaez & Divi Kervella, Coop Breizh, 2011)
 Réalisation : Mikael Bodlore-Penlaez

Couple biniou- bombarde : Si le hautbois a été pratiqué en Ile-et-Vilaine les dernières attestations nous renvoient aux fêtes de la République peu après la Révolution. Le couple biniou–bombarde est lui attesté en Vannetais gallo et surtout dans le Mené. Les derniers sonneurs de tradition ont disparu entre deux guerres mais l'on a pu encore entendre les frères Donnio, de La Motte, jusque dans les années soixante.



Répartition de la pratique du couple biniou-bombarde en Haute-Bretagne, au début du 20^e siècle, © Association des enseignants de gallo



Répartition de la pratique de la clarinette en Haute-Bretagne, au début du 20^e siècle, © Association des enseignants de gallo

Clarinete ou « tronc de chou » : elle est très présente à l'est de l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor (Mené Loudéac). Là encore quelques figures locales ont animé fêtes et assemblées jusqu'à récemment.

Vielle : présente au nord des Côtes-d'Armor le long de la côte ainsi que dans le Mené avec cependant une forte densité en Penthièvre et Poudouvre. Jean Gauçon, de Langueux, fut l'un de ceux qui a pu transmettre son art et être enregistré récemment (années soixante-dix).

Veuze : la veuze fait partie de la famille des cornemuses. L'aire de jeu de la veuze, telle qu'elle est actuellement connue, se rapporte uniquement en Pays guérandais et dans le Marais-breton-vendéen.

Violon : très populaire en Haute-Bretagne il y est partout présent. Elie Guichard, de Trémeur, fut l'un de ces derniers violoneux à exercer et à enchanter la jeune génération, notamment lors des premières fêtes de Monterfil.



Répartition de la pratique de la veuze en Haute-Bretagne, au début du 20^e siècle, © Association des enseignants de gallo

Accordéon : également appelé la bouèze, la boîte à boutons, le piano à bretelles et le piano du pauvre, arrivé dans la seconde moitié du 19^e siècle, il supplante peu à peu les autres instruments. Signe de modernité, d'un apprentissage relativement facile, aisément transportable et plus sonore que le violon, il conquiert aussi bien le public que le musicien. Les fêtes de « La Bouèze » ont témoigné jusqu'à peu de cet engouement. Jean Manceau (La-Chapelle-Saint-Aubert), le Père Jean (Guénouvry) ou le Père Rouxel (Sérent) sont des grandes figures de cet instrument que les praticiens revivalistes ont pu côtoyer en divers lieux : La Bogue, les Assemblées de La Bouèze et autres festoù-noz des années soixante-dix.



Répartition de la pratique de la vielle en Haute-Bretagne, au début du 20^e siècle, © Association des enseignants de gallo



Répartition de la pratique de la clarinette en Haute-Bretagne, au début du 20^e siècle, © Association des enseignants de gallo

Cette dynamique de réappropriation débouche sur la constitution de groupes musicaux à géométrie variable, mêlant souvent les différentes générations. Les répertoires populaires sont de plus en plus exploités, réappropriés, réhabilités. Par exemple, « *en l'espace de cinquante ans, par une action volontariste, le Pays d'Oust et de Vilaine a réussi à relancer et*

à développer la pratique instrumentale traditionnelle de façon forte et originale, participant ainsi pleinement à la renaissance culturelle de la Bretagne »⁸⁵.



Le quatuor (vielle, accordéon, violon, clarinette) *Les Routiniers* propose un répertoire traditionnel recueilli essentiellement entre Saint-Brieuc, Rennes et Fougères

3.1.6 Conclusion : un nombre de pratiquants en baisse ; un besoin d'accompagnement des structures

Il existe donc des pratiques culturelles singulières en Haute-Bretagne qui ont fait l'objet d'un investissement associatif important en termes de collectage et de valorisation. Le processus d'appropriation par les jeunes générations est difficile à évaluer mais le nombre de jeunes cherchant à pratiquer des éléments de la culture galloise semble en diminution constante depuis une vingtaine d'années, notamment pour le chant et la musique traditionnelle et en particulier la vielle, à l'exception, sans doute, du jeu de palet. Les petits et grands festivals de culture populaire ont joué un rôle considérable dans cette valorisation et cette réappropriation. Celle-ci reste portant relativement limitée au regard du nombre d'élèves apprenants. Le conte, cependant, dans le cadre des festivals de culture populaire, des veillées, des randonnées contées, et les conteurs présents sur le « terrain », offrent une visibilité certaine au gallo. Parler gallo sur scène offre également une légitimité dans la population. Aujourd'hui, et malgré la reconnaissance par les pouvoirs publics, l'existence de ces pratiques reste très fragile et disparate en fonction des territoires et semble notamment liée à la reconnaissance et au soutien que leur accordent les pouvoirs publics.

Ces pratiques culturelles « font »-elles un pays gallo ? Force est de constater que tous ces projets ne se retrouvent pas derrière la bannière « gallo » et que cette lecture des pratiques culturelles de Haute-Bretagne est un angle peu fréquent. La priorité semble à ce stade consister à permettre aux acteurs engagés dans la collecte, la documentation, la transmission des pratiques culturelles ici décrites de renforcer leurs coopérations, de mutualiser leurs efforts, de se doter de priorités communes. La création de Bretagne Culture Diversité Sevenadurioù est un pas conséquent en ce sens. Néanmoins, une structuration collective des acteurs engagés en faveur du gallo peut être renforcée.

85 Collectif, *Oust et Vilaine, Pays de traditions, La culture populaire marqueur d'identité*, Groupement Culturel Breton de Pays de Vilaine, 290 p., 2000.

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

→ **Objectif n°4** : Soutenir l'inventaire des ressources documentaires sur le gallo et renforcer leur accessibilité.

Action 4.1 : Mutualiser les centres de documentation de Bertègn Galèzz et de Chubri.

Action 4.2 : Créer des bases de données – documentaire, bibliographique, linguistique et lexicographique - disponibles en ligne.

Du patrimoine culturel immatériel aux créations artistiques inscrites dans les disciplines traditionnelles du secteur culturel comme l'édition ou les festivals, nous proposons un état des lieux des pratiques culturelles et artistiques autour du gallo.

3.2 L'édition en gallo : une production en devenir

L'édition d'ouvrages en gallo a toujours été difficile. « *L'expression du gallo est la plus souvent orale et il n'y a pas une tradition littéraire forte. La langue parlée de la Haute-Bretagne n'est pas pour autant absente de l'écrit* »⁸⁶. Au 20^e siècle, une pratique littéraire se développe peu à peu avec des auteurs comme Amand Dagnet, Jean Choleau ou Jeanne Malivel.

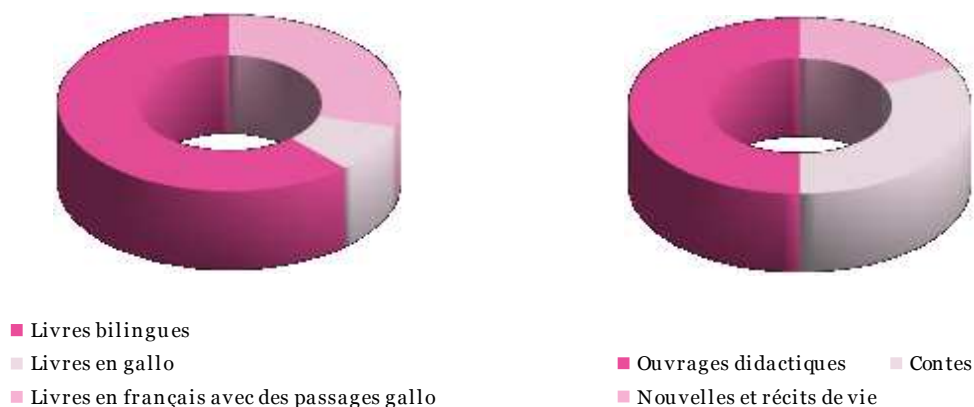
86 QUIMBERT, Charles, MOREL, Vincent, *op. cit.*

Pour le livre la graphie a longtemps été et reste un handicap. Les lecteurs l'appréhendent avec difficulté. De ce fait, les livres les plus vendus ont été soit des bandes dessinées soit des livres bilingues⁸⁷. Les tirages et des ventes sont toujours restés faibles excepté pour quelques médiatiques "Tintin en gallo" Edition Rue des Scribes ou Astérix. Ici, « *l'intérêt linguistique ou littéraire de ces traductions est important mais il y aussi un aspect symbolique fort (nouvelle image de la langue, possibilité de changer de registre et de sortir de la description de la société rurale traditionnelle)* »⁸⁸. "Mémoire d'une centenaire" édition Kerig, reste la plus grosse vente d'un titre en gallo à ce jour avec 8 000 exemplaires.

Entre 2007 et 2013, 34 titres ont été publiés en totalité ou en partie en gallo (ouvrages bilingues) selon l'Observatoire de l'Office public de la Langue Bretonne⁸⁹, par 15 éditeurs répartis sur l'ensemble du pays gallo. Quatre ont publié plus d'un titre : Label LN (7), Rue des Scribes (5), Le Centre Marc Le Bris (3), Astoure (2) ou encore Le Temps éditeur (3)⁹⁰, soit la moitié de la production de cette période. Encore s'agit-il de publications de textes en gallo mais sans que des salariés spécialisés aient été embauchés pour leurs réalisations.

L'édition en gallo de 2007 à 2013

L'édition en gallo par type d'ouvrage



Près de la moitié des titres édités sont des ouvrages didactiques (grammaires, dictionnaires, vocabulaires, études linguistiques diverses, méthodes d'apprentissage ou des ouvrages de linguistique), 1/3 des contes et 1/5, 6 titres, sont des nouvelles et récits de vie. Près des 2/3 des livres (21/34) sont des livres bilingues écrits en gallo et en français, essentiellement des ouvrages didactiques. 3 livres édités entièrement en gallo, dont 2 pour les enfants. 10 autres titres ont pour langue principale le français et comportent des passages en gallo⁹¹.

On note pour l'année 2014 une légère hausse des publications : 9 livres ont été édités en gallo ou sur le gallo⁹² :

- KERBORIOU, Georgette-Anne, « Récits et vocabulaire du pays gallo ». Éditions Danclau ;
- DAGNET, Amand, MALASSIS, André, « Le parler du Pays de Fougères ». Éditions Label LN ;

87 Contribution de Bernard Hommerie.

88 QUIMBERT, Charles, MOREL, Vincent, *op. cit.*

89 Office Public de la Langue Bretonne, « *L'édition en gallo depuis 2007* », septembre 2013.

90 Les éditions Le temps, situées à Pornic en Loire-Atlantique ont notamment publié en 2011 « *Le galo qhi q'c'et don? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le gallo* » à plus de 4 000 exemplaires.

91 Office Public de la Langue Bretonne, *L'édition en gallo depuis 2007*, septembre 2013.

92 Liste établie par Crisstof Simon, documentaliste à Bertègn Galèzz.

- SIMON, Crisstof, « Le galo ben d'amaen ». Éditions Sibel e Siben ;
- PELHATE, Anne-Marie, « L'imagier du gallo ». Éditions Le temps ;
- « Les bons mignons. Goût de romance ». Éditions Frichtre ;
- « Les bons mignons. Goût des près ». Éditions Frichtre ;
- COUPÉ, Maurice, « Galleséries du p'tit courti : 17 histouères du pays Gallo ». Auto-édition ;
- Collectif, « Rasserrerie d'ecrivaijes du Paiz galo. Anthologie de textes gallo ». Éditions Rue des Scribes;
- PETILLON, Jacques, « Palmer en Bertègn ». Éditions Dargaud.

On ne peut que constater la faiblesse de la création. La majorité des ouvrages publiés l'an passé sont soit des dictionnaires soit des rééditions ou des traductions.

En outre, **la distribution reste difficile**. La localisation du lectorat le plus souvent en zone rurale et l'hétérogénéité des points de vente : maison de la presse, supérette, café... ont entravé la mise sur pied d'une distribution efficace dans les années 90. Aujourd'hui, une distribution militante peut éventuellement y remédier mais elle ne peut concerner que des éditions très localisées. Il est également possible de s'appuyer sur un réseau de librairies indépendantes. Les CD et DVD qui contrairement aux livres ont pu bénéficier jusqu'au milieu des années 2 000 de diffusion appropriées et structurées ont connu par contre parfois de très bons scores de vente.⁹³

Enfin, **l'absence de canaux d'information et de promotion**, ou leur faiblesse, reste un obstacle majeur. L'inexistence d'émissions spécifiques en gallo sur les radios (excepté quelques îlots sur de rares radios locales) ainsi que sur les écrans de France 3 ou de TV Rennes ruinent toute possibilité de se faire connaître d'un plus large public. L'absence également de revues ne facilite pas non plus cette contribution. La corrélation entre présence sur les antennes et ventes est évidente. Le meilleur exemple étant Roger le Contou et Fred le Disou : leur présence sur les antennes de France Bleu leur assure une notoriété qu'ils peuvent d'ailleurs mesurer. La fréquentation de leur spectacle sur certaines régions de Bretagne varie en fonction de l'audimat de la radio.⁹⁴

Le nombre important d'éditeurs publiant en gallo prouve leur intérêt pour la langue gallèse sans que cela débouche sur des emplois⁹⁵. Mais les éditeurs ont depuis quelques années considérablement ralenti leur production en gallo, voire l'ont cessée. Le mode de gestion associatif peut constituer une limite. C'est aussi la question de la diffusion – distribution qu'il faut aborder pour comprendre cette perte de vitesse⁹⁶.

Confrontés à la dématérialisation des livres et des CD, à la baisse des ventes et à la raréfaction des points de vente, plusieurs pistes restent à explorer : les technologies de l'information et de la communication constituent une piste pour faire face à la dématérialisation des supports disque voire livre mais les questions sont aussi à envisager sous l'angle de la création littéraire, de la professionnalisation de l'édition en gallo ou encore des diffuseurs et des distributeurs susceptibles d'accompagner les éditeurs comme les libraires.

93 En additionnant les différents titres de Roger le Contou et Fred le Disou et Bébert Huchaît, 40 000 exemplaires ont été édités par Kerig. Au début des années 80, La Bouèze vendait 4 000 cassettes du Coglais alors que la population du canton était de 11 000 habitants. Contribution de Bernard Hommerie.

94 Idem.

95 Contribution d'Annie Maudet.

96 Contribution de Bernard Hommerie.

→ **Objectif n°9** : Développer l'édition en gallo.

Action 9.1 : Mettre en place des plans d'action avec les professionnels du livre et de l'audiovisuel en Bretagne (Livre et Lecture en Bretagne, diffuseurs TV, radios...) sur la place du gallo dans les industries culturelles.

3.3 Les festivals de cultures populaires : un succès non démenti par le temps

Pendant de nombreuses années, les manifestations ou événements en gallo ou œuvrant pour la culture galloise, ont été un des rares moyens de faire reconnaître le gallo dans la vie publique. En effet, la réappropriation du gallo dépend des dynamiques générées par les acteurs œuvrant en faveur de celui-ci. La revendication de la culture galloise, avec la mise en place de festivals de culture populaire, et grâce à l'implication de la population, a permis la redynamisation de territoires, comme celui de Redon.

Mais le degré de conscientisation du gallo n'est pas encore aussi élevé que celui du breton. Ceci implique une revendication et un militantisme en faveur de la langue et de la culture galloises peut-être moins assumés mais surtout pour l'instant moins structurés.



Mil Goul, Riguedao - le 19 setenbr 2014, © Claire Corre

Dès les années 1970, plusieurs festivals de cultures populaires se sont mis en place en Haute-Bretagne. Ils avaient pour mission première de faire connaître et valoriser la culture populaire et traditionnelle de Haute-Bretagne. On y retrouvait le gallo par le biais des contes et de certaines chansons. Toutes ces manifestations existent encore. Cette longévité est remarquable ! Elle démontre un ancrage social fort du gallo sur la demande.

Les principales manifestations recensées participant à la valorisation des pratiques culturelles en gallo sont proposées dans le tableau ci-dessous, avec les chiffres de fréquentation estimée en 2014 :

Association	Manifestation	Lieu	Date de création	Domaines en gallo	Fréquentation
Groupement culturel breton des pays de Vilaine	La Bogue	Redon	1975	Chants, contes	10 000
Carrefour de la Gallésie	La Gallésie en fête	Monterfil	1977	Chants, contes	10 000
La Truite du Ridor	La Truite du Ridor	Plémet	1977	Chants, contes Éditions de collectages ponctuels	500 - 1 000
Assemblies gallèses	Assemblies gallèses	Plumieux, Gueltas, La Ferrière, La Chèze	1979 ; 1991	Chants, contes, théâtre, Stages, camps...	1 600 120 stagiaires
La Bouèze	Assemblée de La Bouèze	Montautour	1982	Musique, collectage, éditions	3 000
AFAP (Musique et danse traditionnelles dans le Pays de Fougères)	Prix Roger Fréron	Parcé	1986	Musique, chants, contes...	2 500 – 3 000
Epile	Fête du chant traditionnel	Bovel	1995	Chants, musique, collectage, conférences	1 500
Comité des fêtes de Bazouges	Ramaougeries de pommé	Bazouges-la-Pérouse ;	1979	Savoir-faire traditionnel	1 500
Centre des Marais	La fête du pommé	Vern-sur-Seiche	2004	Savoir-faire traditionnel	300
Cercle celtique de Rennes	Sevenadur	Pays de Rennes	2000	Musique, chants, danses	5 000

A partir des années 1990, des manifestations se sont mises en place se donnant pour mission de valoriser spécifiquement la langue gallo dans différentes disciplines artistiques :

Association	Manifestation	Lieu	Date de création	Thèmes	Fréquentation 2014
Association les galleseries	Les galleseries	Saint-Malo	1992	Théâtre, contes....	1500-2000
Bertègn Galèzz	Mil goul	Rennes-Pays de Rennes....	2003	Théâtre, contes, initiation au gallo, visites du patrimoine ...	1000
Bertègn Galèzz 22	Le gallo en scène	Penthièvre - Saint-Brieuc	2003	Théâtre, contes, conférences...	1500
Ententes de Pays	La semaine du gallo	Haute-Bretagne	2013	Découverte et apprentissage de la langue	2200

Cette dynamique événementielle semble, selon Lydie Micault, renforcée depuis la fin des années 2000, malgré le manque de chiffres pour en attester : le sentiment général est qu'une augmentation du nombre d'événements ponctuels mettant en valeur le gallo est en cours depuis une quinzaine d'années, notamment dans les médiathèques, musées et écomusées...⁹⁷.

Focus sur la Bogue d'or

La Bogue d'Or (événement organisé pour rendre hommage à la richesse et à la diversité de la culture de tradition populaire) est l'événement le plus important intégrant et valorisant la culture gallo, en termes de fréquentation (environ 25 000 personnes). Elle permet une valorisation des traditions orales, du patrimoine culturel immatériel. Elle n'est pas tournée exclusivement vers le gallo mais vers l'art de l'oralité en général. S'il y a des chansons en gallo, souvent issues de textes écrits par les gallésants, il y a surtout des chansons avec des mots ou des expressions en gallo. Un travail de réflexion est en cours pour dédier d'autres espaces aux contes en gallo. C'est déjà le cas au *Grenier à Sel* depuis maintenant 2 ans, où une scène ouverte pour les jeunes conteurs est proposée pendant le week-end de la Bogue, en partenariat avec l'association *Graines de Contes*. La Bogue accueille aussi des associations qui souhaitent venir présenter leurs activités autour de la culture gallo : stand d'éditions, atelier gallo, association menant des recherches ethnobotaniques / collectage de savoir-faire populaires, émissions publiques avec Plum'FM...

Fabienne MABON, coordinatrice du Groupement culturel breton des pays de Vilaine, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

3.4 Une création artistique en manque de diffusion

« Le meilleur moyen de faire vivre la langue arabe, ou plutôt le seul, se trouve dans le cœur du poète, sur ses lèvres et entre ses doigts. Car le poète est le lien entre la force créatrice et les hommes, il est la voie qui transporte ce que produit le monde de l'esprit vers le monde de la recherche, et ce que décrète le monde de la pensée vers le monde de la mémoire et de la préservation ».

Khalil Gibran, *L'avenir de la langue arabe*, texte paru dans :
Khalil Gibran, *Al-Bada'i wa-t-Tara'if*, « Merveilles et Curiosités », éd. Youssef al-Boustani al-Matba'a al-'asriya, 1923, Le Caire

Si de nombreuses pratiques culturelles font vivre le gallo au quotidien, elles manquent de visibilité dans les médias, même si elles trouvent un succès certain dans les manifestations de culture populaire. Le manque de captation audiovisuelle est souvent un argument avancé comme un frein à la diffusion médiatique.

Seize artistes (chanteurs, conteurs, musiciens, acteurs de théâtre...) se produisent avec un répertoire totalement ou partiellement en gallo, la plupart en complément d'une activité professionnelle sans rapport avec la culture galloise. Trois sont des professionnels à temps plein : l'un au sein du groupe de musique IMG, un autre dans la compagnie de théâtre du Grenier Vert⁹⁸ et le dernier dans la compagnie La Famille petit plus.

Il y a plusieurs manières d'amener le gallo dans la création. Certains acteurs le font de manière beaucoup plus engagée que la Compagnie *Orange Givrée*. Un gros travail de sensibilisation est à faire auprès du grand public. « Je trouve qu'on n'a pas fait ce qu'il fallait. On est encore dans des images, les préjugés... Les gens (ceux qui sont cinquantenaires, soixanténaires aujourd'hui) ont souffert des moqueries et sont nombreux à rejeter le gallo. Des gens disent qu'en entendant le gallo à la radio, ça leur faisait mal. Pourquoi ne pas réfléchir et regarder ce qui se fait déjà artistiquement sur le gallo.

La compagnie Famille *Petit Plus*, en co-création avec *Orange Givrée*, propose un spectacle sur la culture galloise et sur les notions de frontière (la frontière linguistique), de respect, de droit à la différence et de diversité culturelle : « Ujène ». Il s'adresse à un jeune public à partir de 6 ans mais il s'agit d'un spectacle tout public. **La force du gallo est sa proximité avec le français, contrairement au breton.** En simplifiant un peu le vocabulaire et en s'appuyant sur le dessin, la musique et le jeu d'acteur, le spectacle est compréhensible par tous : succès du spectacle devant une cinquantaine de tunisiens pendant la Semaine du gallo. La compagnie s'est professionnalisée et compte 5 personnes (musiciens, éclairagiste, acteurs). Les spectacles montés ont eu un bon écho, des contacts se sont créés car **les valeurs défendues sont universelles : le dialogue, la diversité culturelle, le vivre ensemble...** Avec « Ujène », on peut franchir d'autres paliers que les confrères n'ont peut-être pas réussi à franchir, c'est-à-dire entrer dans les programmations de salles dites « conventionnées » (ex. Quai des rêves Lamballe, OMC Loudéac, Nouveau pavillon à Bougenais). Il faut montrer qu'on n'a pas envie de bricoler et qu'on défend et qu'on a les mêmes exigences artistiques et techniques que les autres et le même tarif et les mêmes conditions pour les spectateurs et les artistes que d'autres spectacles. Ces spectacles pourraient voyager sans aucun problème, se jouer en Picardie, en Occitanie, en Poitou...etc. L'idée étant d'interroger les régions sur leur propre langue régionale par exemple.

Il manque également des captations de qualité pour assurer la promotion et surtout un moyen de soutenir la diffusion de ces créations.

Anthony SERAZIN, ancien Directeur de Plum'Fm, Directeur de la Compagnie Orange Givrée, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

L'exemple du théâtre en gallo est assez représentatif des maux touchant la création artistique en gallo (structuration amateur, manque de formation, difficultés de diffusion) malgré une tentative de renouvellement du répertoire et un succès populaire non démenti. En effet, le théâtre est une des expressions privilégiées en gallo avec le conte. Le théâtre amateur existe depuis très longtemps en Haute-Bretagne ce qui explique la facilité avec laquelle de nombreuses personnes montent sur scène pour jouer en gallo. Ces dernières années, les troupes de théâtre amateur ont abandonné le répertoire « théâtre paysan d'autrefois » pour jouer des pièces contemporaines ou comme Tradior des sketches mettant en scène des personnages actuels. D'autres se tournent vers des spectacles pour enfants ou pour maisons de retraite... Comme il existe peu de pièces en gallo, ces troupes doivent créer leur répertoire, parfois en adaptant des pièces de théâtre en français ou d'autres langues. Ces pièces sont représentées dans le cadre de festivals de gallo comme les Assemblées Gallèses (Les Préchous), le Gallo en Scène et Mil Goul (Lez Picots s'épiqueu et A.C.A, Tradior) ou à l'occasion de fêtes locales. Les troupes en gallo, professionnelles ou amateurs, rencontrent des difficultés à être programmées dans des salles reconnues et s'appuient essentiellement sur le réseau des associations⁹⁹.

Plusieurs troupes amateurs se sont créées ces dernières années :

En Côtes d'Armor :

- Les Préchous de Plumieux ;
- Lez picots s'équipell et A.C.A de Coëtmieux ;
- Les tréteaux de l'étoile – Maurice Le Dourneuf-Le Bodéo ;

En Loire-Atlantique :

- Le failli Guerzillon ;

En Ille et Vilaine :

- Tradior (émanation de l'association La Parbatte de Saint-Père).

L'expérience d'Ôbrée Alie puis de Bèrtran Ôbrée Trio apporte un éclairage sur les difficultés de diffusion hors Bretagne, mais aussi au sein de la Haute-Bretagne dès lors qu'on s'éloigne des esthétiques traditionnelles.

Dans la période 2000-2005, dans la foulée de la sortie du premier album *Alment d'if*, le groupe Ôbrée Alie a bénéficié d'une forte couverture en Bretagne dans les médias généralistes et spécialisés, ainsi qu'au niveau hexagonal dans la presse musicale. Dans cette période, le groupe a été programmé dans des festivals consacrés à la musique bretonne ou plus spécifiquement à la culture gallèse ; il a été programmé également dans de nombreuses salles conventionnées.

De plus, des concerts ont vu le jour sur Paris, dont un au Théâtre des Abbesses pour le Théâtre de la Ville ; France Inter a invité le groupe notamment sur le Pont des artistes. Cependant, ces quelques programmations remarquables n'ont donné lieu à aucun prolongement par la suite (nouvelle programmation au Pont des artistes ou programmation dans d'autres régions). Cette situation peut s'expliquer en partie par le fait que le groupe n'était pas accompagné par une structure de diffusion adaptée ; mais d'autres facteurs sont à prendre en compte comme l'absence de quotas radiophoniques pour la chanson en langues régionales (ces langues sont ainsi absentes du paysage radiophonique sauf exceptions ponctuelles) et, le plus souvent, la méconnaissance des programmeurs ou gestionnaires des équipements culturels en matière de création française en langues régionales.

Enfin, l'évolution musicale de Bèrtran Ôbrée en trio à travers le projet *Olmon e olva* s'est traduite par de nouvelles difficultés dans la période 2005-2011. Ce projet cette fois-ci plus « expérimental » et plus éloigné des traditions musicales bretonnes a bénéficié d'un soutien

99 Contribution de Lydie Micault.

professionnel important ; il a notamment été produit par les Tombées de la Nuit et le Théâtre de l'Aire Libre en partenariat avec le Théâtre de Cornouaille. Cependant il n'a été programmé dans presque aucun festival en Haute-Bretagne (à part Mil Goul et Mythos) et dans très peu de salles de ce territoire en dehors de la métropole rennaise. Par contre, sur un total de 25 concerts, 10 ont eu lieu en Basse-Bretagne et 2 en Maine-Anjou.

Ces constats amènent à envisager la nécessité de sensibiliser et inciter les lieux et festivals à soutenir réellement la création en gallo y compris sur des esthétiques éloignées de la tradition régionale. C'est nécessaire pour que puissent désormais voir le jour des projets innovants tels que de la chanson jazz ou pop en gallo, voire sur des terrains artistiques encore plus étrangers aux étiquettes. Autrement dit, il s'agit de responsabiliser les lieux et événements culturels en matière de pérennité de la langue et de diversité culturelle. Ce pourrait être le rôle d'un nouvel organisme, en charge du développement du gallo, de conduire des actions de sensibilisation et d'accompagnement dans ce secteur. Par ailleurs, la Région Bretagne pourrait introduire des clauses linguistiques à certains de ses soutiens financiers et mesurer la faisabilité et l'impact potentiel d'obligations renforcées.



Enfin, il reste la question de la circulation du spectacle vivant gallo hors de Bretagne en développant son accompagnement par l'Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) « Spectacle vivant en Bretagne » dont les principales missions sont l'accompagnement des équipes artistiques professionnelles implantées en Bretagne, leur développement et le soutien à leur diffusion, en France et à l'étranger. De ce point de vue, il y a probablement des actions à mener dans un cadre inter régional. Il faut aussi intégrer la production gallophone comme susceptible d'être ambassadrice de la Bretagne, au même titre que la production brittophone ou de formations telles que les bagadoù. Ce serait une bonne façon de mieux faire connaître la réalité plurielle des cultures bretonnes à l'extérieur de la région¹⁰⁰.



Mil Goul, Rignedao - le 19 setenbr 2014, © Claire Corre

100 Contribution de Bêrtran Ôbrée.

→ **Objectif n°7** : Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.

Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.

Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB)? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne?).

Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.

Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).

Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des gallésants.

→ **Objectif n°8** : Développer et accompagner la professionnalisation des compagnies de spectacle vivant travaillant en gallo.

Action 8.1 : Développer la formation des compagnies amateurs (mise en scène, écriture...).

Action 8.2 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des acteurs culturels.

→ **Objectif n°10** : Renforcer la présence médiatique du gallo.

Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.

Conclusion de la première partie : des enjeux culturels et linguistiques

« *Lorsqu'une langue meurt avec ses couleurs, ses nuances, le peuple meurt aussi.* »
Maila Talvio, Extrait des *Pensées éternelles*

Les usages du gallo perdurent en Bretagne, dans des sphères et des domaines variés. Mais les pratiques et leurs dynamiques demeurent très méconnues d'un point de vue statistique. De nombreuses lacunes existent encore sur l'identification des pratiques linguistiques, culturelles et artistiques. Il reste à les observer précisément de manière structurée et mutualisée, pour en mesurer la vitalité et déterminer les meilleurs leviers de développement. Cette identification fine et régulière par une structure ressource indépendante permettrait de faire progresser les politiques publiques en la matière.

Le gallo présente des enjeux de politique linguistique forts, complexes et peu dissociables d'enjeux de politique culturelle que l'on peut envisager notamment sous l'angle des actions dédiées au PCI, mais aussi dans le cadre des « filières » du secteur culturel : livre, musique, spectacle vivant... C'est donc logiquement sous le double prisme des politiques culturelles et linguistiques que la seconde partie du rapport tentera d'identifier les principaux leviers à actionner pour un développement harmonieux du gallo.

En termes de préconisations, la réponse est la co-construction. « Appuyons-nous sur la connaissance des acteurs, plutôt que d'imposer une verticalité ». Il s'agit d'accompagner des démarches cohérentes, collectives, avec des projets qui émanent des territoires plutôt que d'appliquer des politiques décidées in vitro. La réponse est donc méthodologique. La vie associative est riche mais segmentée. Il faut favoriser le travail de rencontres, de discussions afin d'aboutir à des consensus. La culture gallèse est vivante et donc par définition de son temps. [...] Si la production est de qualité, elle a vocation à être diffusée. La production séduit quand elle est vue. Il y a un encouragement global et des aides à la production.

Jean-Michel LE BOULANGER, Vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé de la culture et des pratiques culturelles, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

2e PARTIE : Une politique publique à envisager sous l'angle de la langue et de la culture

"Une langue différente est une vision de la vie différente."

Federico Fellini

En pays gallo, langue et patrimoine culturel immatériel semblent indissolublement liés. Les pratiques culturelles gallèses s'appuient sur la langue qui assure la pérennité et la transmission d'un patrimoine culturel immatériel qui lui est propre. Pourtant les politiques publiques connaissent des difficultés à traiter l'oralité et donc à intégrer pleinement le gallo au sein de leurs actions. Mais plus que les politiques publiques, il s'agit d'usages qu'il faut promouvoir tant dans l'enseignement, la formation que dans les relations sociales, la communication dans les médias et les réseaux sociaux.

Les processus, les démarches de connaissance et de reconnaissance de la langue et du PCI s'appuient sur un même triptyque méthodologique : identifier, valoriser, transmettre... La connaissance d'une langue, par une analyse des pratiques linguistiques et culturelles (patrimoine culturel immatériel), et une évaluation précise de la demande sociale permettent de faire progresser les politiques publiques. D'autres leviers sont appropriables par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ses politiques publiques en faveur de la sauvegarde du gallo : renforcer l'enseignement, la formation professionnelle et la transmission linguistique, amplifier la place du gallo au sein des politiques culturelles et développer la communication publique et privée tout en facilitant l'accompagnement financier et méthodologique des différents acteurs. Mais la réussite de cette action publique est conditionnée, nous allons le voir, par la sensibilisation et l'engagement des acteurs publics (et en premier lieu l'État) et privés. Comme le rappelle Fulup Jacq, Directeur de l'Office public de la Langue Bretonne, les vrais leviers du développement de la langue (officialisation, éducation, médias) sont entre les mains de l'État même si, par ailleurs, l'engagement des citoyens est l'élément déterminant de sa vitalité.

Le développement des langues passe par 3 secteurs clés déterminants : l'officialisation de la langue, l'éducation (et universités) et les médias... Le problème est que ces leviers relèvent des compétences de l'État et non des collectivités. L'engagement des citoyens est par ailleurs l'élément déterminant de la vitalité d'une langue au quotidien.

Fulup JACQ, Directeur de l'Office Public de la langue bretonne, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

La présentation de ces leviers est abordée en quatre points :

- Améliorer la connaissance de la langue pour renforcer les pratiques ;
- Renforcer l'enseignement et la formation et la transmission linguistique ;
- Amplifier la place du gallo au sein des politiques culturelles ;
- Accroître la visibilité du gallo dans l'espace public.

1. Améliorer la connaissance de la langue pour renforcer les pratiques

Selon la Région, « *Toute politique de préservation d'une ou plusieurs langues relève intrinsèquement d'une logique comparable à celle du développement durable : la diversité linguistique est une condition fondamentale d'un environnement culturel riche, qui conditionne l'épanouissement collectif et individuel, au même titre que la biodiversité l'est pour l'environnement naturel* »¹⁰¹. La pérennité du gallo est effectivement un enjeu fort de diversité culturelle et linguistique en Bretagne. La Région, qui a fortement investi ce champ des politiques linguistiques, au point d'être parfois « eseuulée en pointe », a su structurer une intervention forte au bénéfice de la langue bretonne, dans une conception globale et transversale en prenant en compte l'enseignement, mais aussi la formation ou le transport par exemple. Cette politique bénéficie indubitablement au gallo. Pour autant, la langue gallèse rencontre des problématiques spécifiques, auxquelles les réponses ne peuvent être issues de dispositifs et de structures essentiellement conçus pour le développement de la langue bretonne. Par ailleurs, rappelons que quelle que soit la qualité de la politique publique, son action restera inefficace si elle n'est pas co-construite ou largement relayée par les acteurs de la société civile dans sa diversité. Comme le rappelle Kevre Breizh, Coordination Culturelle Associative de Bretagne, dans son rapport de synthèse « *Deomp De'i 2013* », « *Il faut s'appuyer avant tout sur les dynamiques sociales* »¹⁰². Une stratégie sociétale, par opposition à une stratégie territoriale, souvent jugée trop clivante, « *propose des politiques linguistiques globales qui s'appuient sur les dynamiques générées par les citoyens eux-mêmes en cherchant à développer les compétences linguistiques de secteurs de plus en plus larges de la population, et ce dans l'ensemble des domaines d'utilisation d'une langue : enseignement, monde du travail, loisir, recherche, média, culture, etc.* »¹⁰³.

1.1 Politique linguistique en Bretagne : un champ essentiellement investi par la Région

En ce qui concerne l'Etat, la France n'a pas ratifié la « *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* » de 1992, à la suite d'une décision du Conseil constitutionnel, qui avait estimé que celle-ci était contraire à l'article 2 de la Constitution française : « *la langue de la République est le français* ». Depuis la Loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la Ve République, un nouvel article a été ajouté à la Constitution en juillet 2008, le 75-1 : « *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France* ». Le gouvernement, engagé solennellement par un vote de l'Assemblée nationale le 28 janvier 2014, va poursuivre la procédure de ratification sous la forme d'un projet de loi constitutionnelle pour permettre son adoption par le Congrès et modifier ainsi la Constitution. La Charte a une double finalité :

- d'une part, elle vise à assurer la « *protection des langues régionales ou minoritaires historiques de l'Europe* », les langues étant envisagées comme un élément menacé du patrimoine culturel européen;
- d'autre part, la Charte tend à favoriser « *le droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique [qui] constitue un droit imprescriptible* ».

Cette non-ratification constitue pour l'instant un frein à la diffusion et à l'enseignement des langues et cultures régionales, en particulier ici du gallo, qui semble moins approprié par

101 Conseil régional de Bretagne, *Rapport d'actualisation de la politique linguistique*, 2012, p. 4.

102 Kevre Breizh, Coordination Culturelle Associative de Bretagne, *Deomp De'i 2013*, rapport de synthèse, p. 9.

103 Ibidem.

l'État que le breton : le budget de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne consacré aux langues régionales, s'est résumé à un soutien financier à l'Office public de la Langue Bretonne. Dans le cadre du « Pacte d'Avenir pour la Bretagne », signé le 13 décembre 2013 en présence de Pierrick Massiot, était annoncée une convention spécifique sur les langues de Bretagne. A ce stade, elle n'a pas été adoptée, et constitue une opportunité de soutiens nouveaux au gallo que le Conseil culturel de Bretagne ne manquera pas d'examiner avec vigilance. Le gallo est reconnu par l'Etat en tant que langue régionale, c'est-à-dire une langue parlée sur une partie du territoire national depuis plus longtemps que le français, langue commune, mais son engagement est aujourd'hui très limité.

1.1.1 Politique linguistique de la Région : quel traitement différencié pour le gallo ?

La politique linguistique de la Région née du combat pour la survie du breton, bénéficie aussi au gallo mais se pose la question du traitement des singularités de ce dernier.

Il n'existe qu'une seule culture bretonne, diverse et variée, vivante dans les trois langues : en gallo, en breton et en français... sur les 5 départements. La culture bretonne est un tout.

Lena Louarn, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne chargée des langues de Bretagne, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

Considérant que « *le pluralisme linguistique de la Bretagne est ancien et constitutif de son identité* » et reconnaissant « *officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne* » en 2004, la Région se dote dès 2006 d'une politique linguistique et d'un budget dédié, au sein d'un même programme budgétaire rattaché à la Mission VII (Pratiques culturelles) dans un premier temps « *Promouvoir la langue bretonne et l'expression galloise* », puis devenu en 2011 le programme n°413 « *Développer les langues de Bretagne* » rattaché à la Mission IV (Formation). Dans le même temps était créé un service des Langues de Bretagne au sein de la Direction de la Formation initiale.

Selon le Rapport d'actualisation de la politique linguistique de 2012 « *la mise en place de cette nouvelle politique a permis de mieux structurer l'action régionale en faveur des langues, qu'il s'agisse du soutien direct aux acteurs ou des relations avec les autres collectivités et services de l'Etat [...]. La politique linguistique a connu une montée en puissance régulière depuis l'origine : alors que près de 5 millions d'euros lui étaient consacrés en 2005, la somme des affectations a atteint 7,5 millions à la fin de l'année 2011. Cette augmentation continue des crédits est un des signes de la volonté de la Région d'accompagner et de structurer la dynamique en faveur des langues qui s'approfondit au sein de la société* »¹⁰⁴. Deux priorités structurent la politique linguistique régionale : la transmission des langues et leur présence dans la vie de tous les jours. La Charte d'usage des langues de Bretagne dans le reste également un outil structurant fonctionnement et les politiques de la Région.

Dans le cadre de sa politique linguistique, la Région soutient les associations œuvrant pour le gallo à différents titres. Par exemple, elle participe :

- au développement de l'enseignement bilingue en soutenant Dihun Breizh (18 265 €) qui intègre une composante gallo ;

¹⁰⁴ Conseil régional de Bretagne, *Rapport d'actualisation de la politique linguistique*, 2012, p. 4.

- à la sensibilisation, la connaissance, la diffusion et la pratique linguistique du gallo : Chubri (56 000 €) ; Bertègn Galèzz (46 500 €) ; CAC Sud (15 000 €) ;
- à assurer une présence territoriale des langues de Bretagne au travers d'un soutien aux Ententes de Pays dont certaines intègrent le gallo dans leurs actions, à la Semaine du gallo (14 344 €) et au développement des activités de loisirs : UBAPAR (breton et gallo 21 000 €) ;
- à intensifier la présence des langues de Bretagne dans les médias par des aides à la diffusion : Plum FM (25 400 €) ;
- à l'aide à l'édition d'ouvrages (3 247 €) ;
- à encourager les pratiques culturelles au travers d'aides au théâtre : Compagnie du Grenier Vert (5 000€).

La politique linguistique de la Région s'appuie sur « *les principes universels de liberté individuelle, de respect de la diversité, d'égalité de valeur entre toutes les langues* »¹⁰⁵. En conséquence, elle pose en préalable une égalité de considération et de traitement des deux langues et « *s'applique tant au breton qu'au gallo. A ce titre, la Région soutient les initiatives en faveur du gallo selon les mêmes modalités et les mêmes finalités que celles qui concernent le breton. Elle n'opère pas de distinction qualitative* »¹⁰⁶.

En revanche, la situation du gallo n'est pas aussi structurée que celle du breton. Le breton a nécessité des efforts spécifiques parce que la situation de la langue n'était pas celle du français. De même, la situation sociolinguistique de la langue gallèse n'est pas la même que celle du breton : langue de connivence, essentiellement orale (peu écrite), normalisation en cours, demande sociale plus difficilement identifiable...

Comme pour le breton, il s'agit d'une course contre la montre. La population doit s'approprier la défense de la langue. Il faut montrer que des gens veulent arrêter l'hémorragie. Ce n'est jamais désespéré à partir du moment où il y a une conscience collective. Le cornouaillais (ou cornique) était une langue morte depuis un siècle, elle a été ressuscitée... rien n'est impossible.

Lena Louarn, Vice-présidente du Conseil régional de Bretagne chargée des langues de Bretagne, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

Le gallo a été intégré dans la politique linguistique car il existait une politique linguistique pour le breton (essentiellement pensée pour l'écrit). En conséquence, le gallo bénéficie de soutiens préalablement conçus pour le breton plutôt qu'issus d'une stratégie appliquée spécifiquement à son développement en fonction de ses particularités. On peut se demander si cette situation ne touche pas ses limites et qu'une réflexion stratégique globale sur le gallo ne doit pas être menée.

Cette situation est-elle due à l'absence de cadre juridique conférant à la Région une compétence obligatoire ou de chef de filat régional en matière de politique linguistique ? Est-ce dû à l'absence d'agents spécialisés dans les services ? A l'absence d'une structure ressource comme l'est l'Office public de la langue bretonne ?

¹⁰⁵ Région Bretagne, *Rapport d'actualisation de la politique linguistique*, 2012, p. 8.

¹⁰⁶ *Ibidem*.

→ **Objectif n°1** : Encourager une prise en compte plus concertée du gallo au sein des politiques culturelles et linguistiques de la Région.

Action 1.1 : Déterminer avec les acteurs culturels les meilleures incitations à mettre en place au sein de la politique culturelle pour renforcer l'usage du gallo par les acteurs subventionnés.

Action 1.2 : Intégrer un référent gallo au sein des services de la Région.

1.1.2 Un engagement limité des autres collectivités bretonnes

Si l'engagement régional est perfectible quant au traitement du gallo, il reste primordial dans le paysage régional. En effet, les autres collectivités n'ont pas défini de politique linguistique en faveur du gallo.

Le Département d'Ille-et-Vilaine a engagé en 2007 une « politique de soutien en faveur de la langue et de la culture gallèses » faisant du gallo et de la culture gallèse un des traits identifiant du département. Cela s'est traduit par plusieurs réunions au Conseil départemental avec les associations travaillant sur la langue et la culture. Le département soutient des associations mais une politique linguistique en faveur du gallo est-elle formalisée ? On remarque cependant qu'au moment de l'élaboration de l'opération « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! », le Conseil départemental a voté à l'unanimité un vœu de soutien.

Les autres départements (Côtes d'Armor, Loire-Atlantique, Morbihan) n'ont pas non plus de politiques linguistiques formalisées, en tout cas pour ce qui concerne le gallo. Ils peuvent cependant avoir une politique linguistique de fait. Le Morbihan a par exemple une politique en faveur du breton dans la signalétique sur l'ensemble du département. Cela n'a pas toujours été perçu positivement dans la partie gallèse.

A ce stade, peu d'actions municipales en faveur du gallo ont été identifiées. On notera toutefois qu'une expérience a été menée par Rennes Métropole qui a installé une signalétique en gallo dans les stations de métro de République et de Charles de Gaulle. Par ailleurs, parmi les premiers signataires de la charte « du Galo, Dam Yan, dam Vèr ! », figurent les communes de Chavagne et de Trémoré. Cet engagement s'est d'ores et déjà manifesté à Parcé, Beaucé, Noyal-sous-Bazouges, Pordic, Loudéac par la double signalétique à l'entrée de ville : Parcé / Parczae ; Beaucé / Biaoçé ; Noyal-sous-Bazouges / Nouya ; Pordic / Pordic / Porzhig ; Loudéac / Loudia.



L'opération « du Galo, dam Yan, dam Vèr » avec son volet en direction des communes et des collectivités locales vise précisément à la mise en place de politiques linguistiques dans les collectivités locales et la prise en compte du gallo dans ces politiques linguistiques.

→ **Objectif n°3** : Mieux faire connaître le gallo comme l'une des deux langues de Bretagne.

Action 3.1 : Sensibiliser les collectivités locales au pluralisme culturel et linguistique de la région et les encourager à mieux intégrer le gallo dans leurs politiques publiques, en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

Action 3.2 : Développer la signalétique bi ou tri-lingue en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » auprès des collectivités locales

1.2 Inventorier et décrire la langue

Cette prise en compte existante mais limitée du gallo dans les politiques linguistiques ne tient-elle pas au fait que la langue est encore méconnue et son écriture non normalisée ?

Les travaux sur le corpus de la langue constituent le socle à consolider pour pouvoir agir sur la pérennisation de l'usage de la langue dans tous les domaines. Sans documentation, sans inventaire du lexique, sans recherches terminologiques, sans conventions orthographiques ou sans services de traduction structurés, il serait difficile d'agir durablement et efficacement pour transmettre le gallo aux jeunes et aux arrivants. L'état des lieux qui suit met à jour des atouts mais aussi de nombreux manques qu'il importe de compenser au plus vite et avec force. Le traitement de l'oralité, doit faire l'objet d'une attention toute particulière au sein des politiques publiques, en particulier de la politique linguistique.

La connaissance d'une langue s'appuie sur la recherche linguistique et socio-linguistique universitaire mais aussi sur les travaux lexicographiques amateurs.

1.2.1 La recherche...¹⁰⁷

1.2.1.1. ... appropriée par les linguistes amateurs

Depuis plusieurs dizaines d'années, le gallo bénéficie de nombreux travaux de personnes qui s'intéressent au parler de leur commune ou de leur "pays" de vie ou d'origine. Ce mouvement d'intérêt est sans doute à relier aux travaux des folkloristes qui débutèrent à compter de la moitié du 19^e siècle : Louis Bizeul, Adolphe Orain, Paul Sébillot... Dans chaque canton de Haute-Bretagne, il est fréquent qu'il existe une monographie locale incluant une partie linguistique, un dossier de lycéen ou d'étudiant, un blog rassemblant des textes en gallo et un lexique, un carnet de vocabulaire des grands-parents recueillis par les petits-enfants, etc. La documentation produite par ces nombreux travaux locaux est précieuse. Elle reste cependant souvent éparpillée et par conséquent d'accès difficile pour les chercheurs travaillant sur l'ensemble de l'aire gallophone.

107 Contribution de Bèrtran Ôbrée.

En parallèle, et surtout depuis les années 1980, est apparue une nouvelle génération de linguistes essentiellement autodidactes qui cherchent à décrire le gallo dans son ensemble pour pouvoir l'enseigner. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les deux grammaires et les deux dictionnaires du gallo publiés entre 2005 et 2015 par Patrik Deriano et Régis Auffray.

1.2.1.2. ... revendiquée par les associations, avec des moyens limités

Les associations Bertègn Galèzz et Aneit ont mené plusieurs enquêtes de vocabulaire dans les années 1980. Ces enquêtes visent une connaissance de la diversité dialectale du gallo : pour une liste de mots en français, la traduction en gallo est demandée aux informateurs.

Depuis 2006, l'association Chubri réalise des enquêtes orales en gallo. Les entretiens peuvent porter sur des thèmes prédéterminés (les noms de communes ou de lieux-dits, la galette, le sarrasin...) ou sur une liste de vocabulaire ; certains entretiens sont conduits de façon assez libre et abordent divers sujets qui intéressent le locuteur. En 8 ans, plus de 300 entretiens ont été enregistrés, ce qui produit une documentation sonore précieuse pour la description scientifique de la langue.

Il est préoccupant que des moyens insuffisants soient affectés actuellement à cette activité. Le gallo ayant peu de tradition écrite, la réalisation d'enquêtes orales est essentielle pour la transmission de la langue. En l'absence de travaux d'inventaire d'envergure, la normalisation et le développement de l'usage du gallo risquent d'être considérablement freinés.

Par exemple, sauf rares exceptions, il n'existe aucun inventaire toponymique des noms en gallo des lieudits pour chacune des communes de Haute-Bretagne. Leur forme officielle en français respecte rarement la prononciation en gallo. En l'absence de données fiables, comment alors envisager l'emploi des noms en gallo dans la communication locale voire dans des signalétiques bilingues ? Le problème se pose déjà aujourd'hui régulièrement lorsque des communes ou communautés de communes passent des commandes de traduction incluant des toponymes ; les prestataires ne peuvent effectuer correctement de telles traductions en l'absence d'inventaire des noms en gallo de l'ensemble des toponymes de Haute-Bretagne.

Des problèmes analogues se posent fréquemment pour des traductions techniques et la recherche terminologique. De nombreuses difficultés seraient résolues si des enquêtes orales étaient réalisées et dépouillées sur des sujets spécialisés tels que la mécanique des moulins, le vêtement et la couture, la poterie, etc.

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

→ **Objectif n°4** : Soutenir l'inventaire des ressources documentaires sur le gallo et renforcer leur accessibilité.

Action 4.1 : Mutualiser les centres de documentation de Bertègn Galèzz et de Chubri.

Action 4.2 : Créer des bases de données – documentaire, bibliographique, linguistique et lexicographique - disponibles en ligne.

1.2.1.3. ... « délaissée » par les universitaires ?

Depuis les années 1980, la recherche universitaire n'a quasiment pas abordé la linguistique du gallo.

La première étude remarquable sur le gallo est celle de **Georges Dottin**, docteur ès lettres formé à la Sorbonne, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Rennes entre 1911 et 1928. Sa principale contribution à la description des "parlers de Haute-Bretagne" a été publiée dans le cadre de son volumineux *Glossaire du parler de Pléchâtel* publié en 1901.

Dans les années 1970-1980, un projet d'**atlas linguistique** du CNRS a porté sur une zone couvrant la Haute-Bretagne, le Maine et l'Anjou. Deux volumes de cartes lexicographiques ont été édités en 1975 et 1982. Un troisième volume est resté inédit mais est accessible sous forme numérique à Bertègn Galèzz. Dans le prolongement de cet atlas, le dialectologue Jean-Paul Chauveau a publié une étude grammaticale du gallo en 1984 puis une étude sur l'évolution phonétique du gallo en 1989.

À noter dans la même période : la publication par Serge Jouin en 1982 d'une étude sur *Le parler d'Abbaretz et d'ailleurs* dans le cadre d'une thèse de doctorat en linguistique.

À notre connaissance, **depuis les années 1980, aucune étude linguistique**, conduite dans le cadre d'un master 2 ou d'un doctorat en sciences du langage, n'a apporté de nouvelle contribution à la description linguistique du gallo. Cette situation est préoccupante, alors même que les études sociolinguistiques sont quant à elles relativement fréquentes.

Toutefois, depuis quelques années, le laboratoire de sciences du langage de l'**Université de Nantes** (LLING) est conscient de ce manque. Il a d'ailleurs obtenu un financement européen pour une thèse de doctorat sur le gallo ; dans ce cadre une doctorante travaille depuis septembre 2014 sur la phonologie du gallo. Par ailleurs un projet national sur la variation syntaxique dans les langues romanes régionales de France est actuellement élaboré dans le cadre de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ; le LLING est partie prenante de ce projet et, pour cela, réalisera et analysera plusieurs enquêtes orales à travers la Haute-Bretagne, en collaboration avec Chubri.

Malgré ces récentes initiatives encourageantes, le manque de travaux universitaires sur le gallo est très préoccupant car c'est **un facteur limitant** notamment pour les activités suivantes :

- la réalisation d'outils didactiques pour enseigner la langue ;
- le développement de véritables cursus d'enseignement et d'étude du gallo dans les universités ;
- la codification orthographique.

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

→ **Objectif n°4** : Soutenir l'inventaire des ressources documentaires sur le gallo et renforcer leur accessibilité.

Action 4.1 : Mutualiser les centres de documentation de Bertègn Galèzz et de Chubri.

Action 4.2 : Créer des bases de données – documentaire, bibliographique, linguistique et lexicographique - disponibles en ligne.

1.2.2 Documentation linguistique : des fonds éparpillés en cours de structuration

Si les universités depuis les années 80 se sont peu approprié la recherche linguistique sur le gallo au profit des associations, en toute logique ces dernières ont pallié le manque de ressource documentaire en la matière en créant des fonds sur le sujet. La conséquence est l'éparpillement et donc le manque de centralisation de la documentation.

Aujourd'hui deux structures ont constitué des fonds spécialisés sur la linguistique du gallo pour l'ensemble de la Haute-Bretagne : Bertègn Galèzz et Chubri.

Dès les années 1980, l'association **Bertègn Galèzz** a constitué peu à peu un fonds documentaire focalisé sur la linguistique du gallo, la littérature gallophone et la sociologie de la Haute-Bretagne et du gallo. Il rassemble près de 1200 livres. Par ailleurs environ 230 glossaires y sont réunis, de différentes natures et sur différents types de supports (dont de

nombreux manuscrits). Ce fonds est actuellement intégré au sein du Centre de ressources sur le gallo et la culture galloise en partenariat avec l'association La Bouèze. Un site dédié est en cours de construction. Les références documentaires sont consultables sur le site web de Dastum.

Depuis 2007, **Chubri** constitue un fonds sonore résultant des enquêtes orales, qui dépasse en 2014 les 300 entretiens. Le dépôt de ce fonds sonore auprès de Dastum a été amorcé début 2015, notamment pour faciliter la consultation future par les chercheurs. Par ailleurs, Chubri rassemble de la documentation en lien avec ses activités, principalement des ouvrages intéressants du point de vue de la linguistique du gallo : un fonds de 400 titres en propriété propre (acquis ou reçus) et un fonds externe de 600 titres mis à disposition. Cette documentation vise principalement à répondre aux besoins courants de l'équipe salariée dans ses activités : lexicographie, terminologie, traduction, enseignement en cours du soir...

Par ailleurs, de nombreux documents intéressants pour la linguistique du gallo existent **à travers la Haute-Bretagne** et bien au-delà. On peut signaler d'abord des ouvrages de la bibliothèque des Champs Libres à Rennes. Il s'agit également des nombreux travaux sur le parler local conservés au sein des bibliothèques municipales ou intercommunales. Il s'agit encore des documents conservés par des particuliers : carnets de vocabulaire, enregistrements, correspondances privées ... Il s'agit aussi de documents conservés par des musées en Bretagne, ailleurs en France et dans d'autres pays. Pour le moment, il n'existe aucune base de données sur les documents d'intérêt linguistique pour le gallo, ce qui est un handicap pour le développement des travaux universitaires notamment. En effet, des étudiants ou chercheurs universitaires ont fait part de ce besoin à plusieurs reprises.

Préconisation

→ **Objectif n°4** : Soutenir l'inventaire des ressources documentaires sur le gallo et renforcer leur accessibilité.

Action 4.1 : Mutualiser les centres de documentation de Bertègn Galèzz et de Chubri.

Action 4.2 : Créer des bases de données – documentaire, bibliographique, linguistique et lexicographique - disponibles en ligne.

1.2.3 La recherche lexicographique face à l'éparpillement des sources et au manque de moyens¹⁰⁸

Le lexique est composé de l'ensemble des mots qui forment une langue, il s'oppose à la grammaire entendu comme l'ensemble des règles permettant de former des phrases à partir des unités lexicales. La constitution d'un lexique, au travers d'une recherche permanente, est fondamental pour une langue tant pour la connaissance de la diversité de son vocabulaire que pour le processus de normalisation de celle-ci.

Sur la période des 19^e et 20^e siècles, nous avons connaissance d'environ **200 glossaires locaux** édités et inédits, des sources utilisées ces dernières années dans différents travaux de compilation pour la Haute-Bretagne. Cependant de nombreux lexiques restent à découvrir au

108 Contribution de Bèrtran Ôbrée.

sein de monographies locales à petit tirage et souvent déposés dans des bibliothèques municipales ; il y aussi de nombreux travaux inédits conservés par des particuliers. En outre, tout document contenant du texte en gallo mérite potentiellement de faire l'objet d'un dépouillement lexicographique.

Dans les années 1980-1990, l'association Bertègn Galèzz a créé une **base de données lexicographique** (le "Tenzór") d'environ 100 000 fiches d'attestation, toutes issues d'une centaine de lexiques édités et inédits. Une fiche d'attestation reprend les données sur un mot telles qu'elles apparaissent à telle page de tel document. Cette base est consultable à Bertègn Galèzz sur rendez-vous. C'est aussi la principale source qu'utilisa Régis Auffray pour rédiger le dictionnaire *Le Petit Matao* paru en 2007.

Depuis 2007, l'association Chubri conduit des **travaux de lexicographie à partir des enquêtes orales** qu'elle réalise à travers la Haute-Bretagne (22 000 fiches d'attestation en 2014) et aussi à partir de sources écrites (38 000 fiches d'attestation en 2014). L'institut a mis l'accent sur la lexicographie onomastique essentiellement en dépouillant les enquêtes orales et en comparant les données produites (19 000 fiches d'attestation de noms de lieux, prénoms, noms de famille). Il met régulièrement en ligne des résultats de ces travaux. En parallèle, Chubri inventorie également des mots communs (41 000 fiches d'attestation). Une collaboration est engagée avec Smallcodes, une entreprise italienne, pour développer un logiciel permettant la gestion interne du vocabulaire attesté et la mise en ligne de fiches synthétiques.

Un facteur limitant aux travaux lexicographiques est l'**éparpillement des documents**. Sur ce plan, un rapprochement des locaux de Bertègn Galèzz et de Chubri faciliterait le travail des deux équipes et le développement des travaux universitaires. La numérisation d'une partie de leurs fonds écrits serait aussi un élément facilitant.

Cependant, le facteur limitant le plus important reste l'**extrême faiblesse des moyens** affectés aux activités de lexicographie. Sur le plan des ressources humaines, la lexicographie nécessite des compétences pointues qui allient une bonne connaissance de la langue, un savoir-faire technique et un bagage scientifique en linguistique. Pour l'essentiel de ces travaux, l'absence d'effectifs salariés importants est problématique. Ainsi à Chubri la lexicographie représente seulement environ une journée de travail hebdomadaire (par un seul salarié), ce qui est très loin des besoins liés au processus en cours de normalisation de l'usage de la langue.

Le développement des travaux lexicographiques est une nécessité absolue car les dictionnaires existants ne permettent pas de répondre aux besoins actuels. En effet, si les dictionnaires bilingues tels que le *Petit Matao* et le *Motier de pochette* constituent des apports précieux à l'enseignement et à la pratique de la langue, il reste des domaines vastes à investir. En effet **les manques à couvrir** concernent trois domaines :

- Le vocabulaire courant

L'un des besoins en lexicographie porte sur du vocabulaire de tous les jours. En effet les dictionnaires bilingues disponibles ont été rédigés à partir des lexiques des 19^e et 20^e siècles. Ces sources comportent des manques en matière de vocabulaire très courant. Car la démarche amorcée au 19^e siècle visait à collecter les curiosités linguistiques, par différence avec le français. Par conséquent, le corpus constitué occulte de nombreux mots perçus comme inintéressants du fait qu'ils présentent de fortes analogies avec le français.

- Le vocabulaire spécialisé

Un autre besoin porte sur le vocabulaire spécialisé lié à des métiers en voie de disparition mais qui peut être très utile pour des besoins modernes ; par exemple la mécanique des

pressoirs à pomme ou des moulins peut être réutilisable pour de nombreux objets quotidiens d'aujourd'hui (automobiles, téléphones, ordinateurs...). Ce vocabulaire est parfois déjà disponible dans certaines sources mais n'a pas été consigné dans des bases de données. Bien souvent il reste à réaliser des enquêtes orales à dépouiller ensuite.

- Les noms propres (dont la toponymie)

Enfin il reste un besoin qui nécessite des moyens humains et donc financiers importants, c'est le domaine des noms propres, en particulier les noms de lieux mais aussi les noms de famille. La réalisation d'enquêtes orales et leur dépouillement est une urgence absolue car les informateurs les plus fiables deviennent rares : les locuteurs natifs quasiment monolingues, le plus souvent âgés de 90-100 ans. De plus, la mobilité grandissante des populations et l'urbanisation croissante vont rendre plus compliquée la réalisation d'enquêtes toponymiques dans les années à venir. L'extrême faiblesse des moyens financiers affectés par les collectivités aux travaux d'inventaire linguistique est grave de conséquences en matière de perte de l'héritage des générations précédentes pour les gallophones d'aujourd'hui et de demain. Il importe donc d'y remédier au plus vite.

- Un point de vue de scientifiques sur l'importance de l'inventaire onomastique :

« Enfin, dans les communications, mais surtout dans les débats, de nombreux intervenants ont pointé l'importance, scientifique et symbolique, des questions d'onomastique, parfois oubliées ou négligées par les linguistes, alors qu'elles sont souvent essentielles pour les locuteurs :

- à commencer d'abord par celle de la dénomination même des langues (...)
- il apparaît aussi qu'il est tout à fait essentiel de collecter le matériel toponymique dans ses réalisations locales, à la fois pour des raisons scientifiques (étymologiques) mais aussi comme acte de réappropriation du territoire ; la langue dominante et l'État ont eu en la matière un rôle d'effacement et d'écrasement extrême ».¹⁰⁹

- Une recommandation des Nations Unies en matière de toponymie :

« Normalisation nationale sur la base des usages locaux :

La Conférence,

Rappelant ses principes directeurs relatifs à la collecte des noms géographiques et à leur traitement dans les services compétents, énoncés dans les recommandations B et C de la résolution 4 de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques,

Constatant l'effet positif exercé par ces principes sur la normalisation nationale dans de nombreux pays,

Remarquant que les programmes de normalisation nationale reposent souvent sur les séries de cartes nationales sans tirer parti des recherches menées au sujet de l'usage local actuel,

Notant que les noms de nombreuses entités qui ne figurent pas sur les cartes n'ont toujours pas été recueillis et qu'ils risquent donc de se perdre,

Recommande que des mesures soient prises au niveau national pour que les noms qui n'ont pas encore été recueillis soient enregistrés au moyen des méthodes décrites dans les recommandations susmentionnées ;

109 CAUBET, Dominique, CHAKER, Salem et SIBILLE, Jean, *Codification des langues de France*, L'Harmattan, 2002. Cet ouvrage rassemble les actes du colloque « Les langues de France et leur codification. Écrits divers, écrits ouverts » qui s'est tenu à l'Institut national des langues et civilisations orientales à Paris du 29 au 31 mai 2000.

*Recommande en outre que la normalisation nationale s'inspire, chaque fois que c'est possible, de l'usage local actuel des formes toponymiques, recueilli grâce à des travaux sur le terrain».*¹¹⁰

Préconisation

→ **Objectif n°4** : Soutenir l'inventaire des ressources documentaires sur le gallo et renforcer leur accessibilité.

Action 4.1 : Mutualiser les centres de documentation de Bertègn Galèzz et de Chubri.

Action 4.2 : Créer une base de données – documentaire, bibliographique, linguistique et lexicographique - disponible en ligne.

1.3 Codifier et adapter la langue

1.3.1 Les questions de normalisation graphique et de standardisation : transmission, intercompréhension, diversité...

La codification d'une langue ne doit pas être un frein à son emploi oral ou écrit, ni à ses formes d'expression artistiques ou culturelles. Par ailleurs l'uniformisation orthographique de la langue a été demandée par le Conseil régional de Bretagne pour faciliter son intégration, son utilisation dans la communication interne de la Région. Cette démarche, amorcée en 2013-2014 dans le cadre de travaux terminologiques, demande une implication forte et coordonnée des principales structures ressources.

La question de la standardisation de la langue est récurrente lorsque l'on aborde le domaine de l'enseignement. De même que la question graphique, celle du standard de la langue est un lieu de divergence et d'affrontement idéologique. Ses partisans y voient une élévation de statut, une facilitation de l'enseignement et une intercompréhension plus aisée. Outre la copie du modèle dominant, les adversaires d'un standard y voient un appauvrissement de la langue, et dénoncent l'arbitraire d'un standard basé la plupart du temps sur un dialecte particulier. Si un grand nombre de langues minorées¹¹¹ finissent par se standardiser par

¹¹⁰ Résolution 5 - Septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, New York – 13-22 janvier 1998.

¹¹¹ Jean-Baptiste Coyos, coorganisateur du colloque « Langues et cultures régionales de France » à la Sorbonne les 3 et 4 décembre 2009, propose une liste non exhaustive de la manière dont sont désignées les langues parlées en France autres que le français : « *patois, dialectes, langues minoritaires de France, langues minorisées, langues non officielles, langues moins répandues, langues de moindre diffusion, langues de petite diffusion, langues historiques, langues à implantation territoriale, langues de pays, langues locales, parlars locaux, langues régionales et locales, langues et dialectes locaux, langues et dialectes à extension régionale, langues de France, langues ethniques de France, langues identitaires, langues vernaculaires, langues de la République française, langues régionales et d'Outre-mer, langues régionales métropolitaines et d'Outre-mer* » in CAVAILLE, Jean-Pierre « *Nommer les langues minorées : l'exception Française* », <http://taban.canalblog.com/archives/2010/02/07/16823706.html>.

l'intermédiaire de l'enseignement ou des médias, les situations divergent et des exceptions existent. Au niveau de l'enseignement du gallo, la question de la normalisation graphique a très souvent été confondue avec celle de la standardisation de la langue. La volonté d'une graphie prenant en compte l'ensemble des dialectes du gallo est pourtant différente, voire opposée, à celle d'un appauvrissement de la langue¹¹².

Préconisation

→ **Objectif n°5** : Soutenir les initiatives de codification orthographique.

Action 5.1 : Pérenniser le groupe de travail mis en place par la Région autour des questions de traduction et de terminologie pour répondre à la demande publique/politique.

Action 5.2 : Mettre en place un plan d'action/partenariat avec les Universités pour accompagner les associations dans leurs travaux de codification orthographique et définir les priorités de recherche en sciences de l'enseignement, en linguistique et en socio-linguistique.

Action 5.3 : Créer une base de données lexicographique disponible en ligne.

1.3.2 Grammaires, dictionnaires, et ouvrages de vulgarisation : des ouvrages de référence disponibles mais peu diffusés

Depuis une dizaine d'années, les activités de production d'ouvrages de base pour la connaissance et l'apprentissage du gallo se sont nettement développées, comme le montre cet historique :

- 1995 – Dictionnaire bilingue de base : *Motier de galo* (Bèrtran Ôbrée)
- 2005 – *Grammaire de gallo* (Patrik Deriano)
- 2007 – Dictionnaire bilingue : *Le Petit Matao* (Régis Auffray)
- 2010 – Dictionnaire bilingue : *Motier de pochette* (Patrik Deriano)
- 2012 – Grammaire : *Chapè chapiao* (Régis Auffray)
- 2013 – *Prénoms de Haute-Bretagne* (M. Ghiton, M. Houdemont, B. Ôbrée)
- 2014 – *L'imagier du gallo* (A.-M. Pelhâte)
- 2014 – *Le galo ben d'amaen* (C. Simon)

Ces ouvrages facilitent aujourd'hui la transmission de la langue et l'émergence progressive d'une forme standard aux côtés de la diversité dialectale.

Cependant la relative diversité orthographique constitue une difficulté pour les apprenants et les enseignants. De plus, ces éditions touchent un public réduit : le plus souvent, elles font l'objet de ventes modestes et sont peu présentes dans les rayons des librairies.

¹¹² D'HERVÉ, Gildas, *Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo*, Marges linguistiques - Numéro 10, Novembre 2005, CREDILIF, Université de Rennes 2, <http://www.marges-linguistiques.com>.

→ **Objectif n°9** : Développer l'édition en gallo.

Action 9.1 : Mettre en place des plans d'action avec les professionnels du livre et de l'audiovisuel en Bretagne (Livre et Lecture en Bretagne, diffuseurs TV, radios...) sur la place du gallo dans les industries culturelles.

1.3.3 L'adaptation terminologique : la nécessité de répondre aux besoins de traduction et aux nouveaux usages

La prise de conscience des besoins en travaux terminologiques a émergé depuis quelques années. Elle s'explique par la croissance des activités de traduction par les associations et au développement de l'usage du gallo dans des domaines tels que la radio ou dans la communication des associations et des collectivités territoriales. Dans ces domaines, il devient indispensable de disposer d'un vocabulaire adapté aux réalités modernes et de termes pour les usages spécialisés : vie associative, médias, politiques publiques, etc. Pour ces besoins, la recherche de nouveaux termes est souvent réalisée au coup par coup en fonction des besoins de traduction.

Il n'existe à ce jour aucune base terminologique en ligne qui permettrait aux traducteurs et autres locuteurs de trouver du vocabulaire spécialisé et des termes nouveaux. Cela pose problème pour les activités de traduction, pour les professionnels travaillant en gallo, et aussi pour les locuteurs souhaitant utiliser la langue au quotidien.

Par ailleurs, l'absence d'inventaires terminographiques (inventaires lexicographiques dans les « langues de spécialité » comme l'agriculture ou l'artisanat) est un frein important aux travaux d'actualisation terminologique. En effet, à défaut de données satisfaisantes et de sources attestées et publiées, la qualité des nouveaux termes n'est pas toujours assurée. Et dans ce contexte, quelle que soit la qualité effective des termes produits, ceux-ci font facilement l'objet de critiques par les usagers potentiels.

Parmi les initiatives récentes pour répondre aux besoins en terminologie, Chubri a entamé en 2014 la constitution d'une base rassemblant une partie des termes traités dans le cadre de son service de traduction (430 items saisis en 2014), dans la perspective d'une future mise en ligne.

Par ailleurs une commission terminologique a travaillé en 2013-2014 pour traduire en gallo un corpus d'environ 300 termes liés aux besoins de communication de la Région Bretagne. Cette commission a rassemblé des représentants de trois associations (Association des enseignants de gallo, Bertègn Galèzz et Chubri), des universitaires en sciences du langage et en droit, et des représentants de la Région. Il s'agit du premier travail du genre où un corpus du même domaine est traité dans son ensemble¹¹³.

113 Contribution de Bèrtran Ôbrée.

→ **Objectif n°5** : Soutenir les initiatives de codification orthographique.

Action 5.1 : Pérenniser le groupe de travail mis en place par la Région autour des questions de traduction et de terminologie pour répondre à la demande publique/politique.

Action 5.2 : Mettre en place un plan d'action/partenariat avec les Universités pour accompagner les associations dans leurs travaux de codification orthographique et définir les priorités de recherche en sciences de l'enseignement, en linguistique et en socio-linguistique.

Action 5.3 : Créer une base de données lexicographique disponible en ligne.

→ **Objectif n°11** : Simplifier les démarches de traduction.

Action 11.1 : Recenser et présenter les traducteurs ainsi que les traductions effectives (références).

Action 11.2 : Mettre à disposition un lexique en ligne.

Le travail de recherche lexicographique et d'adaptation terminologique est fondamental pour la constitution d'un lexique (corpus de vocabulaire) accessible à tous, comme outil de connaissance et d'appropriation de la langue dans sa diversité. Cette démarche est concomitante de la volonté de se doter d'une orthographe codifiée et normalisée. Il s'agit de mieux diffuser le gallo en adaptant la langue aux besoins de traduction et aux nouveaux usages. Sans ces efforts, quelle transmission, quels usages sont possibles ? Ces démarches relèvent bien d'une politique linguistique qui a permis par ailleurs le développement du breton.

2. Renforcer l'enseignement, la formation et la transmission linguistique

« Qui apprend une nouvelle langue acquiert une nouvelle âme. »
Juan Ramon Jimenez, extrait de *Primeras Prosas*

Si la connaissance de la langue, au travers des travaux de recherche linguistique, est nécessaire pour renforcer les pratiques et développer sa diffusion, elle s'avère fondamentale pour proposer un enseignement et des formations de qualité et favoriser sa transmission. L'enseignement reste essentiel à la survie et au développement d'une langue en général, et du gallo en particulier.

Plusieurs types d'enseignement existent : sensibilisation en primaire, initiation dans le premier degré avec des enseignants itinérant ; enseignement optionnel dans le second degré (collèges et lycées) et cours hebdomadaires pour adultes complétés par une offre d'ateliers ou de stages... Mais comme le souligne l'Office public de la Langue Bretonne, « l'offre d'enseignement consiste essentiellement en une sensibilisation au gallo et non en un véritable apprentissage. C'est dans le second degré que l'option gallo est la plus développée. Cependant cette offre reste fragile et n'est pas réellement structurée »¹¹⁴.



Affiche pour la promotion de l'apprentissage du gallo, réalisée par Chubri, Graphisme Stéphanie Triballier
www.lejardingraphique.com

Le gallo est enseigné depuis les années 80, il peine pourtant à se développer. Plusieurs raisons à cela : une langue non-reconnue par l'État au titre de langue régionale (entendue par la Charte européenne des langues régionales), ce qui entraîne des difficultés structurelles, le manque de moyen des associations, le manque de formation des professeurs... En effet, il n'existe pas à ce jour de formation spécifique à l'enseignement du gallo pour adultes, ni de diplôme validant les compétences en gallo des candidats à l'enseignement¹¹⁵ ; ainsi les associations organisatrices ne peuvent pas garantir de qualité d'enseignement auprès des élèves. Dans les ateliers, les enseignants-animateurs sont bénévoles. Dans les cours hebdomadaires les enseignants sont des salariés d'associations.

Toutefois, l'expérience de la formation de trois mois par Stumdi en 2009 a permis de former des enseignants à l'enseignement du gallo pour adultes. Ainsi les deux principaux formateurs de cette session ont pu mettre à profit cette expérience, l'un à Dihun Breizh dans le cadre de stages courts et

114 Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2009 – 2010*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2011.

115 Arrêté du 10 septembre 1987 fixant les licences titres ou diplômes requis des candidats aux concours du CAPES : Article 1 : Il fixe la liste des licences requises pour passer les concours du CAPES. Figurent parmi ces licences : langues et civilisations bretonnes et celtiques ; breton et celtique. • Arrêté du 19 septembre 1991 complétant l'arrêté du 30 avril 1991 fixant les sections et les modalités d'organisation des CAPES : Article 1 : La section « langue régionale » du CAPES est précisée. Elle comporte le breton, le catalan et l'occitan-langue d'oc. JO, 25/09/1991, p. 12500.

l'autre à Chubri dans le cadre de cours hebdomadaires¹¹⁶.

L'Office public de la Langue Bretonne propose quelques chiffres clés pour l'enseignement du gallo en 2014¹¹⁷ :

- 450 élèves suivent un enseignement de gallo dans le second degré à la rentrée 2012. On observe une baisse de -2,4% par rapport à 2011. Une baisse importante s'est produite au collège (-14%) tandis qu'au lycée on constate une forte hausse (+9%).
- 1 034 élèves ont suivi des séances d'initiation dans le 1^{er} degré avec Dihun Breizh dont 90% dans les écoles catholiques ce qui correspond à une forte hausse par rapport à 2011 (+43%).
- 1 école propose une initiation tout au long de l'année scolaire (l'école élémentaire privée de Josselin).
- 1 444 élèves ont également été sensibilisés au gallo dans les écoles publiques d'Ille-et-Vilaine par un enseignant itinérant.
- Entre 100 et 125 adultes suivent des ateliers ou des cours de gallo.
- Environ 100 adultes ont suivi des stages.
- Le gallo est enseigné par une dizaine d'enseignants, tous modes d'enseignement confondus, dont la majorité dans le second degré.

2.1 La longue marche de la reconnaissance par l'Éducation Nationale

Aujourd'hui le gallo se situe dans une situation ambiguë : elle est la seule langue d'oïl présente au baccalauréat mais les professeurs ne sont pas formés pour l'enseigner. L'Éducation Nationale permet son enseignement grâce à la nomination d'enseignants itinérants, qui proposent des cours d'initiation au primaire, au collège et au lycée. En revanche ces enseignants ne reçoivent pas de formation spécifique pour l'enseignement du gallo et manquent de ressources pédagogiques. Par ailleurs, l'offre d'enseignement montre une certaine faiblesse dans sa continuité, d'un niveau à l'autre, et pâtit du manque de renouvellement ou de remplacement des enseignants.

Quelques repères chronologiques :

1951 : La loi Deixonne reconnaît l'existence des langues régionales.

1977 : La Charte culturelle de Bretagne permet l'essor de l'enseignement du gallo et de la culture gallèse en primaire et secondaire.

1980 : Enseignement facultatif d'une ou deux heures en collège.

1983 : Option facultative de gallo aux baccalauréats généraux et technologiques.

Mise en place d'un cours de gallo par correspondance au CNED à Rennes.

1994 : Ouverture d'une option facultative à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres sur les sites de Rennes, Saint-Brieuc, Vannes.

¹¹⁶ Contribution de Bèrtran Ôbrée.

¹¹⁷ Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2012 – 2013*, Pôle étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, 2014.

1996 : Ouverture à l'Université de Rennes 2 d'une option dans le cadre du diplôme d'études universitaires générales (1^e et 2^e années).

Circulaire du Recteur de l'Académie de Rennes pour la prise en compte de la langue et de la culture régionale dans l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie, des sciences et vie de la terre, des arts plastiques, de la musique, et du sport.

2004 : La Région considère que « le pluralisme linguistique de la Bretagne est ancien et constitutif de son identité » et reconnaît « officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ».

2007 – 2013 : Convention additionnelle au Contrat de Projets État-Région.

2008 – 2009 : L'Université de Rennes 2, avec l'aide de la Région, s'engage à mettre en place un programme d'actions de formation en langue et culture gallèses.

Quand et comment l'enseignement du gallo est-il né ?

André Le Coq montre que « la question de l'enseignement du gallo a été posée pour la première fois dans les années 40 par « Les Compagnons de Merlin » dans un but essentiellement identitaire. Deux conceptions s'affrontent alors : les uns envisagent l'enseignement du gallo comme une aide à l'apprentissage du français ; mais les questions de son unification et de sa graphie se posent. D'autres y voient un danger de morcellement ou une tentative d'unification, synonyme d'uniformité. Plus généralement, cette idée d'enseignement se heurte aux « gallésants » ou aux « bretonnants », tenants d'une Bretagne celtique »¹¹⁸. Une demande sociale d'enseignement existe depuis la Seconde Guerre Mondiale mais dès l'origine la conception même de l'enseignement se pose, au risque d'uniformiser une langue qui se décline en dialectes en fonction des territoires qu'elle couvre. De la même manière la problématique de la codification orthographique et de sa normalisation reste en suspend. Cette réflexion participe pourtant de la prise de conscience du chemin à parcourir pour la reconnaissance de la langue (par l'Etat) et de sa transmission notamment grâce à son enseignement.

La langue de la République est le français¹¹⁹ et la compétence linguistique dévolue à l'Etat lui confère la possibilité de développer ou non l'enseignement des langues régionales. Ce processus de reconnaissance par l'Etat est illustré par le discours de François Mitterrand en 1981, à Lorient, qui s'exprime ainsi : « *Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique* ». Dans cette dynamique, en 1982 un poste de conseiller pédagogique (supprimé en 1992) et deux postes d'enseignants itinérants sont créés et un réseau d'écoles voit le jour en Ille-et-Vilaine. A cette même période, le conseil d'administration du lycée de Loudéac demande l'ouverture d'une option facultative au baccalauréat et l'Université Rennes 2 propose un module « Langue et civilisation gallèse ».

Pourtant, Violaine Eysseric explique dans la conclusion de son rapport « Le corpus juridique des langues de France », que « depuis 1951, le nombre de langues régionales pouvant donner lieu à un enseignement et à une épreuve aux examens nationaux n'a cessé de croître. Cela a parallèlement conduit à la création de CAPES de langues régionales à part entière. Une véritable reconnaissance des langues de France dans le domaine de l'enseignement a donc eu lieu. La réelle difficulté réside donc désormais dans l'étendue de la place à accorder à ces langues dans le service public de l'enseignement. Si dans les établissements privés d'enseignement, cette place est libre ; dans les établissements publics ou sous contrat avec l'Etat, cette place est très encadrée »¹²⁰. En effet, les postes d'enseignants de gallo, souvent

118 LE COQ André, *L'enseignement du gallo*, TREMA, 2009.

119 Article 2 de la Constitution de la Cinquième République française.

120 EYSSERIC, Violaine, *Le corpus juridique des langues de France*, Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation Générale à la langue française et aux langues de France, avril 2005, mis à jour par Simon COUTURIER en avril 2012.

précaires, sont soumis aux priorités budgétaires de l'académie. L'enseignement du gallo fait face à des contraintes structurelles et les situations sont différentes entre les établissements publics et privés. Pour les premiers, les postes vacants ne sont pas forcément remplacés, les seconds font face à un manque d'intervenants.

Quelle est la situation actuelle ? Où en est le gallo dans le processus de reconnaissance par l'Etat ? Comment cela se traduit-il concrètement pour son enseignement ?

Gildas d'Hervé montre que « *Cette langue se trouve dans une situation paradoxale. Elle fait figure de privilégiée d'un côté puisqu'elle est la seule langue du domaine d'oïl à être présente au baccalauréat depuis 1984 à la suite de démarches associatives, de parent pauvre de l'autre, en raison de son exclusion de la liste des langues régionales retenues par le ministère de l'Éducation Nationale et mentionnées dans l'arrêté ministériel du 5 mai 2005. Le Rapport CERQUIGLINI rendu en avril 1999 au ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie et à la ministre de la Culture et de la Communication n'a pas été suivi sur ce point. Le gallo y figurait parmi les langues concernées par une éventuelle mise en application de la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires. Le gallo au baccalauréat est uniquement oral et facultatif, alors que les autres langues (basque, breton, flamand, alsacien, corse, occitan) peuvent être pratiquées à l'écrit* »¹²¹.

Grâce au mouvement associatif, un processus de reconnaissance est en cours depuis 60 ans. Le gallo est une langue de France, qui appartient à la liste validée par la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du Ministère de la Culture et de la Communication¹²². Cette reconnaissance du gallo par l'Etat permet à l'Éducation Nationale de disposer de moyens, certes insuffisants mais existants, pour proposer un enseignement du gallo grâce à une sensibilisation des plus jeunes, une initiation dans le premier degré, des cours hebdomadaires optionnels dans le secondaire, une option facultative proposée au baccalauréat, et enfin grâce à un module intégré dans un cursus plus général à l'Université Rennes 2.

Par ailleurs, des difficultés persistent : absence de programme d'enseignement et de ressources pédagogiques, manque d'information et de formation des enseignants...

Le problème principal constaté est celui du recrutement car il n'existe pas de formation initiale. Il faut donc compter sur les bonnes volontés. Le problème du remplacement se pose régulièrement. [...].

La seule solution expérimentée, pour proposer une formation initiale, a été l'envoi par le rectorat d'une note dans tous les établissements du secondaire pour informer et évaluer les besoins... Il y a eu des réponses mais finalement la formation est restée lettre morte... L'association [des enseignants de gallo] doit alors recenser les personnes intéressées, puis proposer un accompagnement.

André Le Coq, ancien Président de l'Association des enseignants de gallo, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

Sur ce dernier point, en réponse à la question posée par M. Jean-Pierre Le Roch, Député du Morbihan, le 23 juillet 2013, sur la place du gallo dans la formation des enseignants suite à la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), Mme. Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de la Culture et de la Communication, souligne que « *Actuellement, les effectifs des élèves apprenant le gallo dans l'académie de Rennes (551 en 2011-2012)*

121 D'HERVÉ, Gildas, *Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo*, Marges linguistiques - Numéro 10, Novembre 2005, CREDILIF, Université de Rennes 2, - M.L.M.S.

122 Réponse de Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de la Culture et de la Communication, en date du 23/12/2014, suite à la question posée par M. Jean-Pierre Le Roch, Député du Morbihan sur la place du gallo dans la formation des enseignants. Source : <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-33272QE.htm>.

demeurent trop faibles par rapport au breton pour justifier l'intégration du gallo dans l'offre de formation de master à l'école supérieure du professorat de l'éducation (ESPE) de Bretagne »¹²³. Il n'existe donc aujourd'hui aucun lieu académique (universitaire) de formation d'enseignants en gallo.

Pourtant, une demande des enseignants en la matière existe. Est-elle suffisamment prise en compte par les politiques publiques ? Comment est-elle prise en considération dans les différents niveaux d'enseignement ? Comment faire progresser l'enseignement de la langue et de la culture gallèses ?

Préconisations

→ **Objectif n°6** : Rendre disponibles les ressources pédagogiques en ligne.

Action 6.1 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.

→ **Objectif n°13** : Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.

Action°13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).

Action°13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.

Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.

→ **Objectif n°17** : Former des enseignants au gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

Action 17.1 : Envisager un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 17.2 : Rouvrir une option gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

Si l'enseignement d'une langue est fondamental pour sa survie, les approches et les moyens diffèrent d'un niveau à un autre : état des lieux de l'enseignement du gallo.

¹²³ *Ibidem.*

2.2 Petite enfance : des demandes de sensibilisation mais des moyens limités

Ces dernières années, des demandes éparses pour des séances de sensibilisation au gallo auprès des tout-petits (0-3 ans), notamment en collaboration avec Divskouarn, ont émergé. Une crèche baptisée d'un nom en gallo : La Chomette et basée au Quiou dans le pays d'Evran (22), a souhaité mettre en place ces séances sur un rythme hebdomadaire ; une dizaine a eu lieu avec l'intervention de Dihun Breizh. Cela n'a pu être reconduit malgré la demande répétée de la crèche. Effectivement, Dihun ne dispose que d'un mi-temps en ressource pour le gallo¹²⁴.

Préconisation

→ **Objectif n°21** : Proposer des formations au gallo aux professionnels de la petite enfance (Réseau des Assistantes Maternelles - RAM, crèches, etc.).

Action°21.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur - BAFA...).

2.3 Péri-scolaire : des espaces qui restent à s'approprier

La réforme des rythmes scolaires à l'école primaire mise en place à la rentrée de septembre 2014 fixe l'étalement des 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur neuf demi-journées. Dans ce cadre, des activités pédagogiques complémentaires aux heures d'enseignement sont organisées sous forme de temps d'activités péri-scolaires (TAP). Si les offres sont nombreuses et concurrentes pour répondre à cette nouvelle demande, les moyens municipaux restent limités. Aussi, seules des demandes de la mairie de Saint-Guinoux pour la mise en place de TAP sur le gallo ont été recensées actuellement. De même seules quelques demandes ponctuelles pour des séances de sensibilisation ont lieu dans les centres d'accueil de loisir sans hébergement (ALSH).

Afin d'anticiper des demandes éventuelles, dans le cadre des TAP « Langues et cultures de Bretagne », une formation de 2 jours (les 22 et 23 avril), à l'adresse des employés territoriaux susceptibles de les encadrer, mise en œuvre par Bretagne Culture Diversité (BCD) auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), comprenait 3 heures sur le gallo.

Par ailleurs, dans le cadre des séjours de vacances, deux camps bilingues d'une semaine ont été créés par les Assemblées Gallèses en partenariat avec l'UBAPAR (Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux) depuis 5 ans. Chaque année, ces camps rassemblent 12 à 32 enfants et adolescents de 7 à 17 ans. L'animation des camps se fait avec la participation des associations Dihun et Bertègn Galèzz¹²⁵.

124 Contribution de Yann Le Corre.

125 Contribution de Lydie Micault.

Concernant la formation des animateurs, s'il est possible de passer un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou un Brevet d'aptitude aux fonctions de Directeur (BAFD) en breton, cette opportunité n'existe pas en gallo au sein de l'UBAPAR, seul organisme qui propose ces formations en langues régionales dans toute la Bretagne. Stumdi, organisme de formation pour adultes en breton a organisé un stage de 3 mois en 2009 qui s'adressait également aux animateurs, mais n'a pas reconduit cette formation qui pouvait conduire à des emplois, faute de candidats inscrits¹²⁶.

Les associations sont confrontées à deux problèmes majeurs pour répondre à la demande et fournir un service de qualité :

- Le manque d'animateurs gallésants et diplômés.
- Le manque de ressources pédagogiques pour l'animation en gallo.

Préconisations

→ **Objectif n°13** : Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.

Action°13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).

Action°13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.

Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.

→ **Objectif n°16** : Former des animateurs sur la langue et de la culture gallèses.

Action°16.1 : Créer un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur – BAFA en gallo ou sur la langue et la culture gallèses.

2.4 L'enseignement du gallo dans le premier degré : des difficultés structurelles

La législation en vigueur fixe ainsi les principes : « Les caractères particuliers du milieu local ou régional peuvent être pris en compte dans [la] formation [pour le premier degré] »¹²⁷. Par ailleurs le gallo peut faire l'objet d'une épreuve facultative d'une heure, de traduction sans

¹²⁶ Contribution d'Annie Maudet.

¹²⁷ Décret n°76-1301 du 28 décembre 1976 relatif à l'organisation de la formation dans les écoles maternelles et élémentaires.

dictionnaire, pour l'obtention du concours de professeur des écoles¹²⁸. À l'école élémentaire, le temps consacré aux langues étrangères ou régionales pendant le cycle des apprentissages fondamentaux doit se situer entre une et deux heures hebdomadaires.¹²⁹

Cependant, des difficultés structurelles persistent : le défaut de formation des enseignants au gallo, les contraintes budgétaires de l'Académie de Rennes qui conduisent au non renouvellement des postes, le manque d'information auprès des enseignants sur leurs droits et leur possibilité d'intégrer le gallo dans leur projet pédagogique...

Pourtant, une demande d'interventions en gallo existe de la part des enseignants. Les retours d'expérience des enseignants qui ont intégré la langue et la culture gallèses dans leur projet pédagogique et/ou des enseignants itinérants qui font des initiations au gallo, sont en effet très positifs.

Les instituteurs sont formés partout en France de la même manière, sans tenir compte des particularités, des spécificités ni des cultures locales. Plus spécifiquement, la formation en gallo pour les instituteurs (comprenant le chant, le conte...) n'est pas prise en compte par l'Académie ; l'inspection fait valoir le manque de temps. Aucune formation n'est intégrée dans le cursus des instituteurs. La formation est donc obligatoirement dispensée par des organismes extérieurs.

Le constat est le suivant : il existe un problème de formation, un problème d'accessibilité à la formation (difficile à mettre en place) et un problème de formation des formateurs. Il n'y a pas d'enseignement en master car le gallo n'est pas reconnu comme langue régionale menant au CAPES. Il n'y a donc pas de CAPES en gallo car le master est obligatoire... C'est une situation de blocage. L'État joue la montre à défaut d'avoir une position officielle d'éradication. Le manque de structuration du réseau des associations gallèses (œuvrant pour la défense et la promotion de la langue et de la culture gallèses) empêche la force de frappe et la création d'un rapport de force.

Jacky SOURDRILLE, Intervenant en langue et culture gallèse à la retraite, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

Malgré ce constat, le nombre d'élèves sensibilisés au gallo a beaucoup progressé (**il a été multiplié par 5 en 2 ans**), tant dans les écoles publiques que dans les écoles privées. « *En 2012/2013, l'initiation concerne un peu plus de 2 500 élèves : les effectifs sont plus élevés désormais dans le public (1 444) que dans l'enseignement catholique (1 034), ce qui n'était pas le cas en 2009 au moment où Dihun Breizh a commencé à proposer de l'initiation* »¹³⁰.

2.4.1 L'enseignement public : le non-remplacement des postes

Les modes d'enseignement des langues régionales ont été redéfinis par la circulaire ministérielle du 05 septembre 2001. L'initiation au gallo doit être mentionnée expressément dans **le projet d'école** de chaque établissement comme à Saint-Malo, Fougères et Maure-de-Bretagne.

128 Arrêté du 27 juin 1984 modifiant l'arrêté du 8 juin 1983 fixant les modalités d'organisation des concours spéciaux de recrutement d'instituteurs. JO, 20/07/1984, p. 6329.

129 Arrêté du 25 janvier 2002 fixant les horaires des écoles maternelles et élémentaires.

130 Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2012 – 2013*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2014.

L'initiation au gallo est mise en place dès 1982 dans l'enseignement public¹³¹ : l'Education Nationale a créé un poste de conseiller pédagogique en Ille-et-Vilaine et deux postes d'enseignants en gallo. Ces postes d'enseignants relais en langue et culture gallèses a permis une initiation à Tremblay, Retiers, Redon et Cancale jusqu'en 1992, date à laquelle ce poste de conseiller pédagogique est réaffecté. Depuis 1995, un protocole signé entre l'association des enseignants du gallo "Gallo Es Ecoles" et l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine permet de proposer à nouveau des séances d'initiation.

L'Ille-et-Vilaine est le seul département où une initiation est proposée dans le premier degré public. Un enseignant itinérant proposait, jusqu'à son départ en retraite en 2013, une initiation dans certaines écoles d'Ille-et-Vilaine du pays de Redon et du pays des Vallons de Vilaine sous la forme de séances de ¾ d'heure à 3 heures par semaine, selon les écoles, pendant trois mois. L'association Dihun Breizh assure également quelques séances dans certaines écoles.¹³² L'offre est moins étendue qu'en 2003 où l'initiation existait à Maure-de-Bretagne, Saint-Malo et Vitré.

Les postes vacants n'ont pas été remplacés malgré un retour positif et des sollicitations accrues de la part des professeurs des écoles. Quand elle est organisée, la sensibilisation des élèves exerce également un effet d'entraînement auprès des professeurs : certains enseignants montent des projets sur le gallo ou sur la culture gallèse dans leur classe "avec les moyens du bord" (du fait du manque d'outils pédagogiques) de leur propre initiative.

En 1993, l'académie ouvre un demi-poste pour l'initiation et la sensibilisation au gallo et à la culture gallèse, dans le secteur de Maure-de-Bretagne. La demande des écoles se développe et pour faire face à cette demande un plein temps est accordé ! La zone d'intervention est large et fluctuante au gré des redécoupages de circonscriptions.

La sensibilisation ne fonctionne pas seulement auprès des élèves, mais aussi auprès des collègues. Une appropriation réelle se faisait : certains proposaient ensuite eux-mêmes les contes. Le fait de travailler sur la culture locale et l'histoire proche a permis d'aborder de nombreux champs de compétences de façon très motivante pour les élèves et les professeurs.

L'académie a publié un descriptif du poste vacant à mon départ, peu clair et donc peu lisible, ce qui limite par la force des choses le nombre de candidats... Le poste n'est pas réaffecté.

Jacky SOURDRILLE, Intervenant en langue et culture gallèse à la retraite, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

Jacky Sourdrille était le dernier enseignant itinérant sur le secteur de Maure-de-Bretagne. Son poste est resté vacant pour plusieurs raisons, entre autre le manque d'information sur le descriptif de poste, le manque de diffusion de l'information, et le manque de formation des professeurs...

Une autre cause peut également expliquer la difficulté de recrutement ou une certaine réticence des enseignants à postuler : **l'absence de programmes et de ressources pédagogiques concernant le gallo pour encadrer son enseignement** dans le premier degré, contrairement autres langues¹³³.

131 La circulaire Savary attribuait un statut à l'enseignement des langues régionales dans le public (horaires, programmes) de la maternelle jusqu'à l'université.

132 Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2012 – 2013*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2014.

133 Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2009 – 2010*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2011.

Il semble qu'il n'y ait pas de volonté de recrutement, de remplacement ou de formation interne de la part du Rectorat et peu de relais de la part de l'Inspecteur Pédagogique Régional. Selon Yann Le Corre, « on a l'impression qu'on laisse la chose s'éteindre tout doucement sans effort pour la ranimer »...¹³⁴

Préconisations

→ **Objectif n°18** : Renforcer le maillage d'enseignants sur toute la Haute-Bretagne.

Action 18.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 18.2 : Rouvrir les postes non pourvus d'enseignants relais en langue et culture galloises.

→ **Objectif n°19** : Concevoir des programmes d'enseignement pour chaque niveau avec les acteurs de l'enseignement.

Action 19.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 19.2 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.

→ **Objectif n°20** : Expérimenter une filière bilingue gallo-français dans une école volontaire.

Action 20.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Autres préconisations

→ **Objectif n°6** : Rendre disponibles les ressources pédagogiques en ligne.

Action 6.1 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.

→ **Objectif n°13** : Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.

Action°13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).

Action°13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.

Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.

→ **Objectif n°17** : Former des enseignants au gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

Action 17.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 17.2 : Rouvrir une option gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

2.4.2 L'enseignement privé : quelques expériences en cours

Des expériences sont en cours dans les établissements privés mais les difficultés restent les mêmes que pour l'enseignement public : le manque d'intervenants et de reconnaissance institutionnelle, l'absence d'outils pédagogiques disponibles, une information insuffisante auprès des enseignants... Une anecdote illustre ce dernier point : la Direction diocésaine de l'enseignement catholique appelle une école en lui expliquant qu'il faut choisir entre l'anglais et le gallo...

Ceci dit, on note une évolution positive dans le cadre d'une reconnaissance institutionnelle : **l'animatrice de Dihun Breizh a été habilitée par l'inspection d'Académie du Morbihan en tant qu'intervenante en gallo**¹³⁵.

Quelle est la situation de l'enseignement (comprenant les projets de sensibilisation et d'initiation) du gallo dans les établissements privés ? Le rapport sur « L'enseignement du gallo pour l'année 2009-2010 » réalisé par l'Office publique de la Langue Bretonne propose l'état des lieux suivant : « *Des écoles accueillent une intervenante extérieure employée par l'association Dihun Breizh qui propose des séances d'initiation depuis 2005.*

135 Contribution de Yann Le Corre.

Plus d'une centaine d'écoles à ce jour ont été touchées par des projets de sensibilisation, d'initiation ou d'enseignement. Selon les écoles, 3 séances de 30 minutes sont proposées aux enfants au cours de l'année, une séance hebdomadaire de 45 minutes pendant 1 trimestre ou une séance de 45 minutes hebdomadaire durant toute l'année scolaire. 1/4 des élèves bénéficie d'une initiation tout au long de l'année, les 3/4 restants suivent l'initiation pendant 1 trimestre ou en 3 séances seulement. 600 élèves ont ainsi été sensibilisés dans les écoles privées en 2009/2010. Les élèves découvrent le vocabulaire au sein de thématiques (les couleurs, la météo, la nourriture, le corps humain, les animaux, les vêtements) ; ils découvrent également la culture orale (contes, chansons) propre au terroir. Ce dispositif se propose essentiellement de transmettre des éléments de la culture de la Haute-Bretagne ; les enfants sont ainsi sensibilisés au gallo »¹³⁶.



Anne-Marie Pelhate propose des séances d'initiation en maternelle, © Xavier Dubois - ArMen – Dihun Breizh

L'enseignement du gallo progresse. Aujourd'hui, Dihun Breizh propose des séances d'initiation dans 6 écoles privées dans le sud de l'Ille-et-Vilaine (en 2011, il y avait 7 écoles dont 5 publiques). 483 élèves ont suivi ces séances d'initiation en 2012/2013 (+60% par rapport à 2011) ; 85% d'entre eux ont suivi entre 1 et 3 séances proposées par un intervenant extérieur de l'association Dihun Breizh. Une école privée à Redon a bénéficié de séances hebdomadaires pendant un trimestre également.

A noter particulièrement le montage et la validation d'un projet par l'Inspection d'Académie et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique du Morbihan avec l'école Notre-Dame de Saint-Servant-sur-Oust. Le gallo y a été enseigné aux élèves de la Petite section au CM2 (Cours moyen 2^e année) à raison d'une séance hebdomadaire pendant 7 ans.

Si l'offre est moindre dans le Morbihan, ce département est toujours le seul à compter une école bénéficiant d'une initiation tout au long de l'année scolaire : l'école Notre-Dame-du-Roncier de Josselin propose des filières bilingues (breton-français) ainsi qu'un enseignement du gallo de la Moyenne section au CE1 (Cours élémentaire 1^{ère} année) dans les classes monolingues depuis 7 ans¹³⁷.

L'école Diwan de Questembert propose également une sensibilisation quotidienne au gallo de l'école maternelle au CP.

Les séances d'initiation dispensées ne sont pas organisées pour l'ensemble du premier degré : il n'y a pas de continuité de la petite section jusqu'au CM2. Certains élèves sont sensibilisés au gallo au cours de leur scolarité, mais **aucun élève ne peut suivre ce dispositif tout au long du premier degré.**¹³⁸

¹³⁶ Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2009 – 2010*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2011.

¹³⁷ Contribution de Yann Le Corre.

¹³⁸ Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2012 – 2013*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2014.

→ **Objectif n°6** : Rendre disponibles les ressources pédagogiques en ligne.

Action 6.1 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.

→ **Objectif n°13** : Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.

Action°13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).

Action°13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.

Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.

→ **Objectif n°17** : Former des enseignants au gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

Action 17.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 17.2 : Rouvrir une option gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

2.5 L'enseignement dans le second degré : une relative stabilité du nombre d'élèves apprenant le gallo

S'il est en progression au niveau de l'enseignement primaire, le gallo est essentiellement enseigné dans le second degré. Au collège, il est enseigné comme **matière facultative** de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Ces cours sont dispensés selon différents modes d'apprentissage : initiation au gallo et à la culture à raison d'une heure par semaine ; sur certains sites jusqu'à trois heures en matière optionnelle, en 4^{ème} et 3^{ème}. Au lycée, il est possible d'étudier le gallo comme langue vivante (entre une et trois heures). **Il n'existe pas de programmes officiels définissant les objectifs de ces cours**¹³⁹.

Plusieurs données peuvent également rebuter les enseignants à s'investir dans le gallo. La première est administrative, la seconde est l'absence de manuel pédagogique.

André Le Coq, ancien Président de l'Association des enseignants de gallo, entretien du 18 septembre 2014, à Rennes

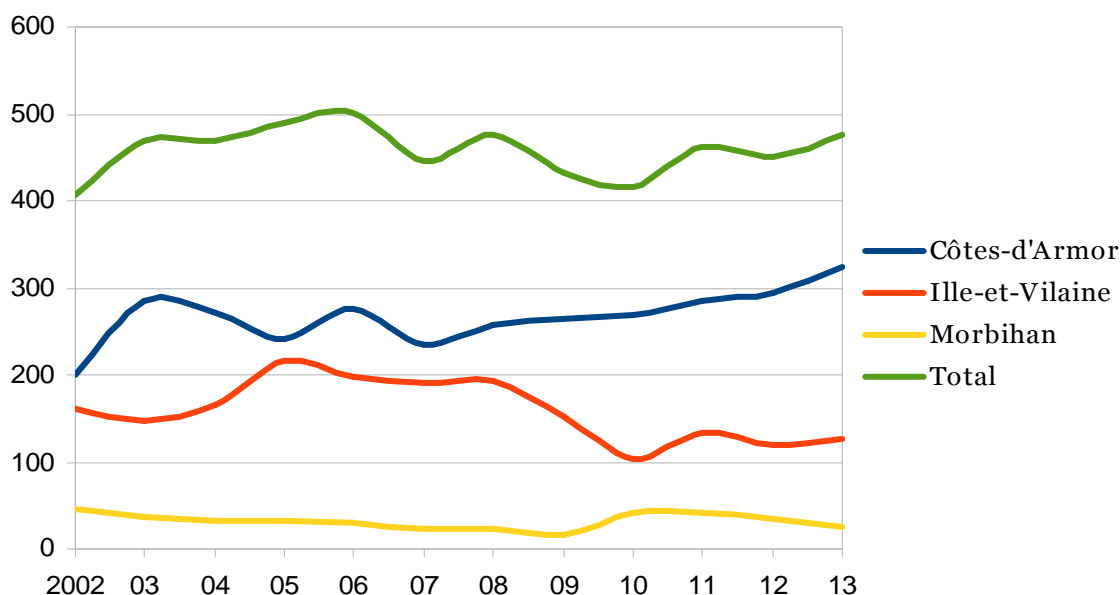
¹³⁹ Office Public de la Langue Bretonne, L'enseignement du gallo, année scolaire 2009 – 2010, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2011.

L'évolution montre une tendance à la baisse entre 1998 et 2002 mais depuis cette date, les effectifs se sont stabilisés, entre 400 et 500 élèves en moyenne, selon les années. En dehors des sites où les cours ont été supprimés du fait d'un nombre d'élèves trop faible, les effectifs se maintiennent bien d'année en année, certains sites progressant.

Les Côtes-d'Armor sont le département où le gallo est le plus enseigné dans le second degré : sur les 6 collèges où l'on peut apprendre le gallo, 5 sont situés dans les Côtes-d'Armor et sur 7 lycées publics, 3 se trouvent également dans ce département.

Le nombre d'apprenants est restée stable dans le second degré par rapport à il y a 5 ans, alors que l'on constate un recul dans les autres départements : en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. 9 établissements sur 13 voient leurs effectifs baisser. Cette tendance est atténuée par la forte hausse des effectifs en classe de terminale du lycée de Dinan, qui passe en une année de 28 lycéens à 79¹⁴⁰.

Evolution du nombre d'élèves apprenant le gallo dans le second degré



Source : chiffres de Office Public de la Langue Bretonne, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, février 2015

2.6 Un enseignement supérieur non systématisé avec un effectif d'étudiants faible

L'enseignement du gallo à l'université, n'a jamais été systématisé : « L'Université de Rennes 2 a proposé des cours de gallo entre 1996 et 2001. Ces cours ont été fermés en 2001 en raison du faible nombre d'inscriptions. Depuis 2008, la faculté des langues de Rennes 2 propose de nouveau le gallo en tant qu'option (1 heure de sociolinguistique + 2 heures d'apprentissage). Ces cours sont ouverts à tous les étudiants de licence. C'est le résultat de la convention

140 Office Public de la Langue Bretonne, L'enseignement du gallo, année scolaire 2012 – 2013, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2014.

signée entre le Conseil régional de Bretagne et l'université fin 2008. Les effectifs sont d'environ une dizaine d'inscrits.

L'option gallo n'est pas présente à l'antenne universitaire de Rennes 2 à Saint-Brieuc, ni au centre de formation de l'IUFM ; il n'y a pas de cours à l'Université de Nantes non plus [...].

Jusqu'à la rentrée 2010, une séance annuelle d'initiation de 2 heures était proposée aux étudiants des Centres de Formation des Professeurs de l'enseignement privé (Arradon, Brest, Guingamp) dans le cadre d'une intervention proposée par Dihun Breizh »¹⁴¹.

Le faible nombre d'étudiants suivant des cours de gallo à l'université et la difficile reconnaissance du gallo en tant que langue régionale sont un frein à son enseignement universitaire.

Comme l'a préconisé le rapport du Conseil culturel de Bretagne « *Propositions pour l'enseignement des langues de Bretagne* » adopté à l'unanimité le 14 mai 2011, la formation des enseignants en langues de Bretagne doit être une priorité. Cette formation doit être construite en complémentarité dans les universités, dans les ESPE (ex. IUFM) et dans les organismes de formation continue. À l'Université Rennes 2, outre la nécessaire consolidation de l'option pour les licences, il faut envisager un parcours spécifique pour le gallo dans les masters d'enseignement. Dans l'attente de ces améliorations, il est possible de s'inspirer de l'expérience de l'Université de Nantes qui a mis en place pour certaines langues des cours d'initiation (modules de 24 heures) et des formations de 15 heures sur une semaine et demie.

Du côté de la recherche, d'un point de vue sociolinguistique, la situation est un peu meilleure. À Rennes 2, le laboratoire « Plurilinguismes, représentations, expressions francophones, information, communication, sociolinguistique » (PREFics, EA 4246)¹⁴², a mené et mène des travaux/enquêtes sociolinguistiques dont le gallo a bénéficié (on se référera en particulier au n° 12 des *Cahiers de Sociolinguistique* qui reprend les actes de la *Première journée d'études gallèles* organisée conjointement par les universités de Rennes 2 et Nantes).

À Nantes, le laboratoire de linguistique de Nantes (LLING, EA 3827) a organisé les deux « *Journées d'études gallèles* » (en 2007 et 2009)¹⁴³. Par ailleurs, depuis 2014, le LLING est en charge d'un programme de travail sur les « *langues d'héritage* » dans le cadre du Programme de coopération en sciences humaines et sociales AThEME « *Advancing the European Multilingual Experience* »¹⁴⁴ qui réunit dix-sept institutions sur sept pays européens. Dans ce cadre, des recherches théoriques sur le gallo seront menées dans ce laboratoire (en phonologie, syntaxe et sémantique)¹⁴⁵. Enfin le LLING est partie prenante d'un projet dans le cadre de l'Agence Nationale de la Recherche sur la variation syntaxique dans les langues régionales romanes de France. À voir si le développement de ces recherches à l'Université de Nantes permettrait d'y envisager la mise en place d'enseignements du gallo ces prochaines années...

141 Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2009 – 2010*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2011, p. 12.

142 Anciennement ERELLIF/CREDILIF.

143 L'Université Rennes 2 devait organiser une troisième édition mais n'a pas donné suite.

144 Programme FP7-SSH-2013-1 *Integrated Research Projects 2014-2019*, dont l'université de Leiden est la coordinatrice : <http://www.hum.leiden.edu/lucl/research/research-projects/cheng-eu.html>.

145 Contribution de Jean-Pierre Angoujard.

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

→ **Objectif n°6** : Rendre disponibles les ressources pédagogiques en ligne.

Action 6.1 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.

→ **Objectif n°19** : Concevoir des programmes d'enseignement pour chaque niveau avec les acteurs de l'enseignement.

Action 19.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

2.7 L'enseignement pour adultes : la difficile adéquation de l'offre et de la demande

Si l'offre de formation pour adulte reste fragile en raison d'un nombre limité d'inscrits, elle tente de se diversifier pour mieux répondre aux demandes, grâce à différentes formules : cours, ateliers (mensuels ou bimensuels), stages... Les cours peuvent être ponctuels ou hebdomadaires, pour débutants ou confirmés. Les ateliers s'adressent plutôt à un public confirmé et s'articulent autour de thématiques sur la langue et/ou la culture, comme le chant par exemple. Les stages, courts ou longs, sont des formules plus intensives et peuvent répondre à des besoins de formations professionnelles par exemple. D'autres solutions moins formelles, permettent aux gallésants ou aux apprenants de pratiquer la langue de manière plus conviviale dans le cadre des apéros ou des cafés gallos par exemple.

Comme le décrit l'Observatoire des pratiques linguistiques de l'Office public de la Langue Bretonne, « *le monde associatif s'emploie à développer l'offre d'enseignement pour adultes en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor. Toutefois, cette offre reste fragile en particulier en direction des débutants, instable et elle ne dure pas toujours dans le temps, du fait d'effectifs trop réduits. Ces nouvelles offres d'enseignement sont pourtant des outils indispensables pour former de nouveaux locuteurs. Le Morbihan et la Loire-Atlantique restent en dehors de ces démarches de développement, l'enseignement ne progressant pas dans ces deux départements pour le moment* »¹⁴⁶.

Depuis 2012, un répertoire en ligne sur la page internet Aprendd.org (du site de Chubri) recense l'ensemble des offres de cours, ateliers et stages à travers la Haute-Bretagne, tous cadres d'enseignement confondus. La collecte des données est effectuée par Chubri, dans le cadre d'un partenariat avec Bertègn Galèzz et Dihun Breizh. En complément à ce répertoire en ligne, des plaquettes de promotion ont été publiées en 2011, en partenariat avec l'Association des enseignants de gallo cette année-là, puis en 2012.

Le développement des cours de langues, notamment en direction des jeunes adultes, est un enjeu majeur pour la transmission aux futures générations et la pratique au sein des futures familles. On ne peut donc pas se satisfaire de la situation actuelle. Alors que les associations ont fait des efforts pour développer une offre de plus en plus variée, il faut se pencher sur le développement de la demande.

Il faut donc se poser des questions. Quels sont les facteurs qui pourraient amener davantage d'adultes à s'orienter vers des cours ? La langue est-elle suffisamment connue du grand public ? Est-elle suffisamment légitimée par les institutions publiques ? Un arrivant en Haute-Bretagne se pose-t-il la question de suivre des cours de gallo ? L'appartenance du gallo aux cultures bretonnes est-elle suffisamment pensée et assumée par l'ensemble des acteurs ? Les opportunités professionnelles sont-elles suffisantes pour s'inscrire à une formation longue ? Comment donner de l'utilité à l'apprentissage du gallo ? Dans quels domaines agir pour qu'un adulte fasse le pas d'apprendre cette langue ? L'offre de formation prend-elle bien en compte les usages et l'aspect convivial du gallo ?

L'enseignement du gallo s'inscrit dans un contexte global, dans un système où l'action de tous les acteurs a un impact, des collectivités territoriales aux médias, en passant par les acteurs de l'enseignement scolaire. En cela, les initiatives innovantes des associations doivent être confortées par d'autres actions dans la perspective commune de la transmission du gallo aux générations futures.

Dans un contexte de mobilité croissante des personnes, il faudra porter une attention particulière à la sensibilisation à la culture du/des pays gallo(s) aux arrivants en Haute-Bretagne, en particulier dans les métropoles rennaise et nantaise. Cette sensibilisation à la culture et à la langue pourra conduire plus facilement à un apprentissage de cette dernière (la langue reste une clé de compréhension de la culture). L'enseignement scolaire n'assurera pas à lui seul la formation de nouveaux locuteurs. La formation pour adultes est un enjeu majeur pour la pérennité de la pratique du gallo¹⁴⁷.

2.7.1 Une offre fragile

L'offre d'enseignement du gallo en direction des adultes s'est diversifiée depuis 2009. En effet, l'expérience d'un premier stage de trois mois en 2009 a amené les associations à mettre en place de nouvelles offres d'initiation au gallo : cours hebdomadaires, stages courts... Un

¹⁴⁶ Office Public de la Langue Bretonne, *L'enseignement du gallo, année scolaire 2012 – 2013*, Pole étude et développement, Observatoire des pratiques linguistiques, septembre 2014, p. 13.

¹⁴⁷ Contribution de Bértran Ôbrée.

effort de promotion s'est manifesté par la mise en place d'un répertoire en ligne de l'ensemble des offres de cours. En 2012-2013, entre 100 et 125 adultes ont suivi des ateliers ou des cours de gallo ; 100 adultes ont suivi des stages courts.

Cependant l'offre de cours hebdomadaires en direction des débutants peine à se développer en l'absence d'un nombre suffisant d'inscrits et de modalités de financement adaptées. Enfin le territoire est couvert très inégalement. Sur 10 sites de cours ou ateliers en 2012-2013, 8 sont situés en Ille-et-Vilaine. En Loire-Atlantique, la seule offre d'enseignement pour adultes était cette année-là un atelier mensuel à Petit-Mars¹⁴⁸.

2.7.2 Une offre en voie de diversification

Jusqu'ici essentiellement composée d'ateliers mensuels ou bimensuels, l'offre d'enseignement pour adultes se diversifie depuis 2009.

2.7.2.1. Une offre tournée vers les ateliers

Les ateliers de gallo représentent l'essentiel de l'offre d'enseignement du gallo pour adultes. Ces ateliers mensuels ou bimensuels sont destinés à des adultes ayant déjà des connaissances de gallo et souhaitant avoir l'occasion de les mettre en pratique à travers diverses activités : conversation, écriture, conte, collectage, etc. En 2012-2013, 9 ateliers ont été organisés : 6 en Ille-et-Vilaine, 2 dans les Côtes d'Armor, 1 en Loire-Atlantique et aucun dans le Morbihan¹⁴⁹.

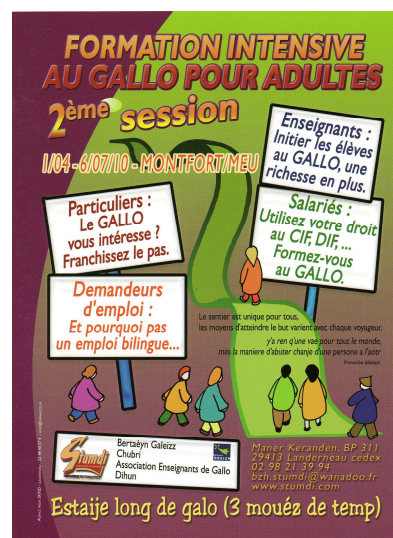
2.7.2.2. Un stage long en 2009

Une première expérience de stage intensif de formation pour adultes sur une durée de 3 mois a vu le jour en 2009. Ce stage proposé par Stumdi à Montfort-sur-Meu (35) a été le fruit d'une coopération avec quatre associations œuvrant pour le gallo : Association des enseignants de gallo, Bertègn Galèzz, Chubri, Dihun Breizh.

Sur le plan pédagogique, les résultats ont été très encourageants puisque la plupart des stagiaires ont ainsi acquis une véritable compétence pour parler le gallo au quotidien.

Cependant, à notre connaissance, aucun stagiaire n'a pu mettre en œuvre cette compétence linguistique dans son activité professionnelle, sauf ponctuellement. En particulier, dans le domaine radiophonique, aucune possibilité d'emploi ne s'est offerte ensuite pour les stagiaires, dans aucun des réseaux associatif ni public. En parallèle, la stagnation des financements des associations œuvrant pour le gallo n'a pas permis à celles-ci de proposer de nouveaux emplois.

Par ailleurs, cette formation n'a pas pu être renouvelée pour le moment malgré deux essais répétés, à défaut d'un nombre suffisant d'inscrits. Un problème de seuil de faisabilité est ainsi posé car à chaque fois des personnes ont été intéressées ; elles auraient pu ensuite, par leur



Affiche de formation intensive en gallo

148 *Idem.*

149 *Idem.*

expérience, inciter d'autres personnes à suivre la même voie, mais ceci n'a pas été possible jusqu'ici.

C'est ce constat qui a amené les associations à porter leurs efforts sur le développement d'offres d'initiation (cours hebdomadaires et stages courts) et sur la mise en place d'une promotion de ces offres, dans l'espoir d'amener ultérieurement des apprenants à passer au stade de la formation professionnelle¹⁵⁰.

2.7.2.3. Des cours hebdomadaires embryonnaires

L'offre de cours hebdomadaires de langue pour adultes a été mise en place en 2011 par plusieurs associations et reste embryonnaire. En 2012-2013, seuls deux cours hebdomadaires étaient proposés, par Chubri à Rennes et Chavagne ; cette association a mis en place une progression pédagogique sur deux ans. En outre, un cours bimensuel était dispensé par Bertègn Galèzz à Rennes, en alternance avec un atelier bimensuel.

En positif, il faut noter que les cours sur Rennes touchent un public de jeunes de 25-35 ans motivés par la pratique effective de la langue au quotidien. Certains élèves s'impliquent ensuite très activement dans la vie des associations en faveur du gallo. Une attention particulière doit être portée à ce public car il jouera un rôle central ces prochaines années dans la transmission de la langue.

Cependant, depuis 2011, cette nouvelle offre est fragile : des cours ouvrent une année ou deux sur un site puis ferment ensuite. Par ailleurs les effectifs de ces cours sont réduits, aux alentours de 5 élèves par site. Cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de demande. Bertègn Galèzz et Chubri reçoivent régulièrement des demandes de cours hebdomadaires, notamment dans les pays de Redon et de Nantes. Mais le nombre de personnes concernées ne permet pas pour l'instant d'ouvrir des cours dans ces territoires.



En lien avec la faiblesse des effectifs, la question de la viabilité financière des cours se pose. Compte tenu du faible nombre de personnes ressources disponibles et formées à la pédagogie pour adultes, la mise en place de nouveaux cours implique de prendre en charge des frais de déplacements importants. Par ailleurs en l'absence d'aides publiques spécifiques, les associations ne peuvent pas équilibrer les budgets de tels cours.

Formation intensive de gallo de 2009 par Stumdi © Xavier Dubois – ArMen - Stumdi qlhàss

De plus, **l'absence de perspective d'emploi d'enseignant de gallo est un frein aux inscriptions**. Au contraire, des personnes intéressées par le gallo s'inscriront plus volontiers si elles savent qu'elles pourront potentiellement enseigner à leur tour par la suite. La difficulté pour ouvrir des cours peut avoir des conséquences fâcheuses, par exemple sur la recherche universitaire. En effet, à la rentrée 2014, une doctorante en sciences du langage de l'Université de Nantes n'a pas pu s'inscrire à un cours hebdomadaire pour débutants à

¹⁵⁰ *Idem*.

Rennes (pas assez d'inscrits) alors qu'elle était prête à faire le déplacement chaque semaine. Une situation problématique, car son sujet de thèse porte sur la phonologie du gallo...¹⁵¹

2.7.2.4. Une offre de stages en hausse

En 2012-2013, une centaine d'adultes ont été initiés au gallo au cours de 9 stages courts de 1 à 3 jours. Cette offre a presque doublé par rapport à l'année précédente. Cette évolution résulte de la volonté des associations de diversifier l'offre d'initiation à la langue, en complément à la mise en place de cours hebdomadaires depuis 2011. La plupart des stages combinent l'initiation pour les débutants et la pratique pour des faux débutants, généralement des personnes qui ont connu le gallo dans leur enfance et souhaite reconsolider leurs compétences pour le parler à nouveau. Il n'existe pas à ce jour de stages intensifs qui seraient destinés notamment à des personnes issues des cours hebdomadaires.

2.7.2.5. Des moments de convivialité en gallo

Le gallo, plutôt pratiqué dans les cercles restreints de la famille et des amis, est une langue de connivence, du convivial. Il s'agit de profiter des lieux de sociabilité pour créer des rencontres, des échanges informels afin d'entretenir ou de développer la pratique de la langue : solution alternative aux formations « classiques », pour développer le plaisir du « vivre-ensemble ».

Les Apéros-gallos ont été mis en place à partir de 2007 par les bénévoles de Bertègn Galèzz 22 (antenne de Bertègn Galèzz dans les Côtes d'Armor) dans des cafés ou autres lieux conviviaux afin de permettre à tous de pratiquer le gallo. La soirée est lancée par un thème et les bénévoles présents encouragent le public à prendre la parole.

Ces initiatives rendent la langue visible et accessible. Ces rendez-vous sont indispensables pour :

- entretenir la pratique des locuteurs de gallo,
- les réconcilier avec leur pratique,
- susciter le questionnement / l'intérêt pour le gallo de personnes qui n'auraient pas fait la démarche de se rendre aux animations « classiques ».

Ces rencontres ont beaucoup de succès dans les pays de Lamballe et Saint-Brieuc¹⁵².

L'objectif est d'organiser des rencontres régulières dans un café de Rennes en début de soirée afin de créer un moment propice à l'usage du gallo¹⁵³. Depuis janvier 2014, un "Café gallo" est proposé chaque mois à la Quincaillerie générale par Chubri et Bertègn Galèzz. Cette initiative vise à permettre aux élèves ayant suivi des cours hebdomadaires de pratiquer la langue avec d'autres locuteurs dans un contexte convivial. Ces rencontres sont donc un moment où des gallophones de Rennes et des environs se retrouvent pour pouvoir échanger en gallo. Il n'y a donc ni programmation, ni apport théorique ou pédagogique...



Affiche des cafés gallos, réalisée par Chubri,
Graphisme Stéphanie Triballier
www.lejardingraphique.com

¹⁵¹ *Idem.*

¹⁵² Contribution de Lydie Micault.

¹⁵³ *Idem.*

Depuis la rentrée 2014, une activité est proposée comme support de conversation : jeux de cartes ou autres, lecture de poésie... Ce moment rassemble environ une dizaine de personnes à chaque fois¹⁵⁴.

Préconisations

→ **Objectif n°6** : Rendre disponible les ressources pédagogiques en ligne.

Action 6.1 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.

→ **Objectif n°13** : Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.

Action°13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).

Action°13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.

Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.

→ **Objectif n°14** : Développer et mieux diffuser les offres d'emploi prenant en compte le gallo.

Action 14.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).

Action 14.2 : Centraliser les offres d'emploi prenant en compte le gallo par une structure ressource, sur un même site.

→ **Objectif n°15** : Se questionner sur l'offre de formation et d'enseignement, en s'inspirant davantage des usages et du caractère intime/convivial du gallo.

Action 15.1 : Élaborer un argumentaire sur les intérêts d'apprendre la langue et aborder le sujet de la communication en gallo, avec ses atouts et ses faiblesses, avec les acteurs de l'enseignement et les réseaux d'entreprises (CCI, Produit en Bretagne, réseau de la Marque Bretagne...) en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ».

154 Contribution de Bèrtran Ôbrée.

3. Amplifier la place du gallo au sein des politiques culturelles

« Lorsqu'une langue meurt avec ses couleurs, ses nuances, le peuple meurt aussi. »
Maila Talvio, extrait des *Pensées éternelles*

Si la politique linguistique de la Région comme on l'a vu, soutient les associations œuvrant pour le gallo à différents titres, la première partie de ce rapport a néanmoins conclu à l'intérêt probable d'une approche non seulement linguistique mais aussi culturelle du gallo. Dès lors, il convient d'examiner si la politique culturelle à l'œuvre en Bretagne et en particulier celle menée par la Région, disposent ou non des caractéristiques nécessaires à un meilleur accompagnement des pratiques culturelles gallèses et de l'expression artistique du gallo. Comme le souligne Kevre Breizh dans son rapport de synthèse « Deomp De'i 2013 », « *La survie des langues bretonne et gallèse n'est pas qu'un problème linguistique. Elle passe aussi par la perception d'une identité réelle de la Bretagne, de sa culture, portée par ses langues. Il s'agit donc d'élargir la lutte linguistique, et de la mettre en relation avec l'histoire, l'écologie, l'architecture...* »¹⁵⁵.

Je ne sais pas ce qu'est la culture bretonne... pas plus que la culture gallèse. Et je n'ai pas envie de le savoir. Définir ce qu'est la culture bretonne reviendrait à territorialiser, à faire le jeu de la hiérarchisation des cultures. Toutes les cultures enracinées touchent à des formes d'universel, comme à du contemporain. Les cultures gallèses ont leur niveau d'exigence et leur universalité. Il y a des formes de cultures et des pratiques culturelles en gallo ou autour des cultures gallèses qui sont équivalentes à d'autres.

Jean-Michel LE BOULANGER, Vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé de la culture et des pratiques culturelles, entretien du 4 septembre 2014, à Rennes

3.1 Une politique culturelle de la Région bien outillée pour prendre en compte les enjeux du gallo

La Région Bretagne a su, plus que d'autres, faire place aux cultures populaires lors de son écriture. Cet engagement en faveur de l'égalité des cultures, de l'ouverture et du dialogue des cultures, des droits culturels, continuent depuis d'inspirer cette politique. Ainsi le Rapport de présentation du budget primitif de 2015, établit que « *La reconnaissance et la préservation de la diversité culturelle sont des enjeux démocratiques majeurs, qui passent notamment par le soutien apporté aux pratiques culturelles des citoyens, qu'elles soient ou non issues d'une tradition locale et qu'elles aient ou non leur corollaire dans le champ artistique professionnel. [...] Encourager les initiatives en faveur de la diversité culturelle, c'est aussi reconnaître le patrimoine culturel immatériel d'un territoire ou d'une population, tel que le définit l'Unesco* »¹⁵⁶. Les valeurs d'égalité des cultures, d'ouverture et de dialogue au monde, de droits au savoir, à la culture, d'émancipation et de citoyenneté constituent le socle de la politique culturelle de la Région Bretagne.

¹⁵⁵ Kevre Breizh, Coordination Culturelle Associative de Bretagne, *Deomp De'i 2013*, Synthèse, p. 9.

¹⁵⁶ Rapport de présentation du Budget primitif 2015 « Mission VII, Pour une politique culturelle et sportive au service de tous ». p. 12.

Comme le stipule le rapport « Bretagne, L'ambition culturelle » de mai 2011, qui fonde la politique culturelle actuelle : « *Il faut refuser avec grande détermination les hiérarchies imposées depuis deux siècles entre culture savante, issue de l'écrit, et culture populaire, issue de l'oralité. Entre culture prétendument universaliste et culture prétendument locale. Les cultures populaires, nées de l'oralité, nous parlent aussi, et tout autant, d'universel. [...] Affirmer comme prioritaire la place du patrimoine culturel immatériel au sein de la politique culturelle régionale, c'est dans cette recherche de cohésion sociale, de respect des diversités et d'ouverture au monde, refuser cette hiérarchisation des cultures. [...] Il ne s'agit pas pour autant, et la remarque est fondamentale, de figer des pratiques dites traditionnelles dans des modalités immuables d'expression, dans une authenticité imaginaire. [...] Il s'agit bien de favoriser en Bretagne l'expression et la transmission de savoirs et de pratiques propres à des cultures populaires qui s'inventent de nouvelles formes au fur et à mesure qu'elles se vivent* »¹⁵⁷.

Sur le plan des principes politiques, cette politique culturelle est donc propice à la prise en compte des besoins identifiés en première partie quant à la dimension culturelle du gallo. Les soutiens financiers aux projets culturels concourant à la transmission du « PCI gallo » confirment-ils ces prédispositions ?

De fait, quatre structures sont spécifiquement soutenues (au titre du programme budgétaire « 711 ») par la Région pour leurs initiatives et activités concourant à la conservation, la valorisation et la transmission du patrimoine culturel immatériel, notamment de Haute-Bretagne :

- Bretagne Culture Diversité (BCD), qui mène de nombreux chantiers articulés selon trois axes : inventaire du patrimoine culturel immatériel en Bretagne, vulgarisation de la matière culturelle de Bretagne, promotion de la diversité culturelle (450 000 €) ;
- Dastum pour son action régionale en matière de collectage et de sauvegarde du patrimoine oral (252 000 €) ;
- La Granjagoul, pour ses projets de valorisation du PCI (15 000 €) ;
- La Jaupitre pour son action en faveur de la transmission de la mémoire et de la connaissance des jeux traditionnels de Bretagne (12 000 €).

S'il est difficile d'analyser dans le cadre de structures « ressources » comme BCD ou Dastum ce qui bénéficie spécifiquement au gallo, des soutiens conséquents ont en tout état de cause été mis en œuvre.

La Région Bretagne, au travers de sa politique culturelle, soutient également des structures et des manifestations culturelles investies dans la promotion du PCI gallo. 12 projets faisant l'objet d'une subvention de fonctionnement ont été identifiés au sein de la Direction de la culture au titre du programme budgétaire « 711 ». Ce programme regroupe l'ensemble des actions visant à soutenir les structures qui concourent à créer, diffuser et transmettre des œuvres mais aussi des pratiques, des idées, des temps forts de rencontres entre artistes et habitants dans les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques et du patrimoine culturel immatériel.

Au titre de ce programme, en 2014, 128 000 € ont été accordés aux projets suivants :

- Le prix Roger Fréron, porté par l'AFAP (Musique et danse traditionnelles dans le Pays de Fougères) ;
- Les Assembies gallèses, portées par l'association éponyme ;
- Les Galleseries, portées par l'association éponyme ;
- La Gallésie en fête, portée par l'association Carrefour de la Gallésie ;
- Sevenadur, portée par le Cercle celtique de Rennes ;
- La Fête du chant traditionnel à Bovel, portée par l'association L'Épille ;

157 LE BOULANGER, Jean-Michel, « Bretagne, L'ambition culturelle, Enjeux – méthode - priorités », rapport de présentation de la politique culturelle du Conseil régional de Bretagne, mai 2011, pp. 5 et 16.

- La Bogue, portée par le Groupement culturel breton des pays de Vilaine ;
- La Fête de la Bouëze, portée par l'association La Bouëze.

Le gallo est également présent dans nombre de projets artistiques ou culturels soutenus par la Région sans que cette présence constitue un motif de soutien en tant que tel (documentaires, livres, films...).

Enfin, bien que ces soutiens n'intègrent pas la politique culturelle de la Région, on notera que la pratique du gallo est une thématique développée lors de la Fête de la Bretagne/Gouel Breizh, coordonnée par la Région Bretagne pour promouvoir la Bretagne créative, festive et solidaire. La Fête de la Bretagne, ce sont 10 jours de festivités, près de 300 événements artistiques et festifs (musique, danse, théâtre, jeux, ...) en Bretagne et ailleurs et plus de 200 000 spectateurs en 2014¹⁵⁸. A cette occasion, la Région lance un appel à projets qui a pour objet d'encourager les initiatives portant sur l'organisation d'événements festifs et en lien avec les cultures de Bretagne. Aussi plusieurs événements prenant en compte le gallo ont été repérés, dont certains sont soutenus par la Région dans le cadre de l'appel à projet (pour un total de 27 430 €) :

- La Fête de la Bretagne à Redon, portée par la Ville de Redon (4 680 €) ;
- La Foire de Printemps : par Le Chant et les champs à Plaintel ;
- L'Art et l'Image à Dol-de-Bretagne, porté par l'Association Dol Pays d'Initiatives (5 200 €) ;
- Une Sairée à la Ferme d'antan à Plédéiac ;
- Brocéliande fête la Bretagne, porté par Ploërmel Communauté (7 800 €) ;
- Sur les traces des Bretons de Paris à Paris, porté par la Mission Bretonne d'Ile de France (9 750 €) ;
- Pouëvr'et Seu invite Tradior à Larmor-Baden ;
- La Bretagne dans tous ses états ! à Mexico ;
- La Fête du Golf et des artistes à la Crinière à Morieux.

Ainsi, le « logiciel » de la politique culturelle régionale semble adapté aux problématiques du gallo. Pour autant, son impact est-il suffisant pour envisager la transmission des pratiques culturelles du pays gallo avec optimisme ? Probablement pas : la politique culturelle de la Région n'a pas vocation et n'a pas les moyens d'occuper seule ce terrain.

Préconisations

→ **Objectif n°1** : Encourager une prise en compte plus concertée du gallo au sein des politiques culturelles et linguistiques de la Région.

Action 1.1 : Déterminer avec les acteurs culturels les meilleures incitations à mettre en place au sein de la politique culturelle pour renforcer l'usage du gallo par les acteurs subventionnés.

Action 1.2 : Intégrer un référent gallo au sein des services de la Région.

¹⁵⁸ http://www.bretagne.bzh/jcms/prod_233099/jcms/preprod_118875/collectivite.

3.2 Des politiques culturelles départementales inégales devant la prise en compte du gallo

Les politiques culturelles et linguistiques en faveur du gallo initiées par les départements concernés (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique) sont très différentes d'un département à l'autre. Hormis le département d'Ille-et-Vilaine, qui reconnaît le gallo comme un marqueur culturel fort de son identité, les autres départements n'ont pas encore initié de politiques affirmées de soutien au gallo ou intégré le gallo dans un schéma départemental de promotion globale par exemple, comme c'est le cas pour le breton en Finistère.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine est le seul à avoir mis en place une politique spécifique pour la langue et la culture gallèses. Après une phase de concertation auprès des associations en 2007, une politique a été établie en 2008. Elle s'est concrétisée par le conventionnement de cinq centres de ressources auxquels une enveloppe totale de 68 000 € a été consacrée en 2014 : trois sur le plan départemental (Bertègn Galèzz, Chubri, Dastum) et deux au niveau local (la Granjagoul et Skeudenn). À noter que cette structuration par conventionnement de centres de ressources, souhaitée par les acteurs eux-mêmes, pourrait être une piste de travail pour la politique régionale en faveur du gallo et de la culture gallèse.

Dans le cadre de la mise en place de sa politique de soutien au gallo et à la culture gallèse, le Conseil départemental avait initié une instance consultative de 35 acteurs en 2007 qui avait pour objectif initial de permettre « *d'ouvrir un espace organisé et permanent d'échange sur la promotion de la culture du gallo* »¹⁵⁹ dans le département. Cependant ce comité n'a pas été convoqué depuis juillet 2009, suite à une réorganisation de la politique départementale en 2010. De plus, toutes les structures bénéficiaires ont vu leur financement diminué et stabilisé à partir de cette année-là. Enfin on est très loin d'un investissement du département d'Ille-et-Vilaine en faveur du gallo comparable à celui du Finistère pour le breton pour lequel, selon le Budget 2015 du Département, plus de 2,2 millions d'euros sont consacrés et qui s'engage dans la réalisation d'un schéma départemental de promotion globale de la langue bretonne pour la période 2015-2020¹⁶⁰.

Outre la politique spécifique à la langue et à la culture gallèse, des associations bénéficient de soutiens au titre du dispositif d'accompagnement artistique et territorial. En 2014, un total de 8 800 € a été attribué à ce titre (Gallo Tonic, La Jaupitre, Kendalc'h Ille-et-Vilaine, War'l Leur Ille-et-Vilaine).

Dans les Côtes d'Armor, le département subventionne uniquement des structures locales : Bertègn Galèzz 22 (4000 € en 2014), La Bouèze (1000 €) et Assemblies gallèses (8000 €). En 2014, les aides aux langues et cultures de Bretagne s'élèvent à 410 000 € dans le cadre du budget « culture » et couvrent notamment la création, la valorisation, la promotion, la diffusion et l'enseignement des langues. Le conseil départemental refuse de financer des structures régionales n'ayant pas leur siège dans le département, même si elles œuvrent en Côtes d'Armor, considérant qu'elles relèvent de la politique linguistique régionale. Ainsi par exemple, le conseil départemental a refusé toute forme d'aide à Chubri depuis 2007, même sur des projets spécifiques dans le département ; il a été indiqué que la situation pourrait éventuellement changer si l'association ouvrait un établissement en Côtes d'Armor. Ce positionnement du département est dommageable dans le sens où il freine la coopération pourtant souhaitable entre structures régionales et locales dans le domaine du gallo, comme cela est favorisé en Ille-et-Vilaine.

159 Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, courrier d'invitation en date du 17 septembre 2007, à la première réunion du comité consultatif le 24 septembre 2007.

160 <http://www.finistere.fr/Le-Conseil-departemental/Toutes-les-actualites/Seance-pleniere-Budget-2015>.

Dans le Morbihan, la prise en compte du gallo dans la politique culturelle est marginale. À titre d'exemple les aides à Bertègn Galèzz et à Chubri s'élevaient à seulement 500 € chacune en 2014, sur un total de 6 000 € pour le gallo, selon le Service des arts vivants et visuels du département. Celui-ci ne représentait que 5% des soutiens pour le patrimoine immatériel du Morbihan dans le cadre de sa politique culturelle et linguistique.

En région Pays de la Loire, le Conseil départemental de Loire-Atlantique soutient lui aussi très modestement le gallo dans le cadre de sa politique culturelle, avec notamment des aides de 1500 € pour chacune des mêmes associations. Notons que la Région Pays de la Loire, quant à elle, a été peu sollicitée sur les questions liées au gallo ; à notre connaissance seul Chubri bénéficie d'une aide financière dans ce domaine (3720 € en 2014).

Préconisation

→ **Objectif n°3** : Mieux faire connaître le gallo comme l'une des deux langues de Bretagne.

Action 3.1 : Sensibiliser les collectivités locales au pluralisme culturel et linguistique de la région et les encourager à mieux intégrer le gallo dans leurs politiques publiques, en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

Action 3.2 : Développer la signalétique bi ou tri-lingue en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » auprès des collectivités locales

3.3 Des opportunités au croisement des politiques linguistiques et culturelles

Dans le cadre des politiques régionales, des efforts sont, on l'a vu, tangibles à destination du gallo. Dans le contexte financier actuel, afin de progresser encore, ces politiques régionales ne devraient-elles pas désormais s'inspirer davantage l'une l'autre, en renforçant l'approche culturelle et patrimoniale de la politique linguistique et la préoccupation linguistique de la politique culturelle de la Région ? Il s'agirait ainsi d'une part d'améliorer les approches patrimoniales en intégrant l'inventaire et la transmission du patrimoine linguistique. Il s'agirait d'autre part de favoriser la pratique collective du gallo au quotidien au sein des structures et événements culturels soutenus par la Région.

L'inventaire en langue gallèse du patrimoine culturel, matériel comme immatériel, est un domaine insuffisamment pensé dans la politique régionale. Par exemple la Région Bretagne a été sollicitée à plusieurs reprises par Chubri pour envisager le soutien régional à des programmes d'enquêtes orales et audiovisuelles en gallo sur des savoir-faire et sur le patrimoine onomastique ; ces projets prévoyaient le dépouillement, entre autres, du corpus terminographique (vocabulaire spécialisé lié à une pratique, un savoir-faire, une tradition...). À ce jour de tels programmes n'ont pas pu voir le jour, à défaut d'une politique volontariste à la frontière des deux politiques régionales, alors qu'ils sont urgents et importants des points de vue à la fois patrimonial et linguistique. Des évolutions sont souhaitables sur ce terrain ; elles permettraient la mise en place de projets novateurs en associant des structures d'horizons variés (associations culturelles, collectifs professionnels, chercheurs...) autour de sujets tels que l'ethnobotanique, la cuisine ou les moulins, et redonnant ainsi au gallo une fonction de vecteur de la transmission culturelle.

Dans un domaine voisin, la **prise en compte de la langue dans les travaux d'inventaire** relevant de la compétence régionale permettrait de contribuer à la sauvegarde de la langue. En effet des inventaires d'édifices ou d'objets seront plus complets si les dénominations (noms de lieux, termes techniques, etc.) sont inventoriées dans la langue spécifique au territoire, et pas seulement en français. Pour cela, des formations du personnel sont à imaginer en associant plusieurs types de contenus : apports de culture générale sur le gallo et sa revitalisation, initiation à la langue, terminographie, méthodologies d'enquêtes en gallo, etc. Pour la mise en place de modules de formation adaptés, il serait nécessaire, dans un premier temps, de recenser les compétences disponibles au sein de différents réseaux dans les deux domaines linguistique et patrimonial.

Préconisations

→ **Objectif n°1** : Encourager une prise en compte plus concertée du gallo au sein des politiques culturelles et linguistiques de la Région.

Action 1.1 : Déterminer avec les acteurs culturels les meilleures incitations à mettre en place au sein de la politique culturelle pour renforcer l'usage du gallo par les acteurs subventionnés.

Action 1.2 : Intégrer un référent gallo au sein des services de la Région.

→ **Objectif n°2** : Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-linguistiques, culturelles, patrimoniales).

Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.

Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.

Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.

Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).

Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.

Enfin, la prise en compte du gallo dans la politique culturelle ne peut pas se cantonner aux deux approches du patrimoine (inventaire et transmission) et des expressions artistiques. La Région pourrait aussi se préoccuper de la pratique de la langue dans la vie courante des acteurs culturels. Il faut **encourager la pratique de la langue dans le fonctionnement et dans la communication des structures et événements culturels soutenus par la Région**, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Cet encouragement doit

conjuguer différentes modalités : sensibilisation, obligations contractuelles et incitations financières. Car la langue ne se transmet durablement que si elle est parlée collectivement au quotidien.

L'objectif pourrait consister à encourager la pratique de la langue, à favoriser sa reconnaissance et son appropriation, mais qu'en un premier temps, afin d'en mesurer la faisabilité et de concevoir les leviers les plus pertinents, il s'agirait d'ouvrir une réflexion avec plusieurs acteurs culturels aujourd'hui non investis dans cette militance en faveur du gallo.

Pour conclure, le « logiciel » de la politique culturelle de la Région semble adapté : prise en compte du PCI, soutiens aux structures et aux événements culturels... Il est certes souhaitable d'accroître les moyens dédiés, mais dans le contexte actuel, cela semble peu évident, sinon à la marge. C'est donc davantage dans un travail à mener avec les acteurs culturels de Haute-Bretagne, dont le groupe de travail dédié du Conseil culturel, et dans une meilleure intégration des enjeux linguistiques dans la politique culturelle et réciproquement que sous l'impulsion d'agents et d'élus référents sur le gallo, des progrès pourraient être accessibles à court terme.

Préconisation

→ **Objectif n°7** : Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.

Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.

Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle ? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB) ? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique ? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne ?).

Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.

Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).

Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des gallésants.

4. Accroître la visibilité du gallo dans l'espace public

Un enjeu central, quelles que soient les politiques de développement des usages du gallo, reste son identification par tout un chacun. Nous l'avons vu, il est parfois difficile de définir ce dont le gallo est le nom. L'inscrire dans l'espace public, sous la forme orale comme écrite, en fait une réalité beaucoup plus concrète pour les non-locuteurs. Cette visibilité est également, en particulier lorsqu'elle émane du service public, un signe fort de reconnaissance et de traduction tangible de l'égalité des langues. Ainsi le gallo n'est plus cantonné à sa fonction de langue de connivence, de l'intime, du familial. Au travers d'une visibilité publique, il acquiert une meilleure appropriation des espaces d'expression, des lieux de création et de représentation...

4.1 Encourager la visibilité du gallo dans l'espace public grâce à une communication bi-tri-lingues

La visibilité du gallo dans l'espace public reste encore marginale. Elle est souvent utilisée dans le cercle privé, familial et amical. Cela donne l'impression que la langue n'existe plus. Mais elle tend à se développer au travers d'actions concrètes comme la signalétique d'entrée de villes, de lycées ou d'édifices publics régionaux. Ainsi, cinq communes ont ajouté leur nom en gallo à côté du nom en français : Parcé / Parçae ; Beaucé / Biaocè ; Noyal-sous-Bazouges / Nouya ; Pordic / Pordic / Porzhig ; Loudéac / Loudia.

Le Conseil régional a impulsé une signalétique trilingue (français, breton, gallo), grâce à un travail de concertation avec les différents acteurs du gallo pour s'accorder sur une graphie, sur les bâtiments administratifs : au siège à Patton, sur le site de Beauregard, à Courcy où se trouve l'hémicycle du Conseil régional, mais également sur les sites des voies navigables, ou encore à la maison de la Bretagne à Paris...

Selon l'« *Enquête de réception sur la terminologie en gallo pour l'affichage du Conseil régional de Bretagne* », réalisée en 2015 par le laboratoire PREFics de l'Université Rennes 2, sous la direction de Philippe Blanchet, menée auprès de 50 personnes sur trois départements¹⁶¹ de la Bretagne historique, cette initiative de la Région suscite davantage de sympathie que d'opposition. Perçue comme un acte militant, cette signalétique mérite, selon les auteurs de l'étude, une médiation afin d'être mieux reçue.

¹⁶¹ Le Conseil régional de Bretagne a confié une enquête au laboratoire PREFics de l'Université Rennes 2, à l'issue des travaux d'élaboration de la terminologie. Cette enquête a été menée auprès de 50 personnes adultes, dont 80% d'entre elles ont vécu ces cinq dernières années dans l'un des cinq départements de la Bretagne historique. « 60% sont des hommes, 40% ses femmes ; 48% sont des actifs, 44% des retraités et 8% des étudiants selon des proportions adaptées aux locuteurs actifs ou passifs du gallo. 50% vivent en Ille-et-Vilaine, 25% en Morbihan, 25% en Loire-Atlantique. Aucune des enquêtes réalisées dans les Côtes d'Armor n'a pu être exploitée, faute de réponses suffisantes et claires » (voir annexe 1). BLANCHET, Philippe (dir.), *Enquête de réception sur la terminologie en gallo pour l'affichage du Conseil régional de Bretagne*, Laboratoire PREFics, Université Rennes 2, rapport rédigé par Matthieu Marchadour et Philippe Blanchet, Enquêtes réalisées par Clément Ferré, Pauline Rannou et Matthieu Marchadour, avec l'appui de l'Association des Enseignants de Gallo, Chubri et Bretagne Gallèse, 2015, 36 p.

Concernant la signalétique d'entrée de ville par exemple, elle avait été faite en trilingue autour de Redon mais elle n'a pas été développée [...]. L'approche toponymique n'est d'ailleurs pas forcément la plus pertinente : dans le pays de Redon : 75 % de la toponymie est bretonne ; au nord de l'Oust, 25 % et en Ille-et-Vilaine, 15 %.

Fabienne MABON, coordinatrice du Groupement culturel breton des pays de Vilaine, entretien du 18 septembre, à Rennes

Signaliser les toponymes en gallo est nécessaire pour normaliser l'usage de la langue, encourager les locuteurs à l'utiliser, et attirer l'attention de tous sur une langue locale. Compte tenu de l'écriture « en cours » du gallo, il est peut-être intéressant de mettre l'accent sur une présence sonore (message téléphonique d'attente, transports publics sonorisés...), comme l'a fait la Région, qui propose aussi aux participants des sessions plénières du Conseil culturel de Bretagne une traduction simultanée du gallo vers le français.

Cette visibilité dans l'espace public peut progresser, notamment grâce à l'opération « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ». Cette initiative coordonnée par l'association Bertègn Galèzz a pour objectifs :

- de valoriser l'emploi du gallo dans la vie publique avec son logo et les différents niveaux de certification qui ont été définis ;
- d'afficher une sensibilité pour la langue gallo et le désir d'en favoriser la socialisation en Bretagne ;
- de montrer que le gallo est une richesse et qu'il a sa place dans l'espace public, et de rendre la langue visible et accessible ;
- de faire valoir que l'usage de la langue régionale est associé à la convivialité, à la proximité, à l'originalité, au respect et à la valorisation des différences.

Bertègn Galèzz a pris l'initiative d'organiser un groupe de travail pour une campagne visant à donner plus de visibilité à la langue dans l'espace public. Cette opération nommée « du Galo, dam Yan, dam Vèr » (du Gallo, Oui bien sûr) s'adresse aux associations, aux entreprises, aux communes, ... et les encourage à montrer publiquement leur engagement et leurs actions en faveur du gallo.





Exemple de signalétique à la piscine communautaire à Saint-Brice-en-Cogles (Priz du galo 2011) © Bèrtran Obrée

Ce genre de campagne existe déjà pour d'autres langues (pour le breton bien sûr, mais aussi pour le basque, pour l'occitan, pour l'alsacien...). Les premiers retours de l'opération sont très positifs tant de la part du mouvement associatif gallo largement présent dans le groupe de travail que des associations, entreprises et communes contactées.

La Région, en cohérence avec ses engagements, accompagne cette initiative par des moyens financiers et par son soutien sur le principe. Le lancement de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » a eu lieu le 2 avril 2015 à l'Hôtel de Région, sous la présidence de Pierrick Massiot, en présence notamment de Lena Louarn, Vice-présidente en charge des langues de Bretagne et de Kaourintine Hulaud, présidente de la commission Culture et Sport.

Préconisation

→ **Objectif n°3** : Mieux faire connaître le gallo comme l'une des deux langues de Bretagne.

Action 3.1 : Sensibiliser les collectivités locales au pluralisme culturel et linguistique de la région et les encourager à mieux intégrer le gallo dans leurs politiques publiques, en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».

Action 3.2 : Développer la signalétique bi ou tri-lingue en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » auprès des collectivités locales



Lancement de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » à l'Hôtel de Région le 2 avril 2015, © Région Bretagne

4.2 La question de la traduction en gallo

Les besoins en traduction du français vers le gallo pour la communication ou pour des usages techniques ont émergé depuis une dizaine d'années. Les activités de traduction du gallo vers le français sont plus rares et sont apparues récemment pour le secteur audiovisuel, par exemple pour la transcription d'interviews en gallo en 2010 pour le documentaire de Roland Michon "*Guernuche a Guernaille*" (Kalanna / TV Rennes 35) et en 2014 pour le reportage sur le gallo pour l'émission de France 5 "*Echappées belles*".

Chubri est confronté ce début de 2015 à l'apparition de demandes de traductions sur des plus gros volumes de textes et aussi sur des sujets très spécialisés. Les moyens actuels ne permettent plus de répondre dans des délais satisfaisants à ces demandes.

Compte-tenu de la faiblesse a priori des débouchés, il n'existe pas à ce jour de filière réellement structurée dans ce domaine. Des personnes proposent parfois bénévolement leurs services, des associations à vocation locale effectuent également des traductions à titre gratuit. Les prestations rémunérées demeurent exceptionnelles.

Plusieurs associations, à vocation régionale, peuvent être mobilisées :

- Association des enseignants de gallo

Ponctuellement, quelques membres de l'association effectuent des prestations de traduction à titre gratuit.

- Bertègn Galèzz

Des prestations gratuites sont réalisées régulièrement pour répondre à des demandes généralement en provenance d'associations et parfois de collectivités locales. Les traductions sont effectuées par un salarié ou par des bénévoles, suivant les cas.

- Chubri

Le service de traduction est un secteur identifié au sein des activités de l'association et est dispensé par un salarié. Mais ce service n'a pas fait l'objet d'efforts particuliers de promotion jusqu'ici. En 2014, 30 des 40 actes de traduction s'adressaient à des communes, des communautés de communes ou des institutions régionales ; les 10 autres actes concernaient des associations. Le nombre d'actes a ainsi doublé depuis 2011, principalement du fait des

demandes institutionnelles. Le service est gratuit pour des demandes portant sur quelques mots ou termes. Les textes ou listes de termes font l'objet d'une facturation selon des modalités voisines de celles de l'Office public de la langue bretonne. Des prestations de traduction ont été réalisées à plusieurs reprises pour le secteur audiovisuel (sous-titrage de documentaires essentiellement).

Le faible niveau de **formation et de professionnalisation des traducteurs** est un frein au développement des activités de traduction. En effet, les demandeurs de traduction ont actuellement peu de garanties quant à la qualité des productions qui leur sont livrées. Il manque aujourd'hui des formations spécifiques permettant à de futurs traducteurs d'associer plusieurs compétences requises : maîtrise approfondie de la langue, outils de traduction, lexicographie, terminologie, niveau dialectal adéquat en fonction des situations (du plus local au plus standard), connaissance des métiers des demandeurs, sociolinguistique...

Depuis début 2013, les **besoins de la Région Bretagne** en traductions courtes pour sa propre communication sont réalisés par un groupe inter associatif (Association des enseignants de gallo, Bertègn Galèzz et Chubri). Ce dispositif a permis à la Région d'amorcer l'introduction du gallo dans sa communication malgré l'absence d'une structure linguistique faisant suffisamment autorité en matière de traduction. Des réalisations ont ainsi été possibles : la production d'autocollants, la signalétique trilingue de l'Hôtel de Courcy, la version en gallo du message d'attente téléphonique, etc. Cependant ce dispositif ne permet pas de traiter la traduction de textes longs à l'écrit. Il a aussi l'inconvénient d'induire une procédure de validation assez chronophage.

Les **demandeurs de traductions** sont principalement :

- des institutions locales : communes, communautés de communes, pays, pays d'accueil touristiques ;
- des institutions régionales : Région Bretagne, Livre et lecture en Bretagne, Bretagne Culture Diversité (notamment pour le portail Bretania) ;
- des associations régionales : principalement dans le domaine de la culture bretonne ;
- des associations locales : surtout dans le domaine du patrimoine culturel local ;
- des entreprises : notamment dans le domaine de l'alimentation, des marques locales de boisson, et du tourisme ;
- des médias locaux et régionaux et des producteurs du secteur audiovisuel.

Les **demandes en provenance de communes ou de communautés de communes** sont souvent liées (mais pas exclusivement) à un financement de la Région Bretagne qui requiert l'intégration du gallo ou du breton dans la signalétique ou la communication. Ces collectivités sont demandeuses de services de type professionnel (notamment le respect des délais) et sont en mesure de prendre en charge des coûts de prestation. Plusieurs problèmes sont à signaler dans ce secteur :

- La première commande d'une collectivité est passée le plus souvent au dernier moment. Dans ce cas, les choix de mise en forme graphique (couleurs, polices et tailles des caractères, disposition des pavés de texte, etc.) sont déjà établis et entrent fréquemment en contradiction avec des préconisations courantes en matière de bilinguisme.
- Les personnels des collectivités se plaignent fréquemment des difficultés qu'ils ont eues pour identifier des prestataires possibles.
- Les personnels manquent souvent de connaissances sur la réalité du gallo et sur les implications des commandes de traduction (recherche éventuelle des formes locales, recherche terminologique, méthodologies de revitalisation linguistique, etc.). Dans le même temps, les traducteurs ne connaissent pas toujours suffisamment le contexte de la commande (organisation interne et contrainte des collectivités, exigences en délais, etc.).
- Certaines commandes de traduction contiennent des toponymes. La plupart du temps, en l'absence de travaux antérieurs d'inventaire toponymique, il est impossible

pour le prestataire de remettre une traduction satisfaisante dans les délais. Par ailleurs, quand les délais le permettent, la question du financement des enquêtes toponymiques est posée.

Les **travaux d'observation et d'évaluation des traductions** réalisées et de leurs mises en œuvre par les demandeurs sont rares, notamment concernant les expériences dans l'espace public. Il existe principalement une enquête de réception de l'Université de Rennes 2 sur la signalétique de la station Charles de Gaulle du métro à Rennes. Cependant cette étude n'analyse pas dans le détail les différents facteurs qui ont pu contribuer à un certain échec de cette réalisation : communication autour de la réalisation, mise en forme graphique, lexique utilisé, néologie, terminologie, orthographe, niveau dialectal, etc. Il manque aujourd'hui des études plus poussées qui nécessiteraient de mobiliser un ensemble de compétences : sociolinguistique, linguistique du gallo, terminologie, techniques de traduction, méthodologies de revitalisation linguistique. De telles études pourraient permettre de faire un point sur les aspects positifs de certaines expériences et sur les améliorations à apporter ; elles pourraient aussi intégrer les apports des expériences d'actions conduites pour d'autres langues¹⁶².

Préconisation

→ **Objectif n°11** : Simplifier les démarches de traduction.

Action 11.1 : Recenser et présenter les traducteurs ainsi que les traductions effectives (références).

Action 11.2 : Mettre à disposition un lexique en ligne.

162 Contribution de Bértran Ôbrée.

CONCLUSION

La rédaction de ce rapport a visé à réaffirmer combien la prise en compte du gallo par les politiques publiques est un sujet plus complexe qu'il pourrait paraître. Objet parfois difficile à appréhender pour ces politiques, par son oralité, par sa dimension non seulement linguistique mais également culturelle, le gallo n'est en outre pas nécessairement l'affaire d'une seule région administrative. Si sa prise en compte a pu bénéficier de l'engagement historique des militants de la sauvegarde de la langue bretonne, elle pâtit peut-être aujourd'hui d'une stratégie « mimétique ». Il s'agirait de produire pour le gallo les mêmes efforts que ceux dont a bénéficiés le breton. A l'inverse, c'est une stratégie sur mesure, singulière, que le Conseil culturel de Bretagne préconise aujourd'hui. Si des pistes d'actions ont été fournies dans le rapport, c'est l'enjeu de la structuration de l'action publique et privée qui apparaît comme un préalable. La mutualisation des données documentaires de Bertègn Galèzz et de La Bouèze au sein d'un même lieu et avec un site internet dédié (galloetculturegallesse.com), s'inscrit pleinement dans cette démarche. C'est en effet par l'action concertée des pouvoirs publics et des acteurs privés en particuliers associatifs, qu'une stratégie réaliste et néanmoins ambitieuses, mais surtout adaptée aux besoins actuels du gallo, pourra voir le jour. Quelle que soit la qualité de la politique publique, l'enjeu du développement de la langue et de la culture galloises reste avant tout dépendant de son appropriation sociale. L'action publique demeurera inefficace si elle n'est pas co-construite ou largement relayée par le corps social dans sa diversité.

Dès lors, deux outils structurants pourraient constituer les premières priorités. D'une part, la mise en place d'une structure de coordination permettra de fédérer les énergies et d'offrir un interlocuteur privilégié à tous les acteurs potentiels d'un développement du gallo en Bretagne. D'autre part, la promotion de la charte « du Galo, Dam Yan, dam Vèr ! », constituera un support pédagogique et un objet d'engagement privilégié.

Le projet d'une structure ressource pour le gallo répond donc à des besoins de connaissance de la langue, mais aussi d'une meilleure coordination du réseau des associations et structures œuvrant pour le gallo. **65 associations** ou structures travaillant à la valorisation du gallo ont été recensées et **125 structures** (25 entreprises, 14 médias, 27 associations, 18 collectivités ou EPCI, 34 artistes, 7 structures de formation ou d'apprentissage), utilisent le gallo dans leur communication.

La formule de l'EPCC a été retenue pour la langue bretonne. Faut-il s'en inspirer pour le gallo ? Ne faut-il pas lui préférer au moins à court terme une formule associative de type fédératif (regroupement d'acteurs du gallo) à concevoir avec les acteurs associatifs ? Afin de soutenir une meilleure diffusion du gallo, de ses pratiques culturelles ou des ses créations artistiques, ou de simplifier les démarches de traduction par exemple, faut-il l'entendre comme une agence de développement ? Afin renforcer le niveau de connaissance des pratiques du gallo et d'accompagner les initiatives de codification orthographique, doit-on l'envisager comme un observatoire de la langue gallèse ? Intervenant aux côtés et non à la place des acteurs existants dans une logique de subsidiarité, elle pourrait alimenter un projet stratégique partagé par les intervenants publics et privés, car co-construit. En fonction des missions susceptibles de lui être confiées, elle pourrait nécessiter en un premier temps le financement d'un équivalent temps plein de travail. Le gallo nécessite en effet un accompagnement politique pour sa sauvegarde.

La charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » constitue ici un outil adapté. L'association « Bertègn Galèzz » a mis en place fin 2014 le groupe de travail « du Galo en Bertègn » pour mener l'opération « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ». Elle a pour but la promotion de l'usage et de la visibilité de la langue gallèse dans la vie quotidienne des habitants de la Bretagne. Ce genre de campagne existe déjà pour d'autres langues : le breton bien sûr, le basque, l'occitan, l'alsacien... Elle s'adresse principalement aux associations et aux entreprises (avec le Label), ainsi qu'aux communes et aux collectivités territoriales (avec la Charte). Elle vise la mise en œuvre d'actions en faveur du gallo ainsi que la valorisation des initiatives déjà prises selon trois niveaux de labellisation ou de certification. L'adhésion au Label ou à la Charte, par la signature d'une convention mentionnant les engagements pris pour valoriser le gallo, est gratuite. Le lancement officiel avec les premières signatures de conventions de la charte et du label a eu lieu pendant la Smenn du Galo 2015 le 2 avril 2015 au Conseil régional de Bretagne en présence du Président de la Région Pierrick Massiot, ainsi que de Lena Louarn, Vice-présidente chargée des langues de Bretagne et de Kaourintine Hulaud, Présidente de la commission culture. La première commune à signer la Charte est Trémoriel dans les Côtes-d'Armor. D'autres communes ont manifesté leur intention d'adhérer et doivent mettre le sujet à l'ordre du jour d'un prochain Conseil municipal.

La langue et la culture gallèses sont constitutives de l'identité de la Bretagne, comme le breton. Le Conseil régional de Bretagne a entamé une démarche fondatrice de reconnaissance de celles-ci depuis 2004. Dans ce cadre, plus que d'autres, il a mis en place des politiques publiques qui bénéficient au gallo. Selon une approche qui n'oppose pas le développement du gallo à celui du breton, mais les promeut conjointement, dans le respect de leurs singularités et degrés de développement respectifs, la Région doit encore progresser,

et franchir une nouvelle étape dans son engagement pour la diversité culturelle et linguistique. Le Conseil culturel de Bretagne a pour vocation de l'y encourager, comme l'invitait, lors de son installation le 4 juillet 2009, Jean-Yves Le Drian, alors Président du Conseil régional : « j'attends de vous une attention permanente sur nos politiques publiques, soyez en quelque sorte nos vigies sur les sujets qui vous concernent, en retour nous serons particulièrement exigeants sur nous-mêmes. Mais nous attendons aussi de vous une capacité de propositions et de création. »



Annexes

Annexe 1 : Récapitulatif des préconisations

Synthèse des préconisations

Préconisations prioritaires

Note : la Région, qui pourrait trouver intérêt à rédiger sa propre stratégie d'engagement spécifique à destination du gallo, n'est pas identifiée dans ce tableau comme acteur de telle ou telle des préconisations : le Conseil culturel de Bretagne estime en effet d'une part que toutes la concernent, et qu'il lui appartient de s'emparer ou non de l'ensemble des propositions qui lui sont faites ci-dessous.

Dans la continuation de ce rapport, deux outils nous semblent particulièrement structurants et transversaux :

1 – La charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » ;

2 – Une structure de coordination.

Autres préconisations

N°	Objectifs	Moyens ou actions	Outils/Acteurs	Page
1	Encourager une prise en compte plus concertée du gallo au sein des politiques culturelles et linguistiques de la Région.	Action 1.1 : Déterminer avec les acteurs culturels les meilleures incitations à mettre en place au sein de la politique culturelle pour renforcer l'usage du gallo par les acteurs subventionnés. Action 1.2 : Intégrer un référent gallo au sein des services de la Région.	Structure de coordination	p. 13 ; 70 ; 106 ; 109
2	Renforcer le niveau de connaissance du gallo et de ses pratiques par des études périodiques (linguistiques, socio-	Action 2.1 : Mettre en place une collaboration avec l'INSEE pour des sondages réguliers.	Partenariat INSEE Structure de coordination	p. 13 ; 24 ; 55 ; 73 ; 75 ; 98 ;

	linguistiques, culturelles, patrimoniales).	Action 2.2 : Concevoir un plan d'action en collaboration avec les universités pour définir les priorités, les axes de recherche et les moyens disponibles.	Contrat de partenariat avec les Universités	109
			Structure de coordination	p. 13 ; 24 ; 55 ; 73 ; 75 ; 98 ; 109
		Action 2.3 : Soutenir et/ou créer des bourses universitaires pour les travaux linguistiques.	Contrat de partenariat avec les Universités	
			Structure de coordination	
		Action 2.4 : Concevoir avec les associations, un plan d'inventaire du gallo sur plusieurs années (par exemple avec un accompagnement du Service de l'inventaire du patrimoine de la Région (SINPA), et de Bretagne Culture Diversité).	Structure de coordination	
			Service de l'inventaire du patrimoine de la Région Bretagne	
		Action 2.5 : Renforcer les moyens consacrés aux acteurs associatifs œuvrant dans ce domaine.		
3	Mieux faire connaître le gallo comme l'une des deux langues de Bretagne.	Action 3.1 : Sensibiliser les collectivités locales au pluralisme culturel et linguistique de la région et les encourager à mieux intégrer le gallo dans leurs politiques publiques, en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».	Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
			Structure de coordination	p. 16 ; 18 ; 71 ; 108 ; 113
		Action 3.2 : Développer la signalétique bi ou tri-lingue en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » auprès des collectivités locales.	Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
			Structure de coordination	
4	Soutenir l'inventaire des ressources documentaires sur le gallo et renforcer leur accessibilité.	Action 4.1 : Mutualiser les centres de documentation de Bertègn Galèzz et de Chubri.	Structure de coordination	p. 55 ; 73 ; 75 ; 76 ; 79
		Action 4.2 : Créer des bases de données – documentaire, bibliographique, linguistique et lexicographique - disponibles en ligne.	Structure de coordination	
5	Soutenir les initiatives de codification orthographique.	Action 5.1 : Pérenniser le groupe de travail mis en place par la Région autour des questions de traduction et de terminologie pour répondre à la demande publique/politique.	Structure de coordination	p. 22 ; 80 ; 82
		Action 5.2 : Mettre en place un plan d'action/partenariat avec les Universités pour accompagner les associations dans leurs travaux de codification orthographique et définir les	Contrat de partenariat avec les Universités Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	

		priorités de recherche en sciences de l'enseignement, en linguistique et en socio-linguistique.	Structure de coordination	
		Action 5.3 : Créer une base de données lexicographique disponible en ligne.	Structure de coordination	
6	Rendre disponibles les ressources pédagogiques en ligne.	Action 6.1 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.	Structure de coordination	p. 87 ; 93 ; 95 ; 97 ; 103
			Plan d'action des professionnels de l'audiovisuel	
		Action 7.1 : Sensibiliser les acteurs culturels en Haute-Bretagne au gallo en concevant des plans d'action avec les professionnels des différents secteurs et en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès d'eux.	Plan d'action des professionnels du livre	
			Plan d'action des professionnels du spectacle vivant	
			Structure de coordination	
			Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
		Action 7.2 : Soutenir la création de programmes en gallo (un encouragement dans le cadre du Fonds d'Aide à la Création Cinématographique et Audiovisuelle ? Du Fonds d'aide à l'expression audiovisuelle en langues de Bretagne (FALB)? De l'aide aux programmes de fiction radiophonique ? De l'aide aux programmes audiovisuels produits et diffusés en langues de Bretagne ?).	Plan d'action des professionnels de l'audiovisuel	
7	Encourager la présence du gallo au sein des propositions culturelles et artistiques en Bretagne.		Structure de coordination	p. 31 ; 33 ; 35 ; 37 ; 64 ; 110
		Action 7.3 : Développer la captation audiovisuelle des productions artistiques en gallo.	Plan d'action des professionnels de l'audiovisuel	
		Action 7.4 : Envisager la question du doublage et du sous-titrage en gallo des contenus audiovisuels (compétences, circuits, financement...).	Plan d'action des professionnels de l'audiovisuel	
			Structure de coordination	
		Action 7.5 : Créer et soutenir des formations au gallo pour les professionnels de l'audiovisuel et/ou valoriser cette compétence en soutenant la formation en multimédia et aux Technologies de l'information et de la communication pour des gallophiles.	Structure de coordination	
			Plan d'action des professionnels de l'audiovisuel	

8	Développer et accompagner la professionnalisation des compagnies de spectacle vivant travaillant en gallo.	Action 8.1 : Développer la formation des compagnies amateurs (mise en scène, écriture...).	Structure de coordination	p. 64
		Action 8.2 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des acteurs culturels.	Plan d'action des professionnels du spectacle vivant Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
9	Développer l'édition en gallo.	Action 9.1 : Concevoir des plans d'action avec les professionnels du livre et de l'audiovisuel en Bretagne (Livre et Lecture en Bretagne, diffuseurs TV, radios...) sur la place du gallo dans les industries culturelles.	Plan d'action des professionnels du livre	p. 58 ; 81
			Plan d'action des professionnels de l'audiovisuel	
			Structure de coordination Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
10	Renforcer la présence médiatique du gallo.	Action 10.1 : Faciliter le repérage d'interlocuteurs spécialisés en gallo pour les médias par une structure ressource.	Structure de coordination	p. 30 ; 31 ; 33 ; 35 ; 37 ; 64
11	Simplifier les démarches de traduction.	Action 11.1 : Recenser et présenter les traducteurs ainsi que les traductions effectives (références).	Structure de coordination	p. 82 ; 115
		Action 11.2 : Mettre à disposition un lexique en ligne.	Structure de coordination	
12	Encourager la communication professionnelle en gallo.	Action 12.1 : Élaborer un argumentaire et faire connaître les intérêts de la communication en gallo, avec ses atouts et ses faiblesses, avec les réseaux d'entreprises (CCI, Produit en Bretagne, réseau de la Marque Bretagne...) en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! ».	Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	p. 24 ; 27
			Structure de coordination	
13	Favoriser la valorisation de la compétence en gallo dans les contextes professionnels, notamment dans les domaines de la santé, de la gériatrie, de l'aide à la personne, de la culture.	Action 13.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, BAFA...).	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF)	p. 28 ; 87 ; 89 ; 93 ; 95 ; 103
			Structure de coordination	
			Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	

		Action 13.2 : Ouvrir le Diplôme de Compétence en Langue - DCL au gallo.	Diplôme de Compétence en Langue	
			Structure de coordination	
		Action 13.3 : Accompagner la diffusion de la charte « du Galo, Dam Yan, Dam Vèr ! » auprès des collectivités, des organismes de formations et des différents employeurs.	Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
			Structure de coordination	
14	Développer et mieux diffuser les offres d'emploi prenant en compte le gallo.	Action 14.1 : Concevoir un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).	Structure de coordination Plan d'action avec les acteurs de l'enseignement	p. 28 ; 103
		Action 14.2 : Centraliser les offres d'emploi prenant en compte le gallo par une structure ressource, sur un même site.	Structure de coordination	
15	Se questionner sur l'offre de formation et d'enseignement, en s'inspirant davantage des usages et du caractère intime/convivial du gallo.	Action 15.1 : Élaborer un argumentaire sur les intérêts d'apprendre la langue et aborder le sujet de la communication en gallo, avec ses atouts et ses faiblesses, avec les acteurs de l'enseignement et les réseaux d'entreprises (CCI, Produit en Bretagne, réseau de la Marque Bretagne...) en accompagnant la diffusion de la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ».	Plan d'action avec les acteurs de l'enseignement Structure de coordination	p. 103
16	Former des animateurs sur la langue et de la culture galloises.	Action 16.1 : Créer un Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur – BAFA en gallo ou sur la langue et la culture galloises.	Structure de coordination Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	p. 89
17	Former des enseignants au gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).	Action 17.1 : Concevoir un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).	Plan d'action avec les acteurs de l'enseignement Structure de coordination	p. 87 ; 93 ; 95
		Action 17.2 : Rouvrir une option gallo à l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).	Structure de coordination	

18	Renforcer le maillage d'enseignants sur toute la Haute-Bretagne.	Action 18.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).	Plan d'action avec les acteurs de l'enseignement	p. 92
			Structure de coordination	
		Action 18.2 : Rouvrir les postes non pourvus d'enseignants relais en langue et culture gallèses.	Structure de coordination	
19	Concevoir des programmes d'enseignement pour chaque niveau avec les acteurs de l'enseignement.	Action 19.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).	Plan d'action avec les acteurs de l'enseignement	p. 92 ; 98
			Structure de coordination	
		Action 19.2 : Créer une base de données pédagogiques accessible en ligne.	Structure de coordination	
20	Expérimenter une filière bilingue gallo-français dans une école volontaire.	Action 20.1 : Mettre en place un plan d'action avec les acteurs de l'enseignement (Éducation Nationale, Région, Diocèse, Association des enseignants de gallo...).	Plan d'action avec les acteurs de l'enseignement	p. 92
			Structure de coordination	
			Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	
21	Proposer des formations au gallo aux professionnels de la petite enfance (Réseau des Assistantes Maternelles - RAM, crèches, etc.).	Action 21.1 : Envisager cet enjeu dans le cadre du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF) (Diplôme de compétence en langue – DCL, Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur - BAFA...).	Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF)	p. 88
			Structure de coordination	
			Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »	

Annexe 2 : Charte et Label « du Galo, dam Yan, dam Vèr ! »



« du Galo, dam Yan, dam Vèr ! » « du Gallo, Oui bien sûr ! »

L'association « **Bertègn Galèzz** » a mis en place le groupe de travail « **du Galo en Bertègn** » pour mener l'opération « **du Galo, dam Yan, dam Vèr !** ». L'opération a pour but la promotion de l'usage et de la visibilité de la langue gallèse dans la vie quotidienne des habitants de la Bretagne.

Elle s'adresse principalement aux associations et aux entreprises (avec le **Label**), ainsi qu'aux communes et aux collectivités territoriales (avec la **Charte**). Elle vise la mise en œuvre d'actions en faveur du gallo ainsi que la valorisation des initiatives déjà prises.

Pour adhérer au Label ou à la Charte une **convention** est à signer, mentionnant les engagements pris pour valoriser le gallo.

L'adhésion au Label ou à la Charte est **gratuite**. Ce qui compte, ce sont les **engagements** pris et tenus !

Etiquètt / Label « du Galo, dam Yan, dam Vèr » **Les associations et les entreprises s'impliquent en faveur du gallo ...**

Le Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** » est un moyen pour les associations et les entreprises de montrer leur implication en faveur du gallo. Trois niveaux de labellisation sont proposés et il appartient à chaque organisme de se déterminer et de trouver la forme la mieux adaptée à sa situation et l'évolution à envisager.

Niveau 1 du Label - Le galo nouz hètt (On aime le gallo)

Les organismes labellisés au niveau 1 s'engagent à une présence minimale du gallo dans leur activité et / ou leur communication.

Niveau 2 du Label - Nen caozz gallo (On parle gallo)

Les organismes labellisés au niveau 2 s'engagent sur la possibilité de service au public en gallo. Au moins une personne au service du public a la maîtrise de la langue.

Niveau 3 du Label - **Nen travâlh en gallo** (On travaille en gallo)

Les organismes labellisés au niveau 3 s'engagent sur l'utilisation du gallo comme la langue (ou une des langues) de travail ou de communication.



Chartt / Charte « du Gallo, dam Yan, dam Vèr »

Les communes et les collectivités s'engagent en faveur du gallo ...

La Charte « **du Gallo, dam Yan, dam Vèr** » est un moyen pour les communes et les collectivités de développer l'emploi du gallo dans la vie publique. Trois niveaux de certification sont proposés et il appartient à chaque commune / collectivité de se déterminer et de trouver la forme la mieux adaptée à sa situation et l'évolution à envisager.

Niveau 1 de la Charte (5 engagements minimum)

Les communes et les collectivités certifiées au niveau 1 s'engagent sur 5 actions en faveur du gallo, notamment à informer les habitants sur le gallo et sur la charte.

Niveau 2 de la Charte (10 engagements minimum)

Les communes et les collectivités certifiées au niveau 2 s'engagent sur 10 actions en faveur du gallo.

Niveau 3 de la Charte (15 engagements minimum)

Les communes et les collectivités certifiées au niveau 3 s'engagent sur 15 actions en faveur du gallo, notamment la désignation d'un référent politique chargé du gallo / de la politique linguistique.



Contacts :

Courriel : ghiment@dugalo.bzh

Téléphone : 02 99 38 97 65 (Bertègn Galèzz)

Adresse postale :

du Galo, dam Yan, dam Ver / Bertègn Galèzz
26, avenue Pierre Donzelot
35700 Rennes



Convention de Certification pour la Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr » - Niveau 1 / Livè 1

Préambule / Contexte :

Le gallo est parlé par environ 200 000 personnes et compris par 400 000¹. Il est reconnu comme une des langues de Bretagne². Pourtant la langue gallèse manque de visibilité dans la vie publique.

Les communes et les collectivités territoriales, de par leur proximité avec les habitants, ont un rôle essentiel à jouer pour (re)donner une place au gallo dans la sphère publique.

..... et l'association **Bertègn Galèzz** – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** veulent montrer leur engagement pour des usages de la langue gallèse dans la vie publique et ainsi permettre son avenir.

Entre d'une part :

.....

(ci-dénommée après la Commune / la Collectivité)

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

.....

Courriel :

Site internet :

Représentée par (nom, qualité) :

Et d'autre part :

Bertègn Galèzz – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »**

26, rabinn Pierre Donzelot / avenue Pierre Donzelot – 35700 Renn / Rennes

(ci-dénommée après la Charte « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** »)

Représentée par (nom, qualité) :

¹ Baromètre Identité culturelle de la Bretagne. Résultats de l'enquête téléphonique. Janvier 2014 (TMO Régions pour l'association Bretagne Culture Diversité).

² Déclaration à l'unanimité du Conseil régional de Bretagne, session de décembre 2004. La Région considère que « le pluralisme linguistique de la Bretagne est ancien et constitutif de son identité » et reconnaît « officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ».

.....
Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La Charte « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** », valorise l'emploi du gallo dans la vie publique avec son logo et les différents niveaux de certification qui ont été définis.

Adhérer à cette charte, c'est afficher une sensibilité pour la langue gallèse et le désir d'en favoriser la socialisation en Bretagne.

Il s'agit de montrer que le gallo est une richesse et qu'il a sa place dans l'espace public, et de rendre la langue visible et accessible.

L'usage de la langue régionale est associé à la convivialité, à la proximité, à l'originalité, au respect et à la valorisation des différences.

..... souhaite participer à la dynamique de promotion de la langue gallèse à travers la Charte « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** ».

Article 2 – Engagements

La Charte « **du Galo, dam Yan, dam Ver** », assure la promotion des communes et autres collectivités et de leurs actions et engagements en faveur du gallo grâce à :

- Le site dédié www.dugalo.bzh où une page est consacrée à chaque commune / collectivité certifiée. Le site présente leurs coordonnées, leur activité (avec des illustrations lorsqu'elles sont disponibles), leur niveau de certification et leurs actions en faveur du gallo pour la durée de la convention ;
- La médiatisation de la Commune / la Collectivité certifiée et de ses actions en faveur de la langue : par exemples conférences de presse, remise publique du certificat, ... ;
- Un matériel gratuit permettant de valoriser l'emploi du gallo par la Commune / la Collectivité : autocollants « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** » à apposer dans les lieux d'accueil du public, le logo de la charte qui peut être intégrer dans les supports de communication en respectant la charte d'utilisation jointe en annexe, le certificat de la charte,...

..... s'engage à :

- Utiliser et promouvoir la langue gallèse en accord avec la certification attribuée : Niveau 1 / Livè 1.
- Désigner un(e) élu(e) chargé(e) du suivi de la charte
- Désigner un agent territorial / un(e) technicien(ne) chargé(e) du suivi de la charte
- Mettre en place des mesures pour valoriser, montrer et faire entendre le gallo selon le niveau de certification choisi :
Pour une certification de niveau 1, **5 engagements**, au minimum, sont à mettre en place pendant la durée de la convention :
 - 3 actions (**notées en gras de 1 à 3**) sont présélectionnées et obligatoires.
 - 2 actions supplémentaires, au minimum, sont sélectionnées par la Commune / la Collectivité dans la liste proposée ci-dessous (notées de 4 à 30). L'action 30, à rédiger, correspond à une action en faveur du gallo, non comprise dans la liste des actions notées de 4 à 29, et validée par la Charte « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** ».

Le mot « bilingue » dans la liste des actions est à comprendre comme « prenant en compte le gallo ».

1 – Information auprès des habitants sur la langue gallèse

2 – Information auprès des habitants sur la Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »

3 – Visibilité auprès du public du logo de la Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »

- 4 – Désignation d'un(e) adjoint(e) / d'un(e) vice-président(e) chargé(e) du gallo / des langues de Bretagne / de la politique linguistique (concernant explicitement le gallo)
- 5 – Désignation d'un agent territorial / un(e) technicien(ne) chargé(e) du gallo / des langues de Bretagne / de la politique linguistique (concernant explicitement le gallo)
- 6 – Panneaux bilingues aux entrées et aux sorties de la commune / du territoire
- 7 – Plaques de rue bilingues
- 8 – Signalétique bilingue intérieure et / ou extérieure des bâtiments de la collectivité
- 9 – Signalétique bilingue extérieure sur les bâtiments dépendant de la collectivité
- 10 – Signalétique directionnelle bilingue
- 11 – Bilinguisme des documents (cartes de visite, cartes de vœux, papier à lettre, invitations...)
- 12 – Message bilingue sur le répondeur téléphonique
- 13 – Marquage bilingue des véhicules
- 14 – Editorial bilingue dans le bulletin / magazine d'information
- 15 – Articles en gallo dans le bulletin / magazine d'information
- 16 – Introduction de quelques mots de gallo dans les interventions orales et les discours
- 17 – Accueil du public en gallo
- 18 – Gallo présent sur le site internet
- 19 – Mise à disposition de salles pour des spectacles en gallo
- 20 – Soutien à l'implantation et au développement de l'enseignement du gallo dans la commune ou le territoire
- 21 – Promotion des cours et ateliers de gallo pour adultes et / ou pour enfants dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires
- 22 – Soutien aux associations de promotion du gallo et / ou proposant des activités en langue gallèse
- 23 – Acquisition et développement d'un fonds « Langue et culture gallèses » à la bibliothèque / médiathèque
- 24 – Réalisation d'une étude sur la toponymie de la commune / du territoire (recueil des prononciations en gallo, ...)
- 25 – Réalisation d'une étude sur le parler de la commune / du territoire (recueil du vocabulaire, ...)
- 26 – Mise en valeur bilingue du patrimoine (panneaux explicatifs des monuments bilingues, dépliants ou brochures touristiques bilingues)
- 27 – Recensement et valorisation des compétences linguistiques en gallo des personnels
- 28 – Prise en compte des compétences linguistiques en gallo lors des recrutements
- 29 – Formation des personnels au gallo
- 30 – Autre action en faveur du gallo :

Article 3 – Droits

L'utilisation du nom et du logo de la Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* » par la Commune / la Collectivité est possible et souhaitée dans le cadre du respect de sa forme. Les conditions sont fournies dans sa charte d'utilisation. Ce droit cesse avec celui associé à la présente convention.

L'utilisation du nom et du blason et / ou du logo de la Commune / la Collectivité par la Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* » est possible dans le cadre de sa communication autour de la charte.

Les informations données sont traitées informatiquement. Le fichier a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL n° Selon la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, la Commune / la Collectivité a la possibilité de modifier ou supprimer les renseignements liés à son inscription. Ces informations sont confidentielles, **Bertègn Galèzz** – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** s'engage à les protéger.

Pour accéder aux données la concernant, les modifier ou les supprimer, mettre à jour ses coordonnées, informer **Bertègn Galèzz** de la réalisation de ces actions en faveur de la langue gallèse, la Commune / la Collectivité doit contacter :

Bertègn Galèzz – 26, rabinn Pierre Donzelot / avenue Pierre Donzelot – 35700 Renn /
Rennes

Tel : 02 99 38 97 65 – contact@bertegn-galez.zbh

Article 4 – Durée et reconduction

La durée de la convention est d'un (1) an. A la date d'anniversaire de signature de cette convention par la Commune / la Collectivité, la convention pourra être renouvelée sur les mêmes bases selon une procédure simplifiée, sous réserve du bon respect des engagements pris à la signature de la présente convention (Article 2 – Engagements) par la commune / la collectivité certifiée.

C'est **Bertègn Galèzz** – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** qui attribue la certification et en assure l'évaluation. Elle peut donc décider de la réévaluation du niveau ou de la suppression de la certification à échéance de la convention.

La commune / la collectivité certifiée peut se retirer de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** à tout moment par courrier postal sans préavis ni justification.

Fait à, le en 2 exemplaires.

Pour Bertègn Galèzz (*)
(*)

M. / Mme

Signature :

Pour la Commune / la Collectivité

M. / Mme

Signature :

(*) *Faire précéder les signatures des noms et prénoms ainsi que de la mention « lu et approuvé »*



Menée Etiquette et Chartre « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* » Opération Label & Chartre « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »

Chartre d'utilisation des logotypes

Dans le cadre de l'**Opération Label & Chartre « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »**, plusieurs logotypes (logos) sont créés. Cette chartre vise à préciser l'utilisation de ces logotypes (propriété, mise à disposition, droit d'utilisation,...).

Les logotypes sont créés par **Bertègn Galèzz**.

Ils sont la propriété de **Bertègn Galèzz**.

Ils existent en couleur et en noir-et-blanc.

Bertègn Galèzz fournit à la Structure / Collectivité adhérente les logotypes sous deux formes :

1 – Autocollants

2 – Fichiers numériques

Les autocollants sont à apposer sur une devanture, un stand, un lieu d'accueil du public.

Les fichiers numériques peuvent être intégrés dans les supports de communication ou sur les produits.

Le droit d'utilisation des logotypes par la Structure / Collectivité vaut pour la durée de la convention.

Rennes, le 1^{er} janvier 2015



Convention de Labellisation « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* » Niveau 1 / Livè 1 : *Le gallo nouz hètt* (On aime le gallo)

Préambule / Contexte :

Le gallo est parlé par environ 200 000 personnes et compris par 400 000¹. Il est reconnu comme une des langues de Bretagne². Pourtant la langue gallèse manque de visibilité dans la vie économique et sociale.

..... et l'association **Bertègn Galèzz** – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** veulent montrer leur engagement pour des usages de la langue gallèse dans la société et ainsi permettre son avenir.

Entre d'une part :

.....
N° SIRET ou RCS :

.....
..

(ci-dénommée après la Structure)

Adresse :

.....
Code postal : Commune :

.....
Téléphone :

.....
Courriel :

.....
Site internet :

.....
Représentée par (nom, qualité) :

Et d'autre part :

Bertègn Galèzz – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »**

¹ Baromètre Identité culturelle de la Bretagne. Résultats de l'enquête téléphonique. Janvier 2014 (TMO Régions pour l'association Bretagne Culture Diversité).

² Déclaration à l'unanimité du Conseil régional de Bretagne, session de décembre 2004. La Région considère que « le pluralisme linguistique de la Bretagne est ancien et constitutif de son identité » et reconnaît « officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne ».

26, rabinn Pierre Donzelot / avenue Pierre Donzelot – 35700 Renn / Rennes
(ci-dénommée après le Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** »)

Représentée par (nom, qualité) :

.....
.....

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

Le Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** », valorise l'emploi du gallo dans la vie sociale, professionnelle et économique avec son logo et les différents niveaux de labellisation qui ont été définis.

Adhérer à ce label, c'est afficher une sensibilité pour la langue gallèse et le désir d'en favoriser la socialisation en Bretagne.

Il s'agit de montrer que le gallo est une richesse et qu'il a sa place dans l'espace public, et de rendre la langue visible et accessible.

Il s'agit aussi de développer le potentiel économique lié à l'emploi de la langue gallèse.

Il s'agit enfin de mener une dynamique de l'emploi de la langue avec un engagement collectif des acteurs sociaux (associations, entreprises, organisateurs d'événements, artistes,).

..... souhaite participer à la dynamique de promotion de la langue gallèse à travers le Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** » dans le cadre de ses activités.

Article 2 – Engagements

Le Label « **du Galo, dam Yan, dam Ver** », assure la promotion de l'appellation et de l'action des labellisés en faveur du gallo grâce à :

- Le site dédié www.dugalo.bzh où une page est consacrée à chaque structure labellisée. Le site présente leurs coordonnées, leur activité (avec des illustrations lorsqu'elles sont disponibles), leur niveau de labellisation et leurs actions en faveur du gallo pour la durée de la convention ;
- La médiatisation de la Structure labellisée et de ses actions en faveur de la langue : par exemples conférences de presse, remise publique du label, communication sur l'utilisation du gallo sur un produit, ... ;
- Un matériel gratuit permettant de valoriser l'emploi du gallo dans l'activité de la Structure : autocollants « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** » à apposer sur la devanture ou sur un stand, le logo du label qui peut être intégré sur les produits ou les supports de communication en respectant la charte d'utilisation jointe en annexe, le certificat du label,...

..... s'engage à :

- Utiliser la langue gallèse en accord avec la labellisation attribuée : « **Le galo nouz hètt** » (On aime le gallo) comme langue utilisée pour servir le public à chaque fois que cela est possible.
- Mettre en place des mesures pour valoriser, montrer et faire entendre le gallo selon le niveau de labellisation choisi :

Pour une labellisation de niveau 1 « **Le galo nouz hètt** » (On aime le gallo), **5 engagements**, au minimum, sont à mettre en place pendant la durée de la convention :

- 3 actions (**notées en gras de 1 à 3**) sont présélectionnées et obligatoires.

- 2 actions supplémentaires, au minimum, sont sélectionnées par la Structure dans la liste proposée ci-dessous (notées de 4 à 20). L'action 20, à rédiger, correspond à une action en faveur du gallo, non comprise dans la liste des actions notées de 4 à 19, et validée par le Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** ».

- **1 – Information auprès du personnel sur la langue gallèse**
- **2 – Information auprès du personnel sur le Label « du Galo, dam Yan, dam Vèr »**
- **3 – Visibilité auprès du public du Label « du Galo, dam Yan, dam Vèr »**
 - 4 – Indication que l'on peut comprendre le gallo et qu'on l'encourage
 - 5 – Message sur le répondeur d'accueil en gallo ou bilingue
 - 6 – Premiers mots d'accueil en gallo au téléphone
 - 7 – Annonces orales en gallo (animation, information et promotion)
 - 8 – Enseigne de l'entreprise en gallo
 - 9 – Communiqués de presse bilingues
 - 10 – Gallo visible sur l'étiquette du /des produit(s)
 - 11 – Gallo présent sur une brochure d'information
 - 12 – Publicité en gallo
 - 13 – Papier à lettre en gallo ou bilingue
 - 14 – Gallo présent sur le site internet
 - 15 – Autre présence du gallo sur un support écrit (carte de restauration, catalogue, factures,...)
 - 16 – Vente d'un / des produit(s) en gallo
 - 17 – Formation à la langue pour les nouveaux employés
 - 18 – Possibilité pour le personnel de participer à une formation de gallo (cours, stages) ou à un atelier de pratique de la langue
 - 19 – Progression vers un niveau supérieur
 - 20 – Autre action en faveur du gallo :
.....

Article 3 – Droits

L'utilisation du nom et du logo du Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** » par la Structure est possible et souhaitée dans le cadre du respect de sa forme et d'une communication liée à l'activité de la Structure. Les conditions sont fournies dans sa charte d'utilisation. Ce droit cesse avec celui associé à la présente convention.

L'utilisation du nom et du logo de la Structure par le Label « **du Galo, dam Yan, dam Vèr** » est possible dans le cadre de sa communication autour du label.

Les informations données sont traitées informatiquement. Le fichier a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL n° Selon la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, la Structure a la possibilité de modifier ou supprimer les renseignements liés à son inscription. Ces informations sont confidentielles, **Bertègn Galèzz** – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** s'engage à les protéger.

Pour accéder aux données la concernant, les modifier ou les supprimer, mettre à jour ses coordonnées, informer **Bertègn Galèzz** de la réalisation de ces actions en faveur de la langue gallèse, la Structure doit contacter :

Bertègn Galèzz – 26, rabinn Pierre Donzelot / avenue Pierre Donzelot – 35700 Renn / Rennes

Tel : 02 99 38 97 65 – contact@bertegn-galez.zbh

Article 4 – Durée et reconduction

La durée de la convention est d'un (1) an. A la date d'anniversaire de signature de cette convention par la Structure, la convention pourra être renouvelée sur les mêmes bases selon une procédure simplifiée, sous réserve du bon respect des engagements pris à la signature de la présente convention (Article 2 – Engagements) par le labellisé.

C'est **Bertègn Galèzz** – coordonnatrice de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** qui attribue la labellisation et en assure l'évaluation. Elle peut donc décider de la réévaluation du niveau ou de la suppression du label à échéance de la convention.

La structure labellisée peut se retirer de l'**Opération Label & Charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr »** à tout moment par courrier postal sans préavis ni justification.

Fait à, le en 2 exemplaires.

Pour Bertègn Galèzz (*)

Pour la Structure (*)

M. / Mme

M. / Mme

.....

Signature :

Signature :

(*) *Faire précéder les signatures des noms et prénoms ainsi que de la mention « lu et approuvé »*



Menée Etiquètt e Chartt « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* » Opération Label & Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »

Charte d'utilisation des logotypes

Dans le cadre de l'**Opération Label & Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »**, plusieurs logotypes (logos) sont créés. Cette charte vise à préciser l'utilisation de ces logotypes (propriété, mise à disposition, droit d'utilisation,...).

Les logotypes sont créés par **Bertègn Galèzz**.

Ils sont la propriété de **Bertègn Galèzz**.

Ils existent en couleur et en noir-et-blanc.

Bertègn Galèzz fournit à la Structure / Collectivité adhérente les logotypes sous deux formes :

1 – Autocollants

2 – Fichiers numériques

Les autocollants sont à apposer sur une devanture, un stand, un lieu d'accueil du public.

Les fichiers numériques peuvent être intégrés dans les supports de communication ou sur les produits.

Le droit d'utilisation des logotypes par la Structure / Collectivité vaut pour la durée de la convention.

Rennes, le 1^{er} janvier 2015



Menée Etiquètt e Chartt « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* » Opération Label & Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »

Soutien financier

L'adhésion au Label (pour les associations, les entreprises, les organisateurs d'événements, les artistes, ...) et à la Charte (pour les communes et autres collectivités territoriales) « ***du Galo, dam Yan, dam Vèr*** » est gratuite. Ce choix signifie que l'adhésion et les niveaux de labellisation ou de certification valent plus par la qualité et le sérieux des actions et des engagements en faveur du gallo que par le paiement d'une cotisation.

Cependant, l'**Opération Label & Charte « *du Galo, dam Yan, dam Vèr* »** a besoin de moyens pour se maintenir et se développer. Nous sollicitons donc votre soutien financier.

NOM :

.....

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE :

.....

COURRIEL :

.....

Verse à **Bertègn Galèzz** la somme de

.....

en soutien à l'Opération Label & Charte « ***du Galo, dam Yan, dam Vèr*** ».

Un justificatif de versement sera envoyé en retour.

Annexe 3 : Cahier des charges du Groupe de travail

Session du samedi 5 avril 2014

Cahier des charges pour un groupe de travail sur le gallo

Rapporteur : Jean-Luc Ramel, Président de Bertègn Galèzz

Le groupe de travail est issu de constats partagés à l'occasion d'une réunion de préfiguration organisée par le Président du Conseil culturel le 24 mars après-midi à Rennes :

- en Bretagne, s'expriment deux langues régionales, le breton et le gallo, dont le traitement politique n'a pas vocation à être strictement identique, mais pleinement équitable, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui ;
- la Région Bretagne soutient les acteurs engagés dans la défense, la pratique et la promotion du gallo, en particulier dans le cadre de sa politique linguistique, mais également par l'intermédiaire de sa politique culturelle ;
- ces interventions demeurent isolées au sein des politiques publiques, et largement perfectibles, comme en témoigne les grandes difficultés des acteurs à répondre pleinement à une demande sociale importante à destination du gallo ;
- des propositions ont déjà été formulées par le Conseil culturel ;
- dans la perspective des élections régionales de 2015, il convient de s'accorder dans un délai court sur des préconisations partagées par les membres de l'assemblée, afin de nourrir les réflexions des futurs candidats comme de l'ensemble des acteurs concernés.

Les axes de travail du groupe seront :

- l'identification des pratiques actuelles du gallo et de la demande sociale en la matière,
- l'analyse des politiques menées en leur faveur,
- la formulation de préconisations selon trois volets : la reconnaissance du gallo ; la structuration de l'action publique et privée en faveur du gallo ; la définition des moyens nécessaires à une meilleure prise en charge du gallo par les politiques publiques, en particulier par la Région Bretagne.

Le calendrier de travail du groupe :

- 5 avril 2014 : création par l'assemblée du Conseil culturel
- avril 2014 : compilation des travaux préalables (avis et préconisations antérieurs)
- mai-juin 2014 : auditions par le Groupe de travail (interlocuteurs publics et associatifs)
- septembre 2014 : rédaction des préconisations
- octobre 2014 : restitution des travaux et proposition de préconisations à l'assemblée du Conseil culturel de Bretagne.

Annexe 4 : Composition du Groupe de Travail

Pierrick CORDONNIER, membre de l'assemblée, La Granjagoul ;

Dominique HANNEDOUCHE, membre de l'assemblée, TV Rennes 35 Bretagne ;

Gilbert HERVIEUX, membre du Bureau, association Dastum ;

Bernard HOMMERIE, membre de l'assemblée, association Skeudenn bro Roazhon ;

Yann LE CORRE, membre de l'assemblée, association Dihun Breizh ;

Erik MARCHAND, membre de l'assemblée, personnalité qualifiée ;

Annie MAUDET, membre de l'assemblée, Union Bretonne pour l'Animation des Pays Ruraux ;

Alinn METAYER, membre de l'assemblée, association Chubri ;

Lydie MICAULT, membre de l'assemblée, association Bertègn Galèzz ;

Bèrtran ÔBRÉE, membre de l'assemblée, association Chubri ;

Anne-Marie PELHATE, membre de l'assemblée, radio Plum' Fm ;

Charles QUIMBERT, membre de l'assemblée, association Bretagne Culture Diversité ;

Jean-Luc RAMEL, membre de l'assemblée, association Bertègn Galèzz ;

Matao ROLLO, membre de l'assemblée, radio Plum' Fm ;

Jean-Pierre THOMIN, membre du Bureau, association Kanomp Breizh ;

Jean-Bernard VIGHETTI, Président du Conseil culturel, Réseau des Cités d'Art de Bretagne.

Annexe 5 : Bibliographie

Association des Enseignants de Gallo, *L'écriture ABCD*, 2009, 5 p.

Association des Enseignants de Gallo, *Le gallo, la langue romane de Bretagne, Langue, Littérature orale, Littérature contemporaine, Musique*, sans date.

BLANCHET, Philippe (dir.), *Enquête de réception sur la terminologie en gallo pour l'affichage du Conseil régional de Bretagne*, Laboratoire PREFics, Université Rennes 2, rapport rédigé par Matthieu Marchadour et Philippe Blanchet, Enquêtes réalisées par Clément Ferré, Pauline Rannou et Matthieu Marchadour, avec l'appui de l'Association des Enseignants de Gallo, Chubri et Bretagne Gallèse, 2015, 36 p.

BLANCHET Philippe, LE COQ André, *Pratiques et représentations de la langue et de la culture régionales en Haute Bretagne*. Rapport de recherche, Rennes, Université Rennes 2, 2005.

CAUBET, Dominique, CHAKER, Salem et SIBILLE, Jean, *Codification des langues de France*, L'Harmattan, 2002.

Conseil culturel de Bretagne, *Propositions pour l'enseignement des langues de Bretagne, Etude de la commission « Enseignement, éducation, formation, enseignement supérieur, éducation populaire »*, mai 2011.

Conseil de L'Europe, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, série des traités européens n° 148, 1992.

Conseil régional de Bretagne, *Plan de politique linguistique*, Conseil régional de Bretagne, décembre 2004.

Conseil régional de Bretagne, *Une politique linguistique pour la Bretagne*, Rapport d'actualisation, Conseil régional de Bretagne, mars 2012.

DASTUM, *Chants et traditions – pays d'Ouste et de Vilaine* (disque 33 tours et cahier de 102 pages), cahier Dastum n°8, éditions Dastum, 1984.

D'HERVÉ, Gildas, *Le gallo dans l'enseignement, l'enseignement du gallo*, CREDILIF, Université de Rennes 2, Marges linguistiques - Numéro 10, Novembre 2005.

EYSSERIC, Violaine, *Le corpus juridique des langues de France*, Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation Générale à la langue française et aux langues de France, avril 2005, mis à jour par Simon COUTURIER en avril 2012.

KEVRE BREIZH, Coordination Culturelle Associative de Bretagne, *Deomp De'i 2013*, Synthèse, Kevre Breizh, 2013, 12 p.

LE COQ, André, *L'enseignement du gallo*, TREMA, 2009.

LEONARD, Jean-Léo, DJORDJEVIC, Ksenija, *Elaboration et aménagement des langues d'oïl en France*, Actes du 1er Congrès de Linguistique Appliquée, Université de Novi Sad, 30 octobre – 1er novembre 2009, 55 p.

MANZANO, Francis, *Dix ans d'étude du gallo aux Cahiers de Sociolinguistique*, Cahiers de sociolinguistique, 2007/1 (n° 12), Presses Universitaires de Rennes, 2007.

ÔBREE, Bèrtran, *Lire et écrire avec le Moga*, Chubri, septembre 2007.

Office Public de la Langue Bretonne, *L'édition en gallo depuis 2007*, septembre 2013.

Office Public de la Langue Bretonne, *Enseignement du gallo. Année scolaire 2009-2010*, Carhaix, Ofis publik ar Brezhoneg, 2011.

Office Public de la Langue Bretonne, *Enseignement du gallo. Année scolaire 2011-2012*, Carhaix, Ofis publik ar Brezhoneg, 2011.

Office Public de la Langue Bretonne, *Enseignement du gallo. Année scolaire 2012-2013*, Carhaix, Ofis publik ar Brezhoneg, 2014.

PEREON, Joseph, *Nous les avions oublié... ...j'cré pas maill'*, Patois du Marais Salant de la Région de Guérande, Editions Les Paludiers, 1981, 75 p.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2005.

SIBILLE, Jean, *Les langues autochtones de France métropolitaine : pratiques et savoirs*, CELITH – MoDyCo (UMR 7114, CNRS – Univ. de Paris X), in Claude Gruaz et Christine Jacquet-Pfau, *Autour du mot : pratiques et compétences*, Séminaire du Centre du français moderne, Tome II, 2006-2009, Lambert-Lucas, Limoges, pp. 69-85.

TRASSARD, Jean-Loup, *L'homme des haies*, Éditions Gallimard, 2012, 256 p.

Annexe 6 : Intervenants extérieurs sollicités

Le 5 avril 2014, le Conseil culturel de Bretagne, réuni en assemblée plénière, a décidé à l'unanimité de mettre en place un groupe de travail dédié à l'étude de la prise en compte du gallo dans les politiques publiques

Composé de 16 membres, il a pour mission de produire des préconisations en termes de reconnaissance, de structuration de l'action publique et privée et de définition des moyens nécessaires à une éventuelle meilleure prise en charge par les politiques publiques.

Pour y parvenir, il cherche à compléter le fruit de ses recherches et analyses documentaires par l'organisation d'auditions.

Plusieurs intervenants extérieurs ont donc été sollicités :

Gilles BONBONNY, Directeur de France Bleu Armorique ;

Clément FERRE, doctorant en sciences du langage, Université Rennes 2 ;

Fulup JACQ, Directeur de l'Office Public de la Langue Bretonne ;

Jean-Michel LE BOULANGER, Vice-président du Conseil régional en charge de la culture et des pratiques culturelles ;

André LE COQ, ancien Président de l'Association des enseignants de gallo ;

Lena LOUARN, Vice-présidente du Conseil régional en charge des langues de Bretagne ;

Fabienne MABON, Coordinatrice du Groupement culturel breton des Pays de Vilaine ;

Anthony SERAZIN, ancien directeur de Plum'FM, créateur de la compagnie de spectacles « L'Orange givrée » ;

Jacky SOURDRILLE, intervenant langue et culture galloises, secteur de Maure-de-Bretagne ;

Annexe 7 : Liste des associations et des structures œuvrant pour le gallo

65 associations ou structures œuvrant pour le gallo ont été recensées.

Structure	Thématique de l'association ou de la structure	Présentation	Siège social - Adresse	Manifestation Activité en gallo
A-DEMORR - L'ANDON DU GALO	Cours, éditions...	Suite à une demande croissante de cours de gallo par correspondance et de supports pédagogiques, une association a été créée pour répondre à ces besoins.	A-demórr La ville Alain 22230 TREMORREL	Cours, traduction
A.C.A. (asteur comme autfañ)	Théâtre	Théâtre amateur. Création et traduction de pièces en gallo.	PLURIEN	Adaptation - création de pièces en gallo
AN AMZER	Édition	Nous nous intéressons particulièrement à la civilisation, à la culture et aux langues de Bretagne.	16 Rue de l'église 44210 PORNIC	Édition (imagiers...)
ART'ROVAZIL	La défense, la promotion et la diffusion de la culture en milieu rural	« La défense de la culture dans nos campagnes ».	Mairie - Le bourg 35490 ROMAZY	Concerts...
ASSEMBIES GALLESSES	Festival d'animations autour de la culture gallèse	Festival de culture et de musique de Haute Bretagne.	Assembiées Gallèses / CAC Sud 22 28, rue nationale 22600 SAINT-CARADEC	Festival Assembies Gallèses Stages de musique, camps gallos, théâtre, contes, joutes contées....
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO	Enseignement	Existe depuis 1983. Ses buts sont l'implantation et le développement de l'enseignement du gallo, du primaire à l'université.	Association des enseignants de Gallo 86, rue de Châtillon 35000 RENNES	Création d'une exposition sur le gallo
ASSOCIATION LES GALLESERIES	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.	Faire connaître le gallo à partir d'animations, avec entre autre la compagnie de théâtre Tradior.	Centre culturel breton 17 rue du Port SAINT-SERVAN	Stages Camps gallo Spectacles
Association POUËVR' ET SEU	Diffusion de la musique et culture de Haute - Bretagne	Promouvoir et entretenir vivantes les traditions bretonnes (musique, danse et culture populaire), notamment celles des terroirs Gallo-Nantais	Pouëvr'et Seu Le Houssais 44390 SAFFRÉ	Valorisation du gallo, participe notamment à la Smenn du galo et aux cafés gallos

et Vannetais.

Association RIGODAILLES	Diffusion de la musique et culture de Haute - Bretagne	Organisation de festivals et fêtes culturelles bretonnes (Les Rigodailles)	30 PLACE DES LICES 35000, RENNES	Les Rigodailles chants
ASTOURE	Édition et production	Édition d'ouvrages sur l'histoire, le patrimoine de Bretagne, les contes et légendes des pays celtiques...	Allée des Portiques 22240 SABLES D'OR LES PINS	Édition
ATELIER À DANSE	Danse, collectage, valorisation du PCI, édition	Fondée en 2005, l'association a pour objectif la vulgarisation des collectes et enquêtes effectuées sur la danse de tradition populaire de Haute-Bretagne.	Atelier A Danse Chez Angélique CLERIVET 1 Impasse du clos du chêne 35850 GEVEZE	Danse, collectage, transmission
BERTÈGN GALÈZZ	Promotion du gallo : manifestations, formations, animations enfance.	Sauvegarde, transmission, promotion du gallo : manifestations, formations, animations enfance.	Bertègn Galèzz Ferme des Gallets 26, avenue Pierre Donzelot 35700 Rennes	Mil goul Le gallo en scène
BRETAGNE CHAVAGNE MÉMOIRE ET PATRIMOINE	Valorisation du patrimoine de Chavagne	Valorisation du patrimoine immatériel de Chavagne.	20 Rue Louis Aragon 35310 CHAVAGNE	Participe à Mil Goul, à la Smènn du gallo
BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ	Valorisation du patrimoine immatériel	Favoriser la promotion et la diffusion de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne, ainsi que de la diversité culturelle à l'échelle des cinq départements bretons.	Bretagne Culture Diversité / Sevenadurioù L'Orientis - Immeuble Astrée 3, boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	
CAC SUD 22 (Centre de ressources Marc Le Bris)	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.	Fédère les associations socioculturelles du territoire du Centre Bretagne. Centre de ressources, collectage, concours d'écriture, éditions, animations (Smenn du galo)...	Rue du 3 Août 1944 22600 SAINT-CARADEC	Centre de ressources, collectage, concours d'écriture, éditions, animations (Smenn du galo)...
CARREFOUR DE LA GALLESIE	Valorisation du patrimoine culturel de Haute-Bretagne	Valorisation du patrimoine culturel de Haute-Bretagne.	Maison du Patis 35160 MONTERFIL	La Gallésie en Fête
CENTRE DES MARAIS -LA PASSERELLE	Valorisation du patrimoine culturel de Haute-Bretagne	Centre social -service jeunesse.	Centre des Marais 43 Rue Chateaubriant VERN-SUR-SEICHE	Participe à Mil Goul et co-organise le Pommé de Vern.

CERCLE CELTIQUE DE RENNES	Valorisation de la culture bretonne	École de culture bretonne (musique, danse, chants, arts traditionnels, bibliothèque, langues de Bretagne).	Ferme de la Harpe, Avenue Charles Tillon 35000 RENNES	Organise Sevenadur Participe à Mil Goul, à la Smënn du gallo Cours de gallo
CHOM'TEU	Musique, Chant, promotion de l'art et des artistes	Promotion et production de projets artistiques issus de la tradition de Haute- Bretagne.	11 Route De Gerard 35500 MONTREUIL- SOUS-PEROUSE	Création musicale en gallo (IMG, Battle d'avant-deux en gallo, Mill Goll...)
CHUBRI	Collectage et lexicographie, codification, traduction, formations, publications.	Étude, actualisation et transmission du gallo. Collectage et lexicographie, codification, traduction, formations, publications.	Chubri 22 rue de Bellevue 35700 RENNES	Récolement et valorisation du gallo, inventaire PCI, cours, publication, éditions, traduction
DANCLAU	Éditions	Éditions	20 rue Winston Churchill 35800 DINARD	Ed. de "Récits et vocabulaire du pays gallo"
DASTUM	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.	Collectage et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique : chansons, musiques, contes, légendes, histoires, proverbes, dictons, récits, témoignages...	Dastum 16, rue de la santé 35 000 RENNES	collectage, inventaire
DASTUM 44	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.	Collectage et diffusion du patrimoine oral de l'ensemble de la Bretagne historique : chansons, musiques, contes, légendes, histoires, proverbes, dictons, récits, témoignages...	69 rue de Bel Air 44000 NANTES	collectage, inventaire
DE OUIP EN OUAP	Musique, Chant, danse	Créée en 2007 par un groupe de passionnés de chant, de musique et de danse traditionnelle se donnant pour objectif principal la valorisation du patrimoine de tradition orale du pays de Saint- Brieuc.	36 rue des grinsailles 22440 PLOUFRAGAN	Vêprées, marches chantées et animations
DIHUN BREIZH	Promotion du bilinguisme breton-français dans les écoles privées.	Association de parents d'élèves pour la promotion et le développement de l'enseignement bilingue breton/français et du gallo dans les filières de l'enseignement catholique de Bretagne.	Dihun Breizh 1 rue des patriotes 56100 VANNES	Initiations au gallo dans les écoles primaires et centres de loisirs

DORN HA DORN	Enseignement, musique, danse Valorisation du patrimoine culturel du pays de Guichen	Association Intercommunale de Culture Bretonne du Pays de Guichen. Elle propose des cours réguliers et organise des manifestations dans le canton de Guichen : festoù-noz, balade chantée et contée, veillées...	Dorn ha Dorn, Maison des Associations, 43 rue de Fagues, 35580 GUICHEN	Festoù-noz, cours, veillées, broderie, danses
ENTENTES DE PAYS	Valorisation de la culture bretonne	Les Ententes de pays fédèrent sur un territoire, les diverses associations œuvrant pour la culture et les langues de Bretagne.	BRETAGNE	Valorisation des cultures en Bretagne et coordination des associations
FRANCE BLEU ARMORIQUE	Radio, diffusion de la culture bretonne	Émissions de Fred et Roger.	France BLEU ARMORIQUE 14, avenue Janvier 35031 RENNES cedex	Émissions radiophoniques en gallo
FRANCE TÉLÉVISIONS BRETAGNE	Télévision, diffusion de la culture bretonne	Télévision généraliste de service public.	France 3 Bretagne 9, avenue Janvier CS 44015 35040 RENNES cedex	Émissions et reportages sur la culture en Haute-Bretagne
FRICHTRE	Éditions	Créations papetières à visée livresque...	BP 20134 35408 SAINT-MALO	Ed. Les bons mignons
GALLO TONIC	Valorisation du PCI du pays de Liffré	L'association organise des manifestations culturelles (festoù-noz, ramaoujeries, veillées), propose des cours (chant, danse, musique...) et possède un fonds de documentation.	Association Gallo Tonic La Morlais 35340 LIFFRE	Participe à Mil Goul, à la Smènn du gallo
GALO TERTOUT	Contes	Atelier de gallo, veillées, contes....	Saint-Julien de Concelles 44390 PETIT-MARS	Atelier de gallo, veillées, contes....
GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE (GCPV)	Valorisation du patrimoine culturel des pays de Vilaine	Organise la Bogue d'Or, gère une école de musique traditionnelle et édite et collecte le PCI.	6, rue des écoles 35600 REDON	La Bogue d'Or
KERIG	Éditions	Kérig propose un catalogue de 87 albums (distribués par Coop Breizh et vente en ligne) et organise des projets culturels.	Le bas Landavran 35450 LANDAVRAN	Éditions, manifestations culturelles

L'EPILLE	Chant	Recueillir, transmettre et faire vivre le chant traditionnel de Haute-Bretagne et d'ailleurs.	2 rue Lamartine 35320 LE SEL-DE-BRETAGNE	Fête du chant – Bovel
LA BOUÈZE	Valorisation du patrimoine oral du pays gallo. Musique, chant, danse	La Bouèze, s'est donné la mission de recueillir, transmettre, faire vivre et faire connaître le patrimoine oral de Haute-Bretagne. Elle regroupe une dizaine de salariés et plusieurs centaines d'adhérents.	Association La Bouèze Ferme des Gallets 26 avenue Pierre Donzelot 35 700 RENNES	Fête de la Bouèze
LA COTERIE	Valorisation du PCI	La compagnie La Cotrie a pour objet, à travers l'organisation d'événementiels, de formations et de spectacles ainsi que par la diffusion, d'aider à la promotion de ces artistes et du Patrimoine Culturel Immatériel de Haute-Bretagne.	Association La Cotrie 1 Impasse du clos du chêne 35850 GEVEZE	Manifestations culturelles
LA GODINETTE	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.	Pub gallo à Paris.	La Godinette 10 rue Vandamme 75014 PARIS	Concerts..., gastronomie...
LA GRANJAGOUL	Valorisation du patrimoine oral du pays gallo.	Valorisation du patrimoine oral du pays gallo. Centre de ressources, d'écriture, éditions, animations...	La Granjagoul, Maison du Patrimoine oral en Haute-Bretagne 2ter, rue de la Bascule 35210 PARCE	Centre de ressources, d'écriture, éditions, animations (Smenn du galo)...
LA JAUPITRE	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.	L'association est née de la Fête de la Musique Gallèse de Monterfil, aujourd'hui « La Gallésie en Fête ». Elle se consacre à la promotion du PCI en Haute-Bretagne.	Association La Jaupitre rue de la vieille forges 35160 MONTERFIL	LA GALLESIE EN FÊTE Jeux
LA PARBATTE	Musique, randonnée	Propose des cours de gallo, organise des manifestations culturelles (randonnées contées, théâtre, festoù-noz).	35430 SAINT-PÈRE-MARC-EN-POULET	Cours de gallo, théâtre avec Tradior ? Fest-noz
LA PAREBATTE	Valorisation du patrimoine culturel de Bréal : musique, chant, danse, gallo...	Association créée en 2000 : musique, chant, danse et cours de gallo.	35310 BREAL-SOUS-MONTFORT	Participe à Mil Goul, à la Smenn du galo

LA RIMANDELLE	Musique	Née en 1996, pour promouvoir la culture traditionnelle dans le pays de Châteaugiron. Organisation de manifestations culturelles.	Mairie de Châteaugiron 35410 CHATEAUGIRON	Musique
LA TRUITE DU RIDOR	Concours de chants et contes, édition de livrets de collectage de gallo	Concours de chants et contes, édition de livrets de collectage de gallo.	La Truite du Ridor 1 rue du Minerai 22210 PLEMET	Concours de chants et contes de Haute-Bretagne
LABEL LN	Édition	Créée en 2004, publie s'orientant vers les langues de Bretagne (breton & gallo), le patrimoine, l'histoire, la culture...	11 square du Bois-Perrin 35700 RENNES	Dictionnaire de poche, grammaire...
LE FAILLI GUEURZILLON	Théâtre	Créée en 2000 pour monter un spectacle autour des fables de la Fontaine en parler gallo.	Jean-Marc LÉPICIER La Trahénrière -44170- ABBARETZ	Adaptation - création de pièces en gallo
LE GRENIER VERT	Théâtre	Compagnie de théâtre - Marie Chiff'Mine & Matao Rollo	Compagnie du Grenier vert La Ville Haré 35360 LANDUJAN	Théâtre
LES PRECHOUS	Théâtre	Traduction de textes de théâtre en Gallo, en collaboration avec les CAC Sud.	22600 SAINT-CARADEC	Adaptation de pièces en gallo
LEZ PICOTS S'EPIQHIELLEN T	Théâtre	Théâtre amateur en gallo.	22400 COËTMIEUX	Adaptation - création de pièces en gallo
OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE	Promotion de l'enseignement bilingue, collectage, coordination	Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). L'OPLB est l'outil dont se sont dotés les collectivités bretonnes pour les accompagner dans leurs politiques linguistiques à travers le développement du bilinguisme.	Carhaix (siège social) 32, bis rue des Martyrs 29270 CARHAIX- PLOUGUER	Observatoire
PLUM'FM	Radio sociale pour favoriser la communication de proximité	Radio associative locale à vocation éducative, pédagogique, culturelle, environnementale et émettant des programmes en gallo	Radio Plum'FM 2 rue des rosiers - BP32 56460 SERENT	Radio, diffusion
RUE DES SCRIBES	Édition	Créée en 1984, elle publie des ouvrages sur la Bretagne...	Rue des Scribes Editions BP 20814 35008 RENNES cedex	Éditions des Tintins, dictionnaire, grammaires...

SIBEL E SIBEN	Causeries en gallo et éditions	Cours de gallo à domicile ou publics, édition de livres en gallo.	7 A place Saint-Michel 35000 RENNES	Causeries à domicile ou publiques. Édition et diffusion
STUMDI	Formation, enseignement	Centre de formation pour adultes (15 salariés, 300 stagiaires) à la langue bretonne, organise des stages en gallo.	STUMDI Maner Keranden BP 311 29413 LANDERNEAU Cedex	Stage de gallo
TI AR VRETONED / MISSION BRETONNE	Promotion de la culture bretonne	La Mission Bretonne est un lieu accueillant les Bretons et amateurs de la culture bretonne à Paris.	22 Rue Delambre 75014 PARIS	Chants
TI KELTIEK	Danse	Le Cercle Breton de Nantes, créé en 1945, promotion de la Culture Bretonne à Nantes et en Loire-Atlantique.	3 rue Harouys 44000 NANTES	chants, danses
TRADIOR	Théâtre	Marie-Brigitte Bertrand et Jean-Luc Oger sont deux gallésants un peu fous du pays malouin qui offrent un spectacle plein d'humour et de fantaisie.	Marie-Brigitte Bertrand, pour Tradior 17, place du souvenir 35350 SAINT-MELOIR-DES-ONDES	Adaptation - création de sketches en gallo Participe à la Gallésie en Fête
TVRennes	S'inscrit dans la dynamique de diffusion du gallo	Première télévision locale créée en France en 1987. 5 thématiques : information, écosopol (économie, social, politique), culture, sport, citoyenneté.	19, rue Quintaine 35000 RENNES	Diffusion d'événements culturels en Haute-Bretagne
UBS (Université de Bretagne Sud)	Enseignement, recherche	Établissement public, à caractère scientifique, culturel et professionnel.	4 rue Jean Zay BP 92116 56321 LORIENT Cedex	
UCO (Université Catholique de l'Ouest)	Enseignement, recherche	Œuvrant pour le gallo ?	Campus de la Tour d'Auvergne - BP 90431 22204 GUINGAMP Cédex	
UNION BRETONNE POUR L'ANIMATION DES PAYS RURAUX (UBAPAR)	Loisirs Camps jeunes breton- Gallo Valorisation de la culture bretonne	Réseau associatif au service de l'animation et du développement en milieu rural. Formation d'animateurs et de directeurs bretonnants, coordination de séjours de vacances en breton et en gallo...	9 allée J. F Broussais 56000 VANNES	Camps "Amuzeries den lèz boèz" et "Goules benaizes"
UNIVERSITÉ DE NANTES	Enseignement, recherche	Étude du gallo Laboratoire de Linguistique de Nantes - EA3827	chemin la Censive du Tertre - BP 81227 44312 NANTES	

Cedex 3				
UNIVERSITÉ RENNES 2	Enseignement, recherche	Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC Rennes) ; cours de gallo ; ERMINE, Equipe de recherche sur les minorités nationales et les ethnicités	Place du recteur Henri Le Moal CS 24307 35043 RENNES cedex	Cours de gallo, recherches...
VANTYE	Édition et collectage	Collectage du gallo en pays Mitaw.	12 rue René Giraud 44130 BLAIN	Revue Pihern, la voix du Pays Mitaw. Ed. "Pays mitaw, pays breton,..."
VEUZOUS DE LA PRESQU'ÎLE	Musique et chant traditionnel en presqu'île guérandaise	Promotion de la veuze (instrument de musique de la famille des cornemuses) et valorisation de la musique et du chant traditionnels en presqu'île guérandaise.	44350 GUERANDE	Musique traditionnelle

Annexe 8 : Liste des structures utilisant le gallo dans leur communication

25 entreprises, 14 médias, 27 associations, 18 collectivités ou EPCI, 34 artistes, 7 structures de formation ou d'apprentissage, soit un **total de 125 structures**, utilisent le gallo dans leur communication et seraient susceptibles de signer la charte « du Galo, dam Yan, dam Vèr ».

Entreprises – Artisanat / Commerce	Précisions / commentaires
BAR'ZOUGES CAFE BAZOUGES SOUS HEDE	Café Gallo à Hédé (35)
BRASSERIE DRAO	Ferme Brasserie à Melesse (35)
BRASSERIE GUERNOUILLETTE	Brasserie artisanale à Saint-Brieuc (22)
BRASSERIE PAUMELL	Brasserie à Saint-Ouen-de-la-Rouërie (35)
CENTRE DE LOISIRS CROCQ'VACANCES RETIERS	Centre de loisirs à Rétiers (enfants de 3 à 11 ans) (35)
CIDRERIE COAT ALBRET	Cidrerie artisanale à Bédée (35)
CIDRERIE LE COURTI GALIPAOD - DRETANGOULE	Cidrerie artisanale à Bédée (35)
CLIC TA BEROUEITE	Association regroupant 17 producteurs bio engagés
CONTES ET MERVEILLES	Conteries et autres spectacles - animateur Jean-Pierre Mathias
CREPERIE GALLO SAINT-MALO	Crêperie authentique, familiale et traditionnelle à Saint-Malo (35)
EDITIONS FRICHTRE	Maison d'Édition à Saint-Malo (35)
EDITIONS LABEL LN	Maison d'Édition à Ploudalmézeau (29) et Argentré-du-Plessis (35)
EDITIONS RUE DES SCRIBLES	Maison d'Édition à Rennes (35)
FERME D'ANTAN PLEDELIAC	Ancienne ferme réhabilitée en écomusée à Plédéliac (22)
JARDINS DE ROCAMBOLE	Jardin éco-insolite autour d'un potager à Corps-Nuds (35)
LA BOETT A MERLIN - BADGES	Fabrication de badges en tissu et en papier à Iffendic (35)
LE P'TIT GALLO - PRODUITS LAITIERS	Fabrication de produits laitiers biologiques à Montreuil-le-Gast (35)
LE TEMPS EDITEUR 44	Maison d'Édition à Pornic (44)
LES EDITIONS DE MATIGNON	Vente de livres et cartes Marie Gallèse à Matignon (22)
LIBRAIRIE ENCRE DE BRETAGNE	Librairie spécialisée dans la Bretagne et les pays celtes
MIRON ET MIRETTE BADGES TEE SHIRT	Fabrication de T-shirts, cartes postales, autocollants, badges et bons mignons
MUSEE EUGENE AULNETTE	Musée consacré à l'oeuvre d'Eugène Aulnette, sculpteur emblématique du Sel-de-Bretagne

RESTAURANT LA TABLE DU MARAIS LA FRESNAIS	Restaurant la cuisine du marché à La Fresnais (35)
SAVEURS AU GALLO - FOUGERES	Association de 14 producteurs locaux vendant leurs produits en circuits courts (Pays de Fougères)
VETEMENTS GUESDON	Magasin de vêtements à al Guerche de Bretagne (35)
Médias	Précisions / commentaires
PLUM FM	Emissions de radio en Gallo
PAYS MALOUIN	Chronique en préparation
HEBDO D ARMOR	Chronique
OUEST France	Dimanche Daniel GIRAUDON
RCF 22	bg22, traduction de <i>Châteaupauvre</i>
F.B.ARMORIQUE	Chroniques Roger et Fred
AGENCE BRETAGNE PRESSE	Articles en gallo
7SEIZH	Articles en gallo
TV RENNES 35 Bretagne	Chaîne de télévision locale à Rennes (35)
CHRONIQUE REPUBLICAINE	Journal hebdomadaire à Fougères (35)
RADIO LAZER	Radio associative d'information de proximité à Guichen (35)
TELEGRAMME	Chronique « Parlez vous gallo ? »
MENSUEL DE RENNES	Magazine local indépendant d'actualité à Rennes (35)
GEOBREIZH	Portail : Géographie, histoire, culture, infrastructures de Bretagne, collection de cartes thématiques bretonnes...
Associations	Précisions / commentaires
AGENCE CULTURELLE BRETONNE 44	Entente de pays de Nantes – valorisation de la culture bretonne
ASTOUR	Édition et production
ASTOUR'CI PAYS DE PLOEMEL	
BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ / SEVENADURIOU	Valorisation du patrimoine immatériel
BERTEGN GALEZZ	Promotion du gallo : manifestations, formations, animations enfance
BRETAGNE CHAVAGNE MÉMOIRE ET PATRIMOINE	Histoire et patrimoine dans la commune de Chavagne
CAC SUD 22	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo
CERCLE CELTIQUE DE REDON	Danse, broderie, langue (section gallo), animations diverses : Fest-Noz, contes, spectacles.
CERCLE CELTIQUE RENNES	Ateliers de musique, de danses, de chants et de langues, l'organisation d'événements
CHUBRI	Collectage et lexicographie, codification, traduction, formations, publications.
DASTUM	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo.

EMGLEV BRO GWENED	Entente du pays de Vannes – valorisation de la culture bretonne
EMGLEV BRO OUD HA GWILEN	Entente du pays de Redon – valorisation de la culture bretonne
GALLO TONIC	Valorisation du PCI du pays de Liffré
GALO TERTOUT	Contes
GRANJAGOUL	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo
LA BOUEZE	Valorisation du patrimoine oral du pays gallo. Musique, chant, danse
LA COTRIE	Valorisation du PCI
LA JAUPITRE	Valorisation du patrimoine culturel du pays gallo
LA LIETT	Association de collectage ethnobotanique en pays gallo
L'ANDON DU GALO	Cours, éditions...
LA PARREBATTE BERIA	Valorisation du patrimoine culturel de Bréal : musique, chant, danse, gallo...
LA PARREBATTE ST PÈRE	Pratique du chant traditionnel de Haute-Bretagne.
POEVR ET SEU	Diffusion de la musique et culture de Haute - Bretagne
SIBEL E SIBEN	Causeries en gallo et éditions
SKEUDENN BRO ROAZHON	Entente du pays de Rennes – valorisation de la culture bretonne
TELENN SANT-BRIEG	Entente du pays de Saint-Brieuc – valorisation de la culture bretonne
Collectivités et EPCI	Précisions / commentaires
OFFICE DE TOURISME RENNES METROPOLE	Ille-et-Vilaine
MUSEE DE BRETAGNE	Ille-et-Vilaine
ECOMUSEE PAYS DE RENNES	Ille-et-Vilaine
ECOMUSEE MONTFORT	Ille-et-Vilaine
GIT PAYS DE DOL	Ille-et-Vilaine
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COGLAIS	Ille-et-Vilaine
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BROCELIANDE	Ille-et-Vilaine
PARCE	Ille-et-Vilaine
LOUDEAC	Côtes d'Armor
PORDIC	Loire-Atlantique
IFFENDIC	Ille-et-Vilaine
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES d'AUBIGNE	Ille-et-Vilaine
NOYAL SOUS BAZOUGES	Ille-et-Vilaine
OFFICE TOURISME QUINTIN	Côtes d'Armor
MARQUE HAUTE BRETAGNE	
CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	Ille-et-Vilaine

TREMOREL	Ille-et-Vilaine
MAURON	Morbihan
Artistes – Création artistique	Précisions / commentaires
ALBERT POULAIN	Conteur
ANTHONY SARASIN	Animation et Théâtre
ASTEURE COMM AOUT FA	Théâtre
BEAT BOUETE TRIO	Musique
BERTRAN ÔBRÉE	Musique
BEURBIS GALLESES	Musique
DAMOUR BAZILLON	Musique
DANIEL GIRAUDON	Littérature
FAILLI GUERZILLON	Théâtre
FERZAE	Musique
GARGOUILLES	Musique
GRENIER VERT	Théâtre
HAMON MARTIN QUINTET	Musique
IMG	Musique
KATE-ME	Musique
LES BARAGOUINEURS	Musique
LES CREVINDIOUS	Musique
LES GALLOCHANTS	Musique
LES PICOTS S'EQHIPELLENT	Théâtre
LES RAGALOUS	Musique
LES ROUTINIERS	Musique
L'ORANGE GIVREE	Théâtre
MANGLO	Musique
MARC CLERIVET	Musique et danse
MARIE CHIFF'MINE	Conteuse
MATAO ROLLO	Conteur
PIKEPIK & KO	Scène
RIMES EN ELLES	Musique
RIRE ET FAIRE RIRE HILLION	Théâtre
ROGER LE CONTOU FRED LE DISOU	Scène
ROLAND GUILLOU	Conteur et chanteur
ROUTINIERS	Musique
TCHIKIDI	Musique
TRADIOR	Théâtre
Structures de formation et/ou apprentissage	Précisions / commentaires
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE GALLO	Enseignement bilingue dans les écoles privées
DISKOUARN	Promotion et le développement des langues bretonne et galloise dans la petite enfance
STUMDI	Formations pour adultes en langues bretonne et galloise

DIHUN	Enseignement bilingue dans les écoles privées
UBAPAR	Centre de loisirs proposant des activités en langues bretonne et galèse
KENDALC'H	Fédération de cercles celtiques
UNIVERSITE RENNES 2	
ECOLES ...	

Table des matières

SOMMAIRE.....	3
RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION.....	7
PRÉAMBULE : UN DIAGNOSTIC À AFFINER POUR FAIRE PROGRESSER LES POLITIQUES PUBLIQUES	10
1. DES USAGES ENCORE MAL CONNUS	10
2. DE QUOI LE GALLO EST-IL LE NOM ?	14
2.1 <i>La reconnaissance du gallo par les locuteurs eux-mêmes : « gallo » ou bien « patois » ?</i>	14
2.2 <i>Qu'est-ce que le « pays gallo » ?</i>	17
2.3 <i>Une appropriation difficile de l'oralité par les politiques publiques</i>	19
2.4 <i>L'épineux sujet de la transmission familiale</i>	23
1ERE PARTIE : DIVERSITÉ ET FRAGILITÉ DES PRATIQUES DU GALLO.....	25
1. UNE VISIBILITÉ FAIBLE DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE	26
1.1 <i>Une quasi absence dans la communication des entreprises...</i>	26
1.2 <i>... mais des opportunités à saisir dans les secteurs de la culture et de l'aide à la personne</i>	27
2. UNE NÉCESSAIRE REVALORISATION DANS LES MÉDIAS	29
2.1 <i>Radio publiques, associatives et privées : une offre insuffisante ?</i>	30
2.1.1 Radio publique	30
2.1.2 Radios associatives.....	32
2.2 <i>Télévisions : des programmes inexistant en gallo</i>	33
2.3 <i>Presse et internet : une production en gallo faible malgré des demandes</i>	35
3. DES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES EN RECHERCHE DE VISIBILITÉ.....	38
3.1 <i>Le patrimoine culturel immatériel en Haute-Bretagne : diversité et transmission</i>	38
3.1.1 Collecte et transmission : des ponts à construire	40
3.1.2 Un corpus culturel diversifié	42
3.1.3 La danse : des pratiques multiformes très liées aux pratiques chantées.....	45
3.1.4 La littérature orale en quête de devenir	47
3.1.4.1 Le chant : de la reconnaissance à la transmission	47
3.1.4.2 Le conte, une richesse encore insuffisamment exploitée	49
3.1.4.3 Les formes courtes : devinettes et formulettes	50
3.1.5 La musique traditionnelle : un processus d'appropriation en cours.....	51
3.1.6 Conclusion : un nombre de pratiquants en baisse ; un besoin d'accompagnement des structures	54
3.2 <i>L'édition en gallo : une production en devenir</i>	55
3.3 <i>Les festivals de cultures populaires : un succès non démenti par le temps</i>	58
3.4 <i>Une création artistique en manque de diffusion</i>	61
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE : DES ENJEUX CULTURELS ET LINGUISTIQUES	65
2E PARTIE : UNE POLITIQUE PUBLIQUE À ENVISAGER SOUS L'ANGLE DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE	66
1. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE POUR RENFORCER LES PRATIQUES.....	67
1.1 <i>Politique linguistique en Bretagne : un champ essentiellement investi par la Région</i>	67
1.1.1 Politique linguistique de la Région : quel traitement différencié pour le gallo ?	68
1.1.2 Un engagement limité des autres collectivités bretonnes	70
1.2 <i>Inventorier et décrire la langue</i>	71
1.2.1 La recherche... ..	71
1.2.1.1 ... appropriée par les linguistes amateurs	71
1.2.1.2 ... revendiquée par les associations, avec des moyens limités.....	72
1.2.1.3 ... « délaissée » par les universitaires ?	73
1.2.2 Documentation linguistique : des fonds éparpillés en cours de structuration	75
1.2.3 La recherche lexicographique face à l'éparpillement des sources et au manque de moyens.....	76
1.3 <i>Codifier et adapter la langue</i>	79
1.3.1 Les questions de normalisation graphique et de standardisation : transmission, intercompréhension, diversité... ..	79

1.3.2 Grammaires, dictionnaires, et ouvrages de vulgarisation : des ouvrages de référence disponibles mais peu diffusés	80
1.3.3 L'adaptation terminologique : la nécessité de répondre aux besoins de traduction et aux nouveaux usages	81
2. RENFORCER L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET LA TRANSMISSION LINGUISTIQUE	83
2.1 <i>La longue marche de la reconnaissance par l'Éducation Nationale</i>	84
2.2 <i>Petite enfance : des demandes de sensibilisation mais des moyens limités.....</i>	88
2.3 <i>Périscolaire : des espaces qui restent à s'approprier</i>	88
2.4 <i>L'enseignement du gallo dans le premier degré : des difficultés structurelles</i>	89
2.4.1 L'enseignement public : le non-remplacement des postes.....	90
2.4.2 L'enseignement privé : quelques expériences en cours.....	93
2.5 <i>L'enseignement dans le second degré : une relative stabilité du nombre d'élèves apprenant le gallo</i>	95
2.6 <i>Un enseignement supérieur non systématisé avec un effectif d'étudiants faible</i>	96
2.7 <i>L'enseignement pour adultes : la difficile adéquation de l'offre et de la demande</i>	98
2.7.1 Une offre fragile	99
2.7.2 Une offre en voie de diversification	100
2.7.2.1. Une offre tournée vers les ateliers	100
2.7.2.2. Un stage long en 2009	100
2.7.2.3. Des cours hebdomadaires embryonnaires.....	101
2.7.2.4. Une offre de stages en hausse	102
2.7.2.5. Des moments de convivialité en gallo	102
3. AMPLIFIER LA PLACE DU GALLO AU SEIN DES POLITIQUES CULTURELLES	104
3.1 <i>Une politique culturelle de la Région bien outillée pour prendre en compte les enjeux du gallo.....</i>	104
3.2 <i>Des politiques culturelles départementales inégales devant la prise en compte du gallo.....</i>	107
3.3 <i>Des opportunités au croisement des politiques linguistiques et culturelles</i>	108
4. ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DU GALLO DANS L'ESPACE PUBLIC	111
4.1 <i>Encourager la visibilité du gallo dans l'espace public grâce à une communication bi-tri-lingues....</i>	111
4.2 <i>La question de la traduction en gallo.....</i>	114
CONCLUSION	118
ANNEXES	121
ANNEXE 1 : RÉCAPITULATIF DES PRÉCONISATIONS	121
ANNEXE 2 : CHARTE ET LABEL « DU GALO, DAM YAN, DAM VÈR ! »	127
ANNEXE 3 : CAHIER DES CHARGES DU GROUPE DE TRAVAIL.....	141
ANNEXE 4 : COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL.....	142
ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE.....	143
ANNEXE 6 : INTERVENANTS EXTÉRIEURS SOLlicitÉS.....	145
ANNEXE 7 : LISTE DES ASSOCIATIONS ET DES STRUCTURES ŒUVRANT POUR LE GALLO	146
ANNEXE 8 : LISTE DES STRUCTURES UTILISANT LE GALLO DANS LEUR COMMUNICATION	154
TABLE DES MATIÈRES	159